



## SEANCE DU 29 JUIN 2021

Date d'envoi de la convocation : le 21 juin 2021

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 163

Nombre de votants : 175

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT**

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 17h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

### **Etaient présents :**

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves (à partir de 17h50), BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joseph suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick (à partir de 17h50), FAUDEMÉR Christian, FEUILLY Emile, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno (à partir de 17h45), FRIGOUT Jean-Marc, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique (à partir de 19h00), HEBERT Karine (à partir de 18h10), OLIVIER Stéphane suppléant HENRY Yves, HERY Sophie, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François (à partir de 18h21), LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal,

LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques (à partir de 17h55), MARGUERITTE Camille (à partir de 18h25), MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice (à partir de 18h15), MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROGER Véronique, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, JOUBERT Martine suppléante de SOLIER Luc, TARIN Sandrine (à partir de 18h35), TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

#### **Ont donné procurations**

BAUDIN Philippe à CATHERINE Arnaud, BOUSSELMAME Nouredine à LEFRANC Bertrand, GIOT Gilbert à MABIRE Caroline, HEBERT Dominique à CATHERINE Arnaud (de 18h51 à 19h00) LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, MARGUERITTE Camille à LEQUILBEC Frédéric (jusqu'à 18h25), MARTIN Patrice à VASSAL Emmanuel (jusqu'à 18h15), MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, MOUCHEL Jean-Marie à CROIZER Alain, PERRIER Didier à PLAINEAU Nadège, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph (à partir de 18h51).

#### **Excusés :**

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DENIAUX Johan, FALAIZE Marie-Hélène, HELAOUET Georges, HUREL Karine, PIC Anna, SIMONIN Philippe.

**Délibération n° DEL2021\_073**

**OBJET : Compte administratif 2020 de la communauté d'agglomération du Cotentin**

**Exposé**

Le conseil, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques COQUELIN, élu conformément aux conditions de l'article 2121-14 du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE DU BUDGET PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	161 923,21			21 078 487,81	161 923,21	21 078 487,81
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice		8 758 465,75				8 758 465,75
Restes à réaliser	15 054 411,81	13 552 283,54	145 037 483,52	150 627 944,01	160 091 895,33	164 180 227,55
	19 652 430,35	2 855 359,76			19 652 430,35	2 855 359,76
<b>TOTAUX</b>	<b>34 868 765,37</b>	<b>25 166 109,05</b>	<b>145 037 483,52</b>	<b>171 706 431,82</b>	<b>179 906 248,89</b>	<b>196 872 540,87</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>9 702 656,32</b>			<b>26 668 948,30</b>		<b>16 966 291,98</b>
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE GOLF</b>						
Résultats reportés	10 826,67				10 826,67	
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice		7 578,47				7 578,47
Restes à réaliser	7 940,72	0,00	13 919,85	21 860,57	21 860,57	21 860,57
<b>TOTAUX</b>	<b>18 767,39</b>	<b>7 578,47</b>	<b>13 919,85</b>	<b>21 860,57</b>	<b>32 687,24</b>	<b>29 439,04</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>11 188,92</b>			<b>7 940,72</b>	<b>3 248,20</b>	
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME</b>						
Résultats reportés		45 099,95		3 277,60	0,00	48 377,55
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice						0,00
Restes à réaliser	10 392,43	29 574,55	184 858,73	188 903,73	195 251,16	218 478,28
	16 585,54				16 585,54	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>26 977,97</b>	<b>74 674,50</b>	<b>184 858,73</b>	<b>192 181,33</b>	<b>211 836,70</b>	<b>266 855,83</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>47 696,53</b>		<b>7 322,60</b>		<b>55 019,13</b>

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT TTC</b>						
Résultats reportés		605 597,00		732 082,73	0,00	1 337 679,73
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	771 170,00	755 016,00	991 359,89	278 477,93	1 762 529,89	1 033 493,93
Restes à réaliser	517 290,00	92 407,00			517 290,00	92 407,00
TOTAUX	1 288 460,00	1 453 020,00	991 359,89	1 010 560,66	2 279 819,89	2 463 580,66
<b>RESULTATS</b>		<b>164 560,00</b>		<b>19 200,77</b>		<b>183 760,77</b>
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE CINEMA</b>						
Résultats reportés	96 079,32				96 079,32	0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		1 976,49				1 976,49
Opérations de l'exercice	58 580,51	82 345,00	52 175,39	56 752,39	110 755,90	139 097,39
Restes à réaliser	451 784,86	496 000,00			451 784,86	496 000,00
TOTAUX	606 444,69	580 321,49	52 175,39	56 752,39	658 620,08	637 073,88
<b>RESULTATS</b>	<b>26 123,20</b>			<b>4 577,00</b>	<b>21 546,20</b>	
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE PORT DIELETTE</b>						
Résultats reportés	1 217 025,20				1 217 025,20	0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		336 375,84				336 375,84
Opérations de l'exercice	810 821,00	160 010,53	990 045,56	1 162 541,89	1 800 866,56	1 322 552,42
Restes à réaliser	329 082,26	1 300 000,00			329 082,26	1 300 000,00
TOTAUX	2 356 928,46	1 796 386,37	990 045,56	1 162 541,89	3 346 974,02	2 958 928,26
<b>RESULTATS</b>	<b>560 542,09</b>			<b>172 496,33</b>	<b>388 045,76</b>	
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4</b>						
Résultats reportés	419 508,00				419 508,00	0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		168 267,73				168 267,73
Opérations de l'exercice	196 817,61	133 461,96	236 105,50	393 150,25	432 923,11	526 612,21

Restes à réaliser	687 612,44	1 074 634,16			687 612,44	1 074 634,16
<b>TOTAUX</b>	<b>1 303 938,05</b>	<b>1 376 363,85</b>	<b>236 105,50</b>	<b>393 150,25</b>	<b>1 540 043,55</b>	<b>1 769 514,10</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>72 425,80</b>		<b>157 044,75</b>		<b>229 470,55</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE EAU</b>					
Résultats reportés		3 040 949,79		14 811 475,72	0,00	17 852 425,51
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	4 816 636,35	4 011 491,25	14 538 736,34	19 261 944,22	19 355 372,69	23 273 435,47
Restes à réaliser	4 345 595,11	3 240 437,00			4 345 595,11	3 240 437,00
<b>TOTAUX</b>	<b>9 162 231,46</b>	<b>10 292 878,04</b>	<b>14 538 736,34</b>	<b>34 073 419,94</b>	<b>23 700 967,80</b>	<b>44 366 297,98</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>1 130 646,58</b>		<b>19 534 683,60</b>		<b>20 665 330,18</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT HT</b>					
Résultats reportés		12 641 493,87		7 223 898,85	0,00	19 865 392,72
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		237 783,96				237 783,96
Opérations de l'exercice	7 927 866,32	5 826 577,24	17 720 647,13	17 400 388,02	25 648 513,45	23 226 965,26
Restes à réaliser	2 219 041,94	406 179,27			2 219 041,94	406 179,27
<b>TOTAUX</b>	<b>10 146 908,26</b>	<b>19 112 034,34</b>	<b>17 720 647,13</b>	<b>24 624 286,87</b>	<b>27 867 555,39</b>	<b>43 736 321,21</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>8 965 126,08</b>		<b>6 903 639,74</b>		<b>15 868 765,82</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE</b>					
Résultats reportés	317 986,83		460 165,38		778 152,21	0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	3 741 630,42	3 112 916,58	3 561 771,83	3 952 525,06	7 303 402,25	7 065 441,64
Restes à réaliser					0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>4 059 617,25</b>	<b>3 112 916,58</b>	<b>4 021 937,21</b>	<b>3 952 525,06</b>	<b>8 081 554,46</b>	<b>7 065 441,64</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>946 700,67</b>		<b>69 412,15</b>		<b>1 016 112,82</b>	
	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M14</b>					
Résultats reportés		212 487,11		789 691,65	0,00	1 002 178,76
Affectation excédent						0,00

d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice	802 876,55	1 158 959,53	1 445 775,89	1 690 313,69	2 248 652,44	2 849 273,22
Restes à réaliser	159 547,26	58 160,55			159 547,26	58 160,55
<b>TOTAUX</b>	<b>962 423,81</b>	<b>1 429 607,19</b>	<b>1 445 775,89</b>	<b>2 480 005,34</b>	<b>2 408 199,70</b>	<b>3 909 612,53</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>467 183,38</b>		<b>1 034 229,45</b>		<b>1 501 412,83</b>
	INVESTISSEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		FONCTIONNEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		ENSEMBLE Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents	
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE ABATTOIR</b>						
Résultats reportés	28 751,70			14 905,27	28 751,70	14 905,27
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice	18 200,00	60 130,19	118 413,79	95 302,93	136 613,79	100 611,93
Restes à réaliser	40 342,49	5 309,00			40 342,49	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>87 294,19</b>	<b>65 439,19</b>	<b>118 413,79</b>	<b>110 208,20</b>	<b>205 707,98</b>	<b>175 647,39</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>21 855,00</b>		<b>8 205,59</b>		<b>30 060,59</b>	
	INVESTISSEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		FONCTIONNEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		ENSEMBLE Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents	
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS</b>						
Résultats reportés	4 039 513,19			1 020 309,23	4 039 513,19	1 020 309,23
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice	1 452 396,04	1 022 644,07	15 141 754,95	14 945 667,03	16 594 150,99	15 968 311,10
Restes à réaliser	4 315 288,38	14 926 819,00			4 315 288,38	14 926 819,00
<b>TOTAUX</b>	<b>9 807 197,61</b>	<b>15 949 463,07</b>	<b>15 141 754,95</b>	<b>15 965 976,26</b>	<b>24 948 952,56</b>	<b>31 915 439,33</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>6 142 265,46</b>		<b>824 221,31</b>		<b>6 966 486,77</b>
	INVESTISSEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		FONCTIONNEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		ENSEMBLE Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents	
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE DMA M4</b>						
Résultats reportés		826 593,32		196 680,89	0,00	1 023 274,21
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement Opérations de l'exercice	182 997,59	323 430,14	1 579 558,20	2 068 127,14	1 762 555,79	2 391 557,28
Restes à réaliser	31 390,66				31 390,66	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>214 388,25</b>	<b>1 150 023,46</b>	<b>1 579 558,20</b>	<b>2 264 808,03</b>	<b>1 793 946,45</b>	<b>3 414 831,49</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>935 635,21</b>		<b>685 249,83</b>		<b>1 620 885,04</b>
	INVESTISSEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		FONCTIONNEMENT Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents		ENSEMBLE Dépenses ou déficits    Recettes ou excédents	
<b>COMPTE DU BUDGET ANNEXE SERVICES COMMUNS</b>						

Résultats reportés	656 746,29			1 869 893,37	656 746,29	1 869 893,37
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		780 273,09				780 273,09
Opérations de l'exercice	1 821 320,49	1 457 509,58	12 189 117,97	14 257 876,02	14 010 438,46	15 715 385,60
Restes à réaliser	514 975,45	470 664,43			514 975,45	470 664,43
TOTAUX	2 993 042,23	2 708 447,10	12 189 117,97	16 127 769,39	15 182 160,20	18 836 216,49
<b>RESULTATS</b>	<b>284 595,13</b>			<b>3 938 651,42</b>		<b>3 654 056,29</b>

### Délibération

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 177 - Contre : 0 - Abstentions : 6- Le Président sort et laisse la présidence à Monsieur Jacques COQUELIN. Il n'assiste pas à la présentation et ne prend pas part au vote) pour :

- **Constater** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnaître** la sincérité des restes à réaliser et approuver les états joints en annexe,
- **Approuver** le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'exercice 2020,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :  
 Rapport de présentation compte administratif 2020

RAPPORT DE  
PRESENTATION  
DU  
**COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2020**



**leCotentin**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

<b>Introduction générale.....</b>	<b>6</b>
<b>L'exécution du Budget principal.....</b>	<b>8</b>
<b>I. Les dépenses de fonctionnement .....</b>	<b>9</b>
A. Le taux d'emploi des crédits .....	9
B. Les dépenses de fonctionnement.....	9
1) La stabilité des charges à caractère général (chapitre 011) .....	10
2) Les charges de personnel (chapitre 012) .....	12
3) Les atténuations de produits (chapitre 014) .....	14
4) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	15
5) Les charges financières (chapitre 66) et les charges exceptionnelles (67 et divers 66)	16
<b>II. Les recettes de fonctionnement .....</b>	<b>17</b>
A. Le taux d'emploi des crédits .....	17
B. Les recettes de fonctionnement.....	17
1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70) .....	18
2) Les ressources fiscales (chapitre 73) .....	19
3) Les dotations et participations (chapitre 74).....	23
4) Les produits de gestion (chapitre 75) .....	25
5) Les produits exceptionnels larges.....	25
<b>III. Les soldes intermédiaires de gestion .....</b>	<b>25</b>
<b>IV. La section d'investissement.....</b>	<b>27</b>
A. Les dépenses d'investissement hors dette .....	27
B. Le financement des dépenses d'investissement .....	29
<b>V. Les restes à réaliser .....</b>	<b>30</b>
<b>VI. La dette du budget principal.....</b>	<b>30</b>
A. Le stock de la dette .....	30
B. Structure de la dette .....	31
C. Plan d'extinction.....	31
<b>VII. Analyse des déchets ménagers et assimilés financés par la teom .....</b>	<b>32</b>
A. La section de fonctionnement .....	32
1) Les dépenses de fonctionnement .....	32
2) Les recettes de fonctionnement .....	34
B. Equilibre propre au compte déchets ménagers .....	34

C.	La section d'investissement .....	35
<b>L'exécution des budgets annexes .....</b>		<b>36</b>
I.	<b>Budget annexe transports.....</b>	<b>36</b>
A.	La section de fonctionnement .....	36
1)	Les dépenses de fonctionnement .....	36
2)	Les recettes de fonctionnement .....	38
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	40
C.	La section d'investissement .....	41
D.	La dette .....	42
II.	<b>Budget annexe de l'eau .....</b>	<b>42</b>
A.	Les charges d'exploitation .....	43
1)	Les charges à caractère général .....	44
2)	Les autres charges d'exploitation .....	44
B.	Les produits d'exploitation.....	45
1)	Les produits des services et du domaine.....	46
2)	Les autres recettes d'exploitation.....	46
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	47
D.	Les restes à réaliser .....	48
E.	Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements.....	48
F.	Les dépenses d'investissement .....	48
G.	La dette .....	50
III.	<b>Budget annexe assainissement (Toutes Taxes Comprises) .....</b>	<b>50</b>
A.	La section d'exploitation.....	51
1)	Les charges d'exploitation.....	51
2)	Les produits d'exploitation .....	52
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	53
C.	La section d'investissement .....	53
IV.	<b>Budget annexe de l'assainissement OPTION TVA .....</b>	<b>54</b>
A.	Les dépenses d'exploitation .....	55
1)	Les charges à caractère général (chapitre 011) .....	55
2)	Les autres charges d'exploitation .....	56
B.	Les recettes d'exploitation .....	56

1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70) .....	57
2) Les autres produits d'exploitation .....	58
C. Les soldes intermédiaires de gestion .....	59
D. Les restes à réaliser .....	59
E. Le taux de couverture des dotations aux amortissements et provisions .....	60
F. Les dépenses d'investissement .....	60
G. La dette .....	61
<b>V. Budget annexe DMA M4 .....</b>	<b>61</b>
A. La section de fonctionnement .....	62
B. Les soldes intermédiaires de gestion .....	64
C. La section d'investissement .....	64
<b>VI. Budget annexe développement économique vente .....</b>	<b>65</b>
A. La section de fonctionnement .....	65
B. Les soldes intermédiaires de gestion .....	66
C. La section d'investissement .....	66
D. La dette .....	66
<b>VII. Budget annexe développement économique locations M14 .....</b>	<b>67</b>
A. La section de fonctionnement .....	67
B. Les soldes intermédiaires de gestion .....	68
C. La section d'investissement .....	69
D. La dette .....	69
<b>VIII. Budget annexe développement économique location M4 .....</b>	<b>70</b>
A. Section de fonctionnement .....	71
B. Les soldes intermédiaires de gestion .....	71
C. La section d'investissement .....	72
D. La dette .....	72
<b>IX. Budget annexe abattoir .....</b>	<b>73</b>
A. La section de fonctionnement .....	73
B. Les soldes intermédiaires de gestion .....	74
C. La section d'investissement .....	74
<b>X. Budget annexe activité commerciale tourisme .....</b>	<b>75</b>
A. La section de fonctionnement .....	75
B. Les soldes intermédiaires de gestion .....	76

C.	La section d'investissement .....	77
D.	La dette .....	77
XI.	Budget annexe Port Dielette.....	77
A.	La section de fonctionnement .....	78
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	79
C.	La section d'investissement .....	80
XII.	Budget annexe Cinéma .....	80
A.	La section de fonctionnement .....	81
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	81
C.	La section d'investissement .....	82
D.	La dette .....	82
XIII.	Budget annexe Golf .....	83
A.	La section de fonctionnement .....	83
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	84
C.	La section d'investissement .....	84
D.	La dette .....	84
XIV.	Budget annexe services communs .....	85
A.	La section de fonctionnement .....	85
1)	Les dépenses de fonctionnement .....	85
2)	Les recettes de fonctionnement .....	87
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	88
C.	La section d'investissement .....	89
D.	La dette .....	90

## INTRODUCTION GENERALE

Après quatre années d'existence de la communauté d'agglomération (CA) du Cotentin marquées par d'importants transferts de compétences et d'équipements, le périmètre d'actions communautaires tend à se stabiliser sur l'année 2020 avec le transfert des eaux pluviales urbaines (EPU) et des chemins de randonnée. Concernant les EPU, il a été proposé aux communes membres de signer une convention de délégation de gestion de la compétence sur deux ans le temps de déterminer les montants définitifs à imputer aux attributions de compensations (AC). Ainsi, ce transfert de compétence se neutralise dans les AC sur 2020, excepté pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin pour laquelle la CA gère effectivement cette compétence. Sept autres communes ont renoncé à cette délégation et verront leurs AC 2021 corrigées des neutralisations anticipées en 2020.

Afin d'assurer la neutralité financière des transferts, la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) définit les montants d'attributions de compensation en tenant compte du fonctionnement, de l'investissement et des grosses réparations des équipements transférés, octroyant ainsi les moyens de faire fonctionner, d'entretenir et de renouveler à terme le patrimoine rétrocédé. Du fait de la crise sanitaire, la CLECT a disposé d'un délai supplémentaire d'un an pour procéder à ses travaux. Elle devra se réunir avant le 30 septembre 2021 pour se positionner de façon définitive sur les transferts opérés en 2020.

En effet, dès les premiers mois de l'année 2020, la pandémie de COVID-19 a touché la France contraignant la communauté d'agglomération à fermer une partie de ses services (piscines, espaces culturels et de loisirs comme la Cité de la Mer et Ludiver) conformément à la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020. Un déconfinement progressif s'est mis en place à partir du 11 mai 2020, néanmoins sans retour à la normale. Pour faire face à la reprise de l'épidémie et soulager la tension hospitalière, un second confinement a pris effet à partir du 29 octobre 2020 et a perduré jusqu'au 15 décembre 2020. Ce second confinement était cependant différent du premier, avec notamment le maintien de l'accueil scolaire et la plupart des services publics.

C'est dans ce contexte particulier de crise sanitaire que le présent rapport s'attachera à retracer l'évolution des dépenses et des recettes et à dégager les mouvements directement liés à la COVID-19.

-----

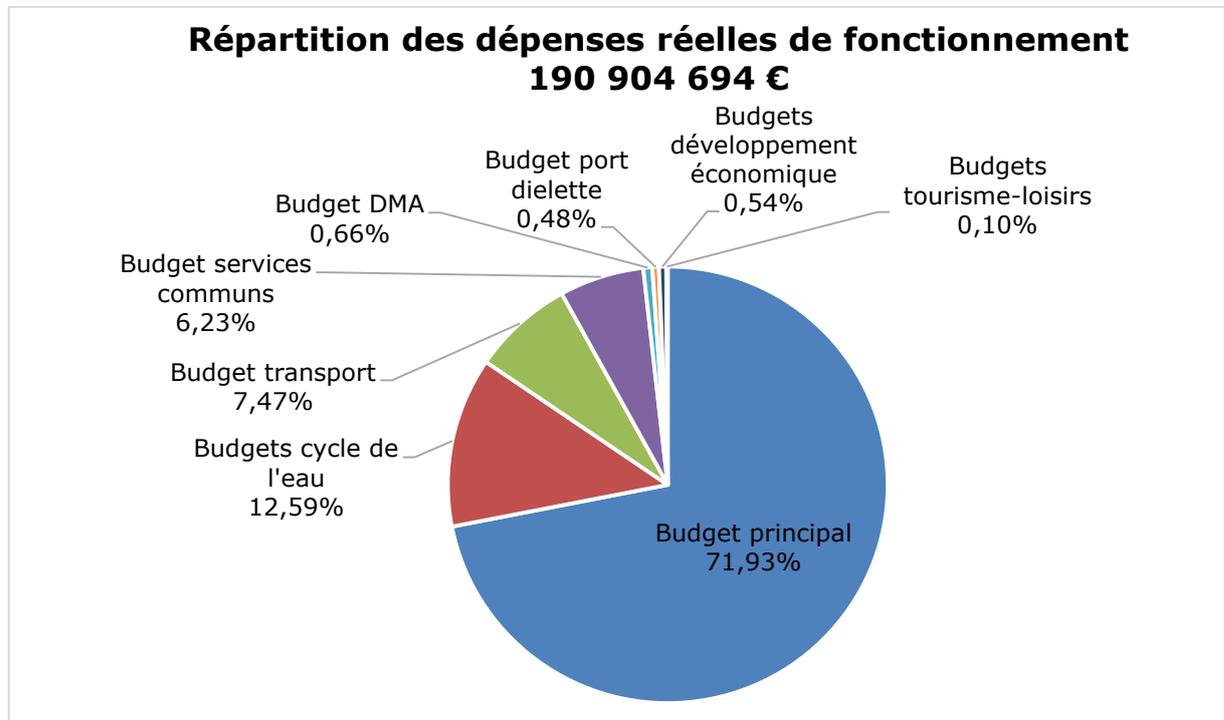
Le budget général 2020, comportant un budget principal et 14 budgets annexes, a été réalisé à hauteur de 268 384 155,37 € en recettes (taux de réalisation de 60,25%) pour 251 475 782,38 € de dépenses (taux de réalisation de 56,45%).

en € tous mouvements	Dépenses (fonct + invt)			Recettes (fonct + invt)		
	Prévu	Réalisé	Taux réalisation	Prévu	Réalisé	Taux réalisation
<b>Budget principal</b>	236 123 676,00	160 091 895,33	67,80%	236 123 676,00	172 938 693,30	73,24%
<b>Budget golf</b>	42 016,00	21 860,57	52,03%	42 016,00	29 439,04	70,07%
<b>Budget activité commerciale tourisme</b>	547 175,00	195 251,16	35,68%	547 175,00	218 478,28	39,93%
<b>Budget assainissement TTC</b>	3 549 226,00	1 762 529,89	49,66%	3 549 226,00	1 033 493,93	29,12%
<b>Budget cinéma</b>	1 186 437,00	110 755,90	9,34%	1 186 437,00	141 073,88	11,89%
<b>Budget port Dielette</b>	4 288 479,00	1 800 866,56	41,99%	4 288 479,00	1 658 928,26	38,68%
<b>Budget dév. Éco. Location M4</b>	2 042 495,00	432 923,11	21,20%	2 042 495,00	694 879,94	34,02%
<b>Budget eau</b>	60 204 544,00	19 355 372,69	32,15%	60 204 544,00	23 273 435,47	38,66%
<b>Budget assainissement HT</b>	55 207 047,00	25 648 513,45	46,46%	55 207 047,00	23 464 749,22	42,50%
<b>Budget dev. Éco. ventes</b>	16 764 552,00	7 303 402,25	43,56%	16 764 552,00	7 065 441,64	42,15%
<b>Budget dev. Éco. Location M14</b>	3 517 545,00	2 248 652,44	63,93%	3 517 545,00	2 849 273,22	81,00%
<b>Budget abattoir</b>	473 411,00	136 613,79	28,86%	473 411,00	160 742,12	33,95%
<b>Budget transports</b>	33 298 836,00	16 594 150,99	49,83%	33 298 836,00	15 968 311,10	47,95%
<b>Budget DMA M4</b>	3 604 744,00	1 762 555,79	48,90%	3 604 744,00	2 391 557,28	66,34%
<b>Budget services communs</b>	24 614 893,79	14 010 438,46	56,92%	24 614 893,79	16 495 658,69	67,01%
<b>TOTAUX</b>	<b>445 465 076,79</b>	<b>251 475 782,38</b>	<b>56,45%</b>	<b>445 465 076,79</b>	<b>268 384 155,37</b>	<b>60,25%</b>

En mouvement réels et hors résultats reportés et cessions, concernant la section de fonctionnement, le taux de réalisation des recettes atteint 95,74% et celui des dépenses 88,35%. Pour la section d'investissement, le taux s'établit à 26,54% en recettes et à 20,34% en dépenses.

Mouvements réels	taux réalisation dépenses	taux réalisation recettes
<b>Budget général en fonctionnement</b>	88,35%	95,74%
<b>Budget général en investissement</b>	20,34%	26,54%

Le budget principal représente 71,9% des dépenses du budget général, suivis des budgets annexes du cycle de l'eau (12,6% des dépenses), celui des transports publics (7,5% des dépenses), et des services communs (6,2% des dépenses).



## L'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

En 2020, le budget principal a dégagé 172 938 693,30 € de recettes et 160 091 895,33 € de dépenses. L'exécution budgétaire se présente ainsi, tous mouvements confondus :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement (total)	145 037 483,52	150 627 944,01	5 590 460,49	21 078 487,81	26 668 948,30
Investissement (total)	15 054 411,81	22 310 749,29	7 256 337,48	-161 923,21	7 094 414,27
<b>Total du budget principal</b>	<b>160 091 895,33</b>	<b>172 938 693,30</b>	<b>12 846 797,97</b>	<b>20 916 564,60</b>	<b>33 763 362,57</b>

Le résultat 2020 s'élève à 12 846 797,97 € et le résultat de clôture tenant compte des excédents antérieurs (hors restes à réaliser) s'établit à 33 763 362,57 €, contre 29 675 030,35 € en 2019 soit une augmentation du fonds de roulement de 4 088 332,22 €.

## I. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 145 037 483,52 €, dont 137 320 914,67 € en opérations réelles et 7 716 568,85 € en opérations d'ordre.

### A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux d'emploi des crédits permet de mesurer le niveau de réalisation des crédits ouverts au budget, sachant que le terme « emploi » regroupe les notions de dépenses mandatées et de charges rattachées (le service est réalisé mais les pièces justificatives n'ont pas été transmises avant la fin de la journée complémentaire).

Pour 2020, le taux de réalisation s'élève à 94% soit un niveau similaire à 2019 (94,42%). Parmi les charges à caractère général, des dépenses n'ont pas été réalisées notamment sur les postes de contrats de prestations, d'entretien des terrains et bâtiments publics, d'études et recherches.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	25 309 556,00	20 498 864,05	80,99%
Charges de personnel (chap. 012)	32 122 902,00	31 879 604,16	99,24%
Autres charges de gestion courante (65)	27 182 313,84	24 424 304,18	89,85%
Atténuations de produits (chap. 014)	59 618 818,00	59 000 978,97	98,96%
<b>Total gestion des services</b>	<b>144 233 589,84</b>	<b>135 803 751,36</b>	<b>94,16%</b>
Charges financières (chap. 66)	320 162,00	313 368,81	97,88%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	1 538 391,16	1 203 794,50	78,25%
Dépenses imprévues (022)			
<b>TOTAL</b>	<b>146 092 143,00</b>	<b>137 320 914,67</b>	<b>94,00%</b>

Les charges de fonctionnement sont essentiellement constituées de dépenses récurrentes et rigides, avec cependant des incertitudes et des variables difficilement prévisibles.

### B. Les dépenses de fonctionnement

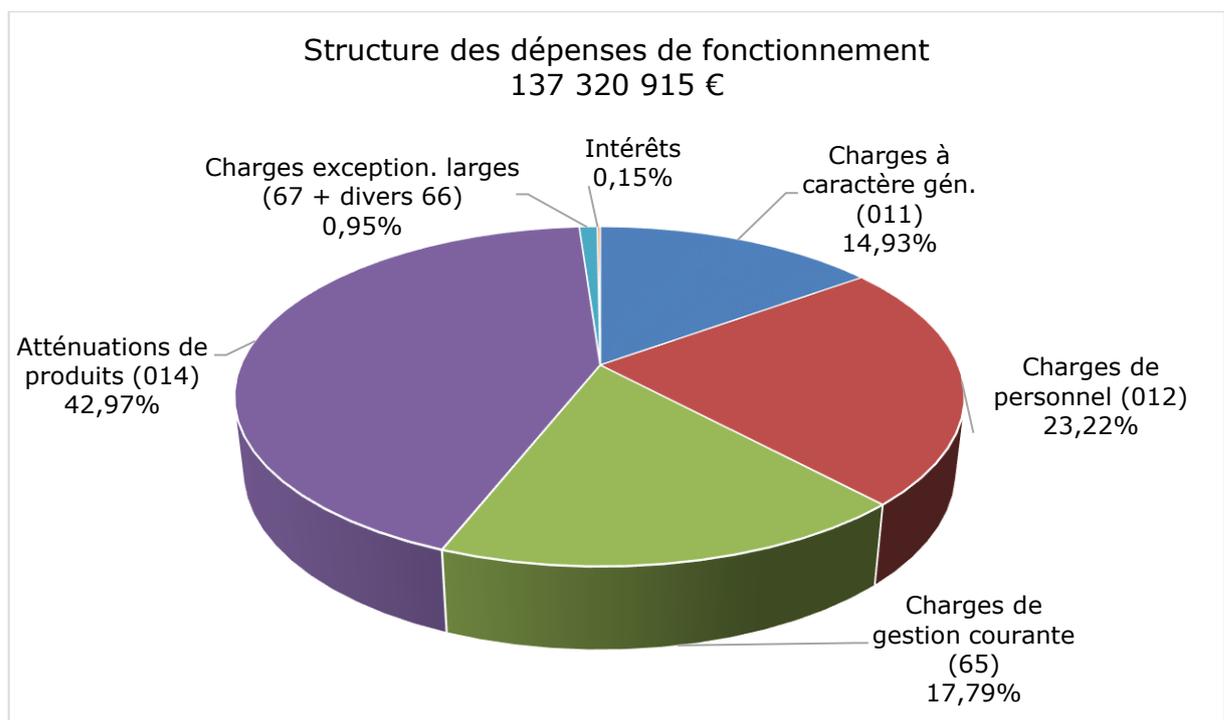
Si les transferts de compétence impactent peu l'année 2020, du fait de la convention de délégation des EPU, la crise sanitaire vient toutefois impacter l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Ainsi, les charges de fonctionnement s'élèvent à 137,3 M€ pour 2020, en hausse de 2,36% par rapport à 2019.

K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle(*)
Charges à caractère général (011)	20 325	20 499	174	0,86%	0,35%
Charges de personnel (012)	30 285	31 880	1 595	5,27%	4,74%
Charges de gestion courante (65)	24 168	24 424	256	1,06%	0,56%
<b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>74 778</b>	<b>76 803</b>	<b>2 025</b>	<b>2,71%</b>	<b>2,20%</b>
Atténuations de produits (014)	57 898	59 001	1 103	1,91%	1,40%
<b>Charges de fonctionnement courantes</b>	<b>132 676</b>	<b>135 804</b>	<b>3 128</b>	<b>2,36%</b>	<b>1,85%</b>

K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle(*)
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	1 228	1 306	78	6,33%	5,80%
<b>Charges de fonctionnement hors intérêts</b>	<b>133 904</b>	<b>137 109</b>	<b>3 206</b>	<b>2,39%</b>	<b>1,88%</b>
Intérêts nets	261	212	-49	-18,87%	-19,27%
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>134 164</b>	<b>137 321</b>	<b>3 157</b>	<b>2,35%</b>	<b>1,84%</b>
<i>(*) évolution corrigée de la hausse des prix soit une inflation définitive pour 2020 : 0,5%</i>					

Les dépenses 2020 se répartissent comme suit :



La spécificité du budget principal de la communauté d'agglomération a trait au poids du chapitre 014 dans la structure des dépenses. Ce dernier représente 42,97% des dépenses réelles de fonctionnement, il contient notamment l'attribution de compensation pour 46,3 M€ et la dotation de solidarité communautaire d'un montant de 5,4 M€.

Les charges de personnel représentent quant à elles 23,22% des dépenses, hors chapitre attribution de compensation, ce ratio avoisine les 39%.

### 1) La stabilité des charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général, qui assurent les dépenses courantes d'administration, ont augmenté de 0,86% pour atteindre 20,5 M€ en 2020.

K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	20 325	20 499	174	0,86%	0,35%

La crise sanitaire impacte l'évolution des dépenses à caractère général avec des dépenses supplémentaires (acquisition de matériel de protection et de désinfection) mais également des dépenses moins importantes que prévues du fait des confinements et des fermetures administratives de certains sites (piscines, équipements sportifs...).

Les comptes 60 sont constitués des produits courants et des fournitures stockables et non stockables (eau, énergie, électricité, chauffage...). Ces dépenses ont atteint 3,2 M€ en hausse de 257 K€ :

- Autres matières et fournitures : 671 K€ (+184 K€), dont 565 K€ au titre des déchets ménagers et assimilés, et 72 K€ d'acquisition de masques COVID
- Energie et électricité : 658 K€ (+38 K€)
- Carburants : 558 K€ (-135 K€ dont -105 K€ au titre des déchets ménagers et assimilés)
- Fournitures de petits équipements : 411 K€ (+177 K€), dont 93 K€ pour l'achat de matériels de protection et de désinfection COVID
- Combustibles : 216 K€ (-136 K€ liés notamment à la fermeture des piscines Océalis, de Saint Sauveur le Vicomte et Les Pieux)
- Eau et assainissement : 142 K€ (+52 K€) dont 107 K€ pour les piscines Océalis et Les Pieux (+65 K€)
- Vêtements de travail : 114 K€ (+32 K€).

Les comptes 61 concernent les dépenses d'entretien et de réparations (voies, réseaux, bâtiments), de locations, de maintenance et d'assurance, elles s'élèvent au total à 15,2 M€ en baisse de 214 K€ :

- Contrats de prestations de services : 12 047 K€ (-179 K€) dont 11 588 K€ concernant les contrats de prestation de traitement et de transport des déchets ménagers (-101 K€, compensés par une hausse de la masse salariale suite à l'incendie du centre de tri de Donville-les-Bains)
- Autres biens mobiliers : 773 K€ (-70 K€), dont 752 K€ au titre des déchets ménagers et assimilés (entretien bacs, conteneurs...)
- Entretien et réparation sur terrains : 380 K€ (+196 K€) dont 173 K€ pour l'entretien des espaces verts des zones industrielles et commerciales
- Matériel roulant : 347 K€ (-3 K€)
- Maintenance : 340 K€ (-1 K€)
- Locations immobilières : 273 K€ (+69 K€) dont 33 K€ pour les Vindits et 123 K€ pour l'hôtel de l'Atlantique (+76 K€).
- Entretien et réparations bâtiments publics et autres : 222 K€ (+73 K€)
- Etudes et recherches : 151 K€ (-274 K€, étude Programme Local Habitat (PLH) et étude commerce en 2019).

Les comptes 62 (honoraires, frais d'actes et de contentieux, dépenses diverses) ont totalisé 1,8 M€ soit +106 K€ par rapport à 2019 :

- Frais de télécommunications : 231 K€ (-13 K€)

- Honoraires : 230 K€ (-2 K€) dont 140 K€ pour l'animation Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Remboursement de frais aux communes membres ou autres organismes : 219 K€ (+8 K€)
- Frais d'acte et de contentieux : 214 K€ (+156 K€) dont 191 K€ dans le cadre du protocole transactionnel sur l'extension de la déchetterie de Varouville
- Divers : 207 K€ (+110 K€) dont 59 K€ pour l'opération attractivité et 53 K€ pour l'habillage du parc automobile communautaire
- Frais d'affranchissement : 91 K€ (-44 K€)
- Concours divers : 90 K€ (-69 K€ dont -50 K€ sur la cotisation au syndicat mixte Ports de Normandie suite à un changement d'imputation comptable au chapitre 65)
- Autres services extérieurs : 84 K€ (-119 K€).

Les comptes 63 (impôts) s'établissent à 309 K€ (+25 K€).

## 2) Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont constituées de la rémunération et des charges pour un effectif de 668,71 ETP sur le budget principal au 31 décembre 2020.

En 2020, les charges de personnel ont ainsi représenté près de 31,9 M€.

K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges de personnel (012)	30 285	31 880	1 595	5,27%	4,74%

Entre 2019 et 2020, les charges de personnel sont en évolution du fait des mouvements et créations de personnel, mais également à l'incendie du centre de tri de Donville-les-Bains qui a nécessité la reprise en régie des activités liées à la fin de ce marché et l'embauche de 29 contrats de projets.

Code article	Article	2019	2020	Variation €	Variation %
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0	335 800,86	335 800,86	
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	60 366,11	3 963,98	-56 402,13	-93,43%
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	68 763,84	80 212,76	11 448,92	16,65%
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	89 979,00	92 927,00	2 948,00	3,28%
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	167 789,04	145 900,69	-21 888,35	-13,05%
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	53 989,00	55 749,00	1 760,00	3,26%
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	12 867 849,53	13 139 690,80	271 841,27	2,11%
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	301 996,74	289 489,96	-12 506,78	-4,14%
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 552 866,46	3 779 017,01	226 150,55	6,37%

Code article	Article	2019	2020	Variation €	Variation %
64131	REMUNERATION	4 080 362,27	4 193 396,64	113 034,37	2,77%
64138	AUTRES INDEMNITES	461 122,71	644 834,23	183 711,52	39,84%
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	19 810,30	27 180,10	7 369,80	37,20%
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 443 633,38	3 629 180,37	185 546,99	5,39%
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	4 188 186,53	4 301 572,25	113 385,72	2,71%
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	177 853,85	192 182,68	14 328,83	8,06%
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	313 716,21	385 718,93	72 002,72	22,95%
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 808,26	0	-6 808,26	-100,00%
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	0	3 924,86	3 924,86	
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	190 208,15	197 248,48	7 040,33	3,70%
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	20 712,35	18 402,98	-2 309,37	-11,15%
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	201 591,68	270 215,10	68 623,42	34,04%
6488	AUTRES CHARGES	17 217,75	92 995,48	75 777,73	440,11%
<b>TOTAL</b>		<b>30 284 823,16</b>	<b>31 879 604,16</b>	<b>1 594 781,00</b>	<b>5,27%</b>

L'évolution est liée à plusieurs facteurs pouvant être regroupés en deux catégories :

- les mesures gouvernementales :
  - ✓ Poursuite de la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) pour plus de 60 000 €,
  - ✓ L'impact du relèvement du SMIC de 1,2% qui a induit le versement d'une indemnité différentielle aux agents rémunérés au début de l'échelle C1 pour un coût de près de 8 000 €.
- les mesures propres à la collectivité :
  - ✓ Répercussion en année pleine de la revalorisation du régime indemnitaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 représentant près de 120 000 € sur 2020,
  - ✓ Répercussion en année pleine de la revalorisation de la participation employeur à la mutuelle à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 représentant près de 30 000 €,
  - ✓ Augmentation du taux accident travail passant de 1,29 à 2,29 pour un coût de plus de 55 000 €,
  - ✓ Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : les avancements de grade et d'échelon ont représenté plus de 300 000 € en 2020,
  - ✓ La mise en œuvre d'une indemnité exceptionnelle COVID pour près de 130 000 €,
  - ✓ La mise en œuvre d'une participation aux chèques vacances pour plus de 75 000 €.

Enfin, l'embauche des 29 contrats de projets suite à l'incendie du centre de tri de Donville-les-Bains a généré un surcoût de plus de 335 000 € compensé en partie par l'arrêt du marché lié.

Parallèlement on constate des évolutions sur certains articles liées à des situations spécifiques :

- Augmentation de l'article 6217 : en 2019, les factures liées à la mise à disposition de personnels via les conventions de service mises en place avec la ville de Cherbourg-en-Cotentin n'avaient pas pu être émises avant la fin de la journée complémentaire. Sur l'année 2020, la mise en place de ces remboursements étant effective, on retrouve les dépenses correspondantes sur cet article.
- Diminution de l'article 6218 : en 2019 restaient en paiement sur le budget principal, des factures du centre de gestion (CDG) concernant le mois de décembre 2018. En 2020, pour l'ensemble des agents gérés par le CDG intervenant sur les compétences gérées par les services communs (restauration scolaire, crèches...), les factures ont été mises en paiement directement sur le budget annexe 17 ; le mandaté sur cet article correspond aux charges sociales dont la communauté d'agglomération est redevable auprès d'une commune ayant recruté un agent pris en charge par le CDG suite à une suppression de poste.
- Diminution de l'article 6336 : le CNFPT n'a pas demandé le versement de la cotisation sur novembre et décembre, ce qui a représenté une économie d'environ 25 000 €.

### 3) Les atténuations de produits (chapitre 014)

Les atténuations de produits, premier poste de dépense, s'élèvent à 59 M€ en hausse de 1,91% soit 1,1 M€ par rapport à 2019.

	K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
					nominale	réelle
Atténuations de produits (014)		57 898	59 001	1 103	1,91%	1,40%

Ce chapitre représente 43% des dépenses réelles de fonctionnement globales. Il comprend avant tout les attributions de compensations (AC), liées aux transferts de compétences, aux mécanismes mis en place afin d'assurer la neutralité financière et fiscale pour les communes et les contribuables, ainsi que certains frais de services communs fonctionnels (conventions de mise à disposition pour les autorisations du droit des sols, les ressources humaines, les systèmes d'information et les finances, le système d'information géographique). La communauté d'agglomération a ainsi versé 46 342 434 € à ses 129 communes membres en 2020, contre 46 199 423 € en 2019. Cependant, la contribution nécessaire au financement du budget annexe « services communs » a été prélevée sur les AC définitives des communes membres à hauteur de 9 938 311 € transférant ainsi la dépense au chapitre 65 via la subvention versée au budget annexe.

Les AC sont appelées à se stabiliser dans les années à venir une fois que les transferts de compétences et d'équipements entre les communes et la communauté d'agglomération auront été définitivement arrêtés.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la péréquation d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres. Le pacte financier et fiscal adopté en décembre 2017 définit les conditions de mise en œuvre de cette solidarité financière avec les communes membres avec une enveloppe « solidaire »

destinée à organiser la péréquation financière entre communes et une enveloppe de « neutralité » visant à garantir la neutralité budgétaire de la création de la communauté d'agglomération par un système de garantie ou d'écrêtement de l'enveloppe individuelle.

Pour 2020, la DSC s'élève à 5 429 677 €, contre 4 538 984 € en 2019, soit une hausse de 891 K€ afin de compenser les pertes de DGF subies par les communes du fait de la création de la communauté d'agglomération et les pertes de produit fiscal pour les communes ayant instauré un abattement de 15% de la taxe sur le foncier bâti des surfaces commerciales de moins de 400 m<sup>2</sup>.

Le solde de ce chapitre est principalement constitué du reversement sur le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour 6 227 155 € et du prélèvement sur le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) pour 903 919 € (+71 K€).

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Reversement attribution de compensation	46 199 423	46 342 434	143 011	0,31%
Dotation de solidarité communautaire	4 538 984	5 429 677	890 693	19,62%
Prélèvement FNGIR	6 227 155	6 227 155	0	0%
FPIC	832 814	903 919	71 105	8,54%

#### 4) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante sont destinées à assurer le fonctionnement des services publics gérés sur des budgets annexes ainsi qu'à financer des tiers de l'établissement, qu'ils soient publics ou privés.

Le chapitre 65 a atteint 24,4 M€ en 2020 en hausse de 256 K€ par rapport à 2019.

K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges de gestion courante (65)	24 168	24 424	256	1,06%	0,56%

Les subventions ont totalisé un montant de 5 260 212 €, avec notamment la contribution en faveur de la SPL Développement Touristique du Cotentin pour un montant de 3 712 149 €.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Subventions (compte 6574)	4 873 689	5 260 212	386 523	7,93%
<i>Dont contribution SPL</i>	<i>3 103 513</i>	<i>3 712 149</i>	<i>608 637</i>	<i>19,61%</i>

Ce poste a subi une hausse de 387 K€ notamment du fait de l'augmentation de la contribution à la SPL Développement Touristique du Cotentin. Sur l'année 2020, la communauté d'agglomération a soutenu plusieurs événements dont l'arrivée de la Rolex Fastnet Race (166 K€) prévue à l'été 2021.

Des subventions pour un montant total de 20 000 € ont été attribuées pour soutenir des associations touchées par la crise sanitaire.

La contribution au SDIS s'est élevée à 6 913 104 €, en baisse de 549 K€. Toutefois, la contribution étant payée par prélèvement en fin de mois, le solde de décembre n'a pas été mandaté sur l'année 2020. En réalité, la contribution 2020 au SDIS s'élève à 7 541 577 €, soit en augmentation de 1,07%.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
SDIS	7 461 748	6 913 104	-548 644	-7,35%
SDIS (corrigé)	7 461 748	7 541 577	79 829	1,07%

Les subventions versées aux budgets annexes sont détaillées ci-après :

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Subvention transports	93 534	0	-93 534	-100,00%
Subvention activités commerciales tourisme	64 043	107 313	43 270	67,56%
Subvention golf	2 517	2 381	-136	-5,39%
Subvention services communs	9 708 122	9 938 311	230 189	2,37%
<b>TOTAL subventions budgets annexes</b>	<b>9 896 170</b>	<b>10 048 005</b>	<b>151 835</b>	<b>1,53%</b>

Le budget annexe transport n'a pas nécessité de subvention du budget principal sur 2020.

Prélevée dans les attributions de compensation, le budget principal a reversé la somme de 9 938 311 € au budget annexe « services communs ».

Enfin, la communauté d'agglomération a reversé la somme de 311 511 € au Département pour participer à l'achat des masques à destination des habitants.

## 5) Les charges financières (chapitre 66) et les charges exceptionnelles (67 et divers 66)

Le maintien des taux variables à un niveau proche voire inférieur à zéro et la diminution de l'encours permettent de contenir la charge financière.

K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Intérêts nets	261	212	-49	-18,87%	-19,27%

Les charges exceptionnelles ont augmenté de 78 K€ pour atteindre 1 306 K€.

K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	1 228	1 306	78	6,33%	5,80%

Elles comprennent principalement la subvention pour la Cité de la Mer pour un montant de 1 010 735 € (+43 K€).

Le chapitre 67 comprend également la subvention vers le budget annexe « cinéma » à hauteur de 21 928 € et le budget annexe « abattoir » pour 48 374 €.

Enfin, des remboursements d'activités et des remises de loyers ont été accordées pour 12 K€ du fait des fermetures administratives engendrées par la crise sanitaire.

## II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 150 627 944,01 €, dont 148 984 773,51 € en opérations réelles et 1 643 170,50 € en opération d'ordre.

### A. Le taux d'emploi des crédits

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 99,21%.

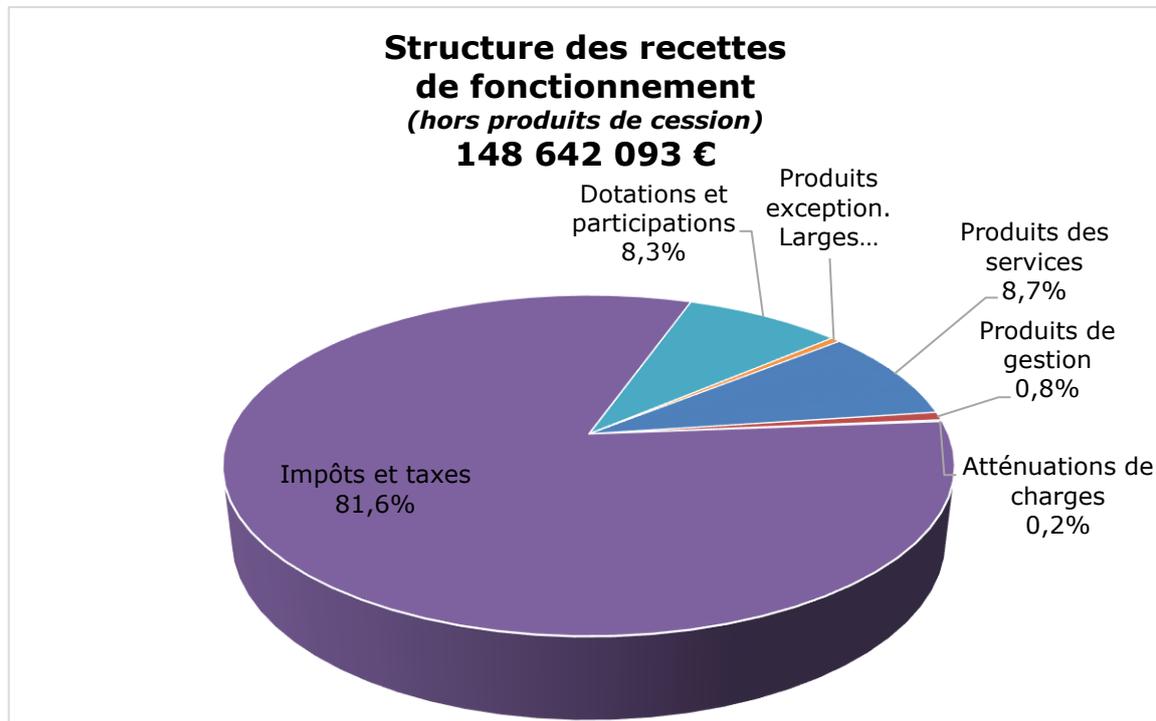
€	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	13 342 730,00	12 893 173,99	96,63%
73 Impôts et taxes	121 272 038,00	121 331 318,87	100,05%
74 Dotations, subventions et participations	13 525 621,00	12 297 054,35	90,92%
75 Autres produits de gestion courante	898 643,00	1 154 112,09	128,43%
013 Atténuation de charges	122 440,00	227 982,83	186,20%
<b>TOTAL RECETTES DES SERVICES</b>	<b>149 161 472,00</b>	<b>147 903 642,13</b>	<b>99,16%</b>
76 Produits financiers	506 048,00	506 719,18	100,13%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	156 818,19	75 375,75	48,07%
78 Reprise sur provisions et dépréciations		156 356,00	
<b>TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions)</b>	<b>149 824 338,19</b>	<b>148 642 093,06</b>	<b>99,21%</b>

### B. Les recettes de fonctionnement

Tout comme les charges de fonctionnement, les recettes de fonctionnement sont impactées par la crise sanitaire et restent stables pour atteindre 148,6 M€, soit +0,15 % par rapport à 2019.

en K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Produits des services (70)	13 187	12 893	-294	-2,23%	-2,72%
Produits de gestion (75)	1 169	1 154	-15	-1,29%	-1,78%
Produits d'atténuation (013)	333	228	-105	-31,52%	-31,86%
Impôts et taxes (73)	120 065	121 331	1 267	1,05%	0,55%
Dotations et participations (74)	13 057	12 297	-760	-5,82%	-6,29%
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>147 811</b>	<b>147 904</b>	<b>93</b>	<b>0,06%</b>	<b>-0,44%</b>
Produits exceptionnels larges (76 net + 77+ 78)	615	738	124	20,14%	19,54%
<b>Produits de fonctionnement (hors cessions)</b>	<b>148 426</b>	<b>148 642</b>	<b>216</b>	<b>0,15%</b>	<b>-0,35%</b>

Les impôts et taxes représentent 81,6% des recettes de fonctionnement, suivis des produits des services (8,7%) et des dotations et participations (8,3%).



### 1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les produits des services et du domaine enregistrent une baisse de 294 K€ en 2020 pour s'établir à près de 12,9 M€.

en K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Produits des services (70)	13 187	12 893	-294	-2,23%	-2,72%

Les remboursements liés à la mise à disposition de personnel et les remboursements de frais d'administration représentent 92% des recettes de ce chapitre.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Mise à disposition personnel budget DMA M4	636 690	636 922	232	0,0%
Mise à disposition personnel budget Port Dielette	246 289	261 445	15 155	6,2%
Mise à disposition personnel budget activité commerciale tourisme	94 518	82 000	-12 518	-13,2%
Mise à disposition personnel budget services communs	7 225 262	7 541 072	315 811	4,4%
Mise à disposition personnel budget transports		263 000	263 000	
<b>Mise à disposition personnel budgets annexes</b>	<b>8 202 758</b>	<b>8 784 439</b>	<b>581 680</b>	<b>7,1%</b>

La refacturation des charges de personnel au budget annexe « transports » a été mise en place à compter de 2020.

Les remboursements de frais par les budgets annexes sont la contrepartie des moyens mis à disposition (bâtiments, moyens généraux, finances, ressources humaines...) et sont évalués forfaitairement à hauteur de 5% des recettes réelles de fonctionnement des budgets annexes concernés.

Ces derniers ont diminué sur 2020 passant de 2,6 M€ à 2,1 M€ du fait d'une baisse des recettes de fonctionnement sur les budgets annexes concernés.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Remboursement de frais budget annexe eau	953 321	778 082	-175 239	-18,4%
Remboursement de frais budget annexe assainissement	858 311	779 514	-78 796	-9,2%
Remboursement de frais budget annexe services communs	806 604	513 340	-293 264	-36,4%
<b>Remboursement de frais budget annexe</b>	<b>2 618 235</b>	<b>2 070 937</b>	<b>-547 298</b>	<b>-20,9%</b>

Une régularisation correspondant à la contribution des eaux pluviales urbaines de la ville de Cherbourg-en-Cotentin pour les années 2018 et 2019 a été enregistrée sur l'exercice 2020 à hauteur de 640 311 €.

Les redevances et droits des services perçus au titre des équipements ont diminué de près de moitié du fait des fermetures administratives liées à la crise sanitaire.

Ainsi, les redevances issues du Planétarium Ludiver ont diminuée de 91 K€ et celles des piscines (Les Pieux, Océalis, Saint Sauveur Le Vicomte) de 159 K€.

Globalement, les redevances s'élèvent à 290 K€ pour 2020.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Redevances et droits de services à caractère culturel (7062)	159 183	59 087	-100 096	-62,9%
Redevance à caractère sportif (70631)	390 739	230 913	-159 826	-40,9%
Redevances à caractère de loisirs (70632)	69	0	-69	-100,0%
<b>Total</b>	<b>549 991</b>	<b>290 000</b>	<b>-259 992</b>	<b>-47,3%</b>

## 2) Les ressources fiscales (chapitre 73)

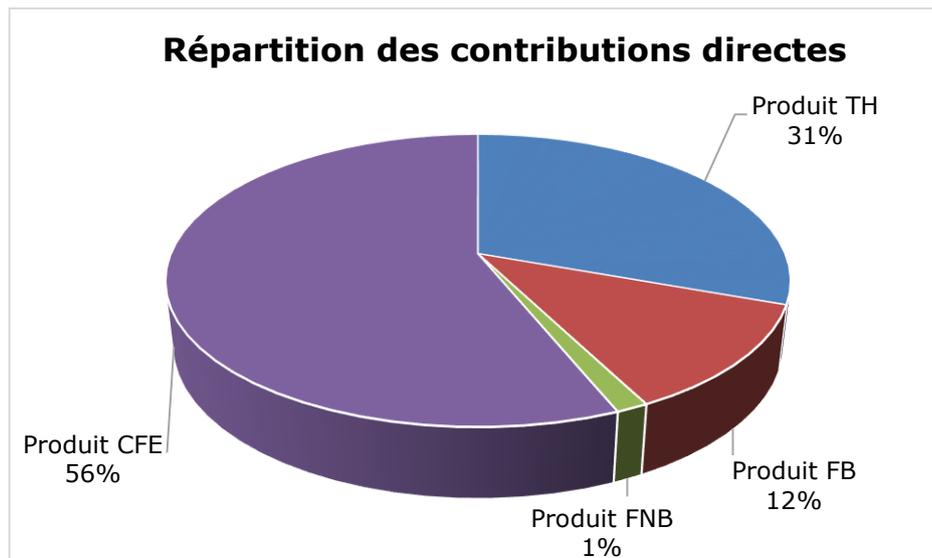
Les ressources fiscales ont atteint 121,3 M€ en 2020 contre 120,1 M€ en 2019 soit une progression de près de 1,3 M€.

en K€	2019	2020	évolution K€	évolution %	
				nominale	réelle
Impôts et taxes (73)	120 065	121 331	1 267	1,05%	0,55%

a) Les impôts directs locaux

Suite à la création de la communauté d'agglomération du Cotentin, cette dernière s'est vue attribuer la totalité des impôts économiques et une partie des recettes de taxe d'habitation et de taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti.

En termes de structure, la cotisation foncière des entreprises représente 56% des contributions directes, suivies de la taxe d'habitation (31%) et des taxes foncières (13%).



La loi de finances 2018 a programmé la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 80% des contribuables en 2020. Les 20% de contribuables restants seront exonérés progressivement à hauteur de 30% en 2021, 65% en 2022, pour ne plus rien cotiser à compter de 2023. Les résidences secondaires et autres meublés non affectés à la résidence principale continueront à être soumis à la TH.

La loi de finances 2020 a précisé les conditions de compensation de la suppression de la TH. Alors que les communes préserveront leur pouvoir de taux avec le transfert du taux départemental de la taxe sur le foncier bâti, les EPCI à fiscalité propre percevront dès 2021 une fraction du produit de TVA et perdront leur levier fiscal. Cette perte de pouvoir sur le taux de TH est effective dès 2020.

En 2020, la loi de finances avait fixé la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition à 0,9% pour la taxe d'habitation et à 1,2% pour les taxes foncières.

Ainsi, les bases de la taxe d'habitation (TH) ont évolué favorablement, avec une progression de 1,64%. Les bases des taxes foncières (TF) ont connu une dynamique forte sur le bâti avec une augmentation de 3,46% et modérée sur le non bâti avec +1,16%.

Enfin, les bases de la cotisation foncière des entreprises (CFE) ont connu une hausse de 2,57% contre 1,27% en 2019. Depuis 2017, les locaux professionnels (hormis les locaux industriels) disposent d'une nouvelle valeur locative révisée égale au produit de la surface pondérée par un tarif au mètre carré, éventuellement ajusté d'un coefficient de localisation. Afin d'éviter de trop fortes variations de la CFE pour les contribuables, des mécanismes de lissage ont été mis en place.

La structure atypique des bases de la communauté d'agglomération avec une part importante d'établissements industriels (89% des bases de CFE et 51% des bases de foncier bâti) lui permet de conserver un certain dynamisme et d'amortir les effets de la crise sur les recettes fiscales à venir.

Le conseil communautaire a maintenu les taux d'imposition en 2020.

Ainsi, à taux constants, les produits des impositions directes locales ont atteint un produit total de 81 M€, en hausse de 2,37% par rapport à 2019 (+1,9 M€).

K €	2019	2020	évolution nominale	évolution physique
Base TH	194 360	197 551	1,64%	0,74%
Base FB	300 610	310 998	3,46%	2,23%
Base FNB	10 326	10 446	1,16%	-0,04%
Base CFE	210 731	216 141	2,57%	

Taux TH	12,50%	12,50%	0,00%
Taux TFB	3,10%	3,10%	0,00%
Taux TFNB	10,98%	10,98%	0,00%
Taux CFE	21,02%	21,02%	0,00%

				Evolution K€
Produit TH	24 295	24 694	1,64%	399
Produit FB	9 319	9 641	3,46%	322
Produit FNB	1 134	1 147	1,16%	13
Produit CFE	44 296	45 433	2,57%	1 137

<b>Total produit</b>	<b>79 043</b>	<b>80 915</b>	<b>2,37%</b>	<b>1 871</b>
----------------------	---------------	---------------	--------------	--------------

b) La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

La TEOM est recouvrée sur tous les pôles de proximité l'ayant instaurée avant la création de la CA du Cotentin (Cœur du Cotentin, Saint Pierre Eglise, Vallée de l'Ouve, Les Pieux, La Saire, Val de Saire, Canton de Montebourg, Cherbourg-en-Cotentin). Les pôles de Côte des Isles ainsi que Douve et Divette avaient instauré la REOM qui est intégrée au budget annexe « déchets ménagers et assimilés » sous nomenclature M4.

Dans l'attente d'une harmonisation des régimes et des taux d'imposition, les taux de TEOM décidés par les conseils de chaque entité l'année précédant la création de la CA du Cotentin ont été une nouvelle fois reconduits en 2020.

La TEOM a atteint 17 565 692 € en 2020, en hausse de 305 604 € par rapport à 2019.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
TEOM	17 260 088	17 565 692	305 604	1,77%

c) Les autres recettes fiscales

Les autres recettes fiscales sont composées de la contribution sur la valeur ajoutée (CVAE), de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
CVAE	11 949 768	12 827 200	877 432	7,34%
TASCOM	2 568 738	2 455 937	-112 801	-4,39%
IFER	5 183 423	5 243 756	60 333	1,16%

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le taux d'imposition est fixé nationalement, est l'une des deux composantes de la contribution économique territoriale (CET). La CVAE est due par les entreprises réalisant plus de 500 000 € de chiffre d'affaires, et est calculée en fonction de la valeur ajoutée produite, selon un barème progressif. La CVAE a atteint 12 827 200 € en 2020, en hausse de 7,34% (+877 432 €).

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), assise sur la surface de vente au détail des commerces de plus de 400 m<sup>2</sup>, s'est établie à 2 455 937 €, soit une baisse de 112 801 € par rapport à 2019 du fait d'une diminution des bases taxables à la TASCOM.

Les IFER sont constituées de neuf composantes et concernent essentiellement les installations éoliennes, hydroliennes, gazières, de production d'électricité, les transformateurs électriques. Les recettes se sont chiffrées à 5 243 756 € en 2020, en hausse de 60 333 € par rapport à 2019.

Enfin, la taxe de séjour, dont les tarifs ont été harmonisés sur tout le territoire, a rapporté 920 016 € en 2020 contre 1 300 423 € en 2019 (-29%) notamment du fait d'une baisse de la fréquentation touristique liée à la crise sanitaire.

d) Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC constitue un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées.

La communauté d'agglomération est devenue inéligible au FPIC en 2019 avec une sortie en deux temps du fait du mécanisme de garantie qui prévoit le maintien de 70% du montant global reversé à l'ensemble intercommunal (part CAC et part communes) en 2019 puis 50% du montant 2019 en 2020.

La communauté d'agglomération est à la fois contributrice et bénéficiaire de ce fonds, le solde notifié étant négatif de 329 650 € pour l'année 2020 en baisse de 791 004 € sous l'effet du mécanisme de garantie.

€	2019			2020			Evolution solde FPIC (€)
	prélèv.	reversem.	solde FPIC	prélèv.	reversem.	solde FPIC	
<b>FPIC communautaire (constaté)</b>	721 338	1 182 692	<b>461 354</b>	903 919	382 846	<b>-521 073</b>	-982 427
<b>FPIC communautaire (notifié)</b>	721 338	1 182 692	<b>461 354</b>	903 919	574 269	<b>-329 650</b>	-791 004

A noter que le dernier versement n'a pas été enregistré comptablement d'où une recette perçue inférieure au notifié 2020 qui sera régularisée sur l'exercice 2021 (191 423 €).

Enfin, en 2017, la CA n'a pas été éligible au FPIC mais a bénéficié du mécanisme de garantie. Cette non-éligibilité a été contestée et a fait l'objet d'un contentieux auprès du tribunal administratif. La communauté d'agglomération a obtenu une première révision favorable fin 2018, et une seconde sur l'exercice 2020 à hauteur de 70 490 €.

e) L'attribution de compensation perçue

La communauté d'agglomération du Cotentin a perçu 190 012 € d'attribution de compensation de la part de 24 communes au titre des différents transferts de compétences et des mécanismes mis en place afin d'assurer la neutralité financière et fiscale pour les communes et les contribuables.

**3) Les dotations et participations (chapitre 74)**

Les dotations et participations s'élèvent à 12,3 M€ pour 2020, en baisse de 5,82% par rapport à 2019.

en K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Dotations et participations (74)	13 057	12 297	-760	-5,82%	-6,29%

a) La dotation globale de fonctionnement (DGF)

La DGF s'est élevée à 7 504 872 € en 2020, soit à un niveau quasi équivalent à 2019 (-0,16%). Elle est composée de la dotation d'intercommunalité pour un montant de 1 199 758 €, en hausse de 103 899 € suite à la réforme engagée en 2019, avec dorénavant une enveloppe unique plutôt que des catégories de répartition par type de groupements, et un accroissement de l'enveloppe nationale hauteur de 30 M€ de manière pérenne.

La dotation de compensation subit quant à elle l'écroulement national instauré en loi de finances 2015 et a donc diminué de 1,81% pour atteindre 6 305 114 € en 2020.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Dotation d'intercommunalité	1 095 859	1 199 758	103 899	9,48%
Dotation de compensation	6 421 377	6 305 114	-116 263	-1,81%
<b>Total DGF</b>	<b>7 517 236</b>	<b>7 504 872</b>	<b>-12 364</b>	<b>-0,16%</b>

b) Les allocations de compensation et de péréquation fiscales

Les compensations fiscales concernent surtout la taxe d'habitation, ces dernières ont augmenté de 4,73%, soit un produit supplémentaire de 83 419 €. Les compensations au titre de la CET ont légèrement augmenté pour atteindre 163 035 € en 2020.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Compensations TH	1 763 929	1 847 348	83 419	4,73%
Compensations TF	25 813	26 234	421	1,63%
Compensations CET	161 430	163 035	1 605	0,99%
<b>Total compensations fiscales</b>	<b>1 951 172</b>	<b>2 036 617</b>	<b>85 445</b>	<b>4,38%</b>

Devenue variable d'ajustement, la dotation de compensation de la réforme professionnelle (DCRTP) a diminué de 16,68% et s'élève à 79 130 € en 2020.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
DCRTP	94 967	79 130	-15 837	-16,68%

Enfin, la communauté d'agglomération a perçu 461 578 € au titre du fonds départemental de péréquation de de la taxe professionnelle (FDTP), soit 37 702 € de moins qu'en 2019. La répartition de l'enveloppe consacrée aux intercommunalités se fait au prorata des dépenses d'investissement constatées au compte administratif de l'année précédente.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
FDTP	499 280	461 578	-37 702	-7,55%

c) Les autres subventions

Les autres subventions sont issues des partenaires publics et privés.

En 2019, le compte 7478 totalise 1,4 M€ dont 1,39 M€ au titre des déchets ménagers et assimilés en baisse de 311 K€.

Des subventions avaient également été perçues en 2019 sur la compétence GEMAPI à hauteur de 209 K€ contre 3 K€ en 2020.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Subventions et participations autres organismes (7478)	1 890 888	1 446 661	-444 227	-23,49%
<i>dont déchets ménagers et assimilés</i>	<i>1 701 233</i>	<i>1 389 787</i>	<i>-311 446(*)</i>	<i>-18,31%</i>
<i>dont GEMAPI</i>	<i>122 886</i>	<i>2 500</i>	<i>-120 386</i>	<i>-97,97%</i>

(\*) voir paragraphe V analyse déchets ménagers TEOM

Enfin, une subvention EDF a été perçue à hauteur de 119 421 € pour compenser les charges nettes des équipements « Grand Chantier » en l'absence de recettes fiscales du fait du report de la mise en route de l'EPR.

#### 4) Les produits de gestion (chapitre 75)

Les produits de gestion s'élèvent à 1,2 M€ pour 2020, en baisse de 1,29% par rapport à 2019.

en K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Produits de gestion (75)	1 169	1 154	-15	-1,29%	-1,78%

Les produits de gestion comprennent principalement les revenus d'immeuble mis en location pour 853 K€ et les produits issus de la valorisation de déchets (carton, ferraille...) pour 272 K€.

#### 5) Les produits exceptionnels larges

Les produits exceptionnels larges représente 738 K€ sur 2020, en hausse de 20% par rapport à 2019.

en K€	2019	2020	Evolution K€	Evolution %	
				nominale	réelle
Produits exceptionnels larges (76 net +77+78)	615	738	124	20,14%	19,54%

Les produits exceptionnels proviennent essentiellement d'une subvention EDF (447 761 €) pour compenser la charge nette des annuités des emprunts « Grand Chantier » en l'absence de recettes fiscales du fait du report de la mise en route de l'EPR.

### III. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

L'effet ciseau constaté entre les charges et les recettes de fonctionnement se répercute sur le niveau des soldes intermédiaires de gestion et notamment l'épargne nette qui s'élève à 9,7 M€, en baisse de 2,9 M€ par rapport à 2019.

K€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	147 811	147 904	93	0,06%
- Charges de fonctionnement courant	132 676	135 804	3 128	2,36%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>15 135</b>	<b>12 100</b>	<b>-3 035</b>	<b>-20,06%</b>
+ Produits except. et fin. hs intérêts	615	738	124	20,14%
- Charges except. et fin. hs intérêts	1 228	1 306	78	6,33%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>14 522</b>	<b>11 533</b>	<b>-2 989</b>	<b>-20,59%</b>
- Intérêts	261	212	-49	-18,87%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>14 261</b>	<b>11 321</b>	<b>-2 940</b>	<b>-20,62%</b>

K€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
- Capital	1 715	1 647	-68	-3,97%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>12 547</b>	<b>9 674</b>	<b>-2 872</b>	<b>-22,89%</b>

Toutefois, le niveau d'épargne nette 2019 est à relativiser du fait notamment de la phase de création de la CA qui implique toujours des changements de périmètres importants ainsi que des ajustements organisationnels qui ne permettent pas d'assurer strictement l'exécution de toutes les opérations comptables sur une année civile.

L'année 2020 connaît un périmètre plus stable mais des effets liés à la crise sanitaire sur les dépenses avec des coûts supplémentaires (achat de masques) mais également des dépenses non réalisées, et sur les recettes avec un manque à gagner du fait des fermetures administratives des équipements, soit un coût net évalué à plus d'1,3 M€.

	2020
<b>DEPENSES SUPPLEMENTAIRES</b>	<b>626 271</b>
Autres matière et fourniture (masques)	71 768
Fourniture petit équipement (protection désinfection)	92 991
Prime COVID	130 000
Subvention association	20 000
Participation masques CD50	311 511
<b>PERTE DE RECETTE</b>	<b>874 914</b>
Redevances Ludiver	91 105
Redevances piscines	159 441
Redevances Pays art et histoire	8 548
Remboursement frais BA services communs	293 264
Taxe de séjour	267 077
Subvention budget tourisme	43 270
Remboursement activités et remise loyers	12 208
<b>DEPENSES NON REALISEES</b>	<b>171 665</b>
Combustibles piscines	171 665
<b>COUT NET COVID</b>	<b>1 329 519</b>

Corrigée du coût estimé, l'épargne nette s'élèverait à 11 M€ soit une baisse de 12% par rapport à 2019.

La diminution des niveaux d'épargne se fait ressentir sur les ratios financiers :

	2019	2020
<b>Ep brute / produits fonct.</b>	9,65%	7,65%
<b>Ep nette / produits fonct.</b>	8,49%	6,54%

Pour 2020, le ratio rapportant l'épargne brute aux produits de fonctionnement s'établit à 7,65% quand la moyenne de la strate des communautés d'agglomération de 100 000 à 249 999 habitants s'élève à 12,38% pour 2019.

Si le niveau d'épargne nette reste cependant en phase avec le montant des dépenses d'investissement réalisées en 2020, ces dernières étant autofinancées, la capacité d'investissement ne pourra dépendre du renouvellement de la dette, déjà très faible, et ne passera que par une augmentation de l'épargne soit à travers une économie sur les charges, difficile à mettre en œuvre pour une collectivité en construction, soit par des recettes nouvelles et notamment celles attendues de l'EPR. D'ici là, le budget de la communauté d'agglomération ne peut s'offrir qu'un investissement limité au niveau d'épargne et des excédents cumulés.

## IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette du budget principal s'élève à 19,5% tandis que le taux d'emploi des crédits, incluant les restes à réaliser (dépenses engagées mais non mandatées), atteint 52,8%.

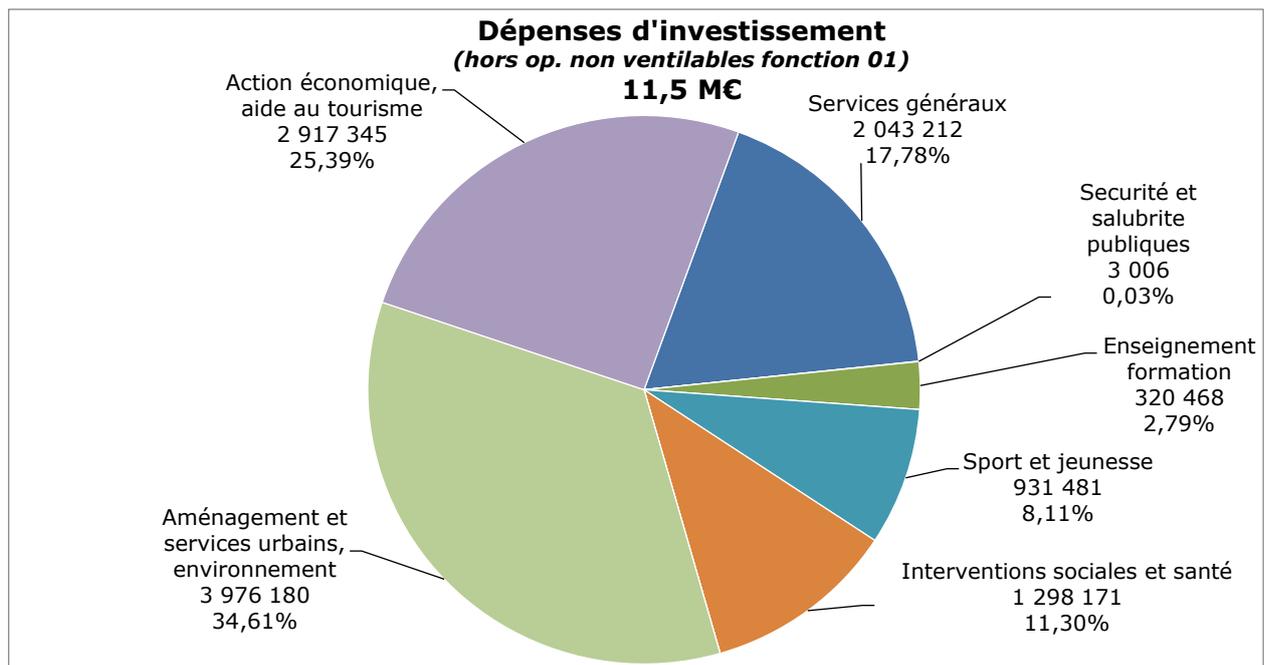
€	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandat.	Restes à réaliser (2)	Total (1)+(2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement	38 471 797	8 082 631	21,0%	11 794 548	19 877 180	51,7%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	6 711 829	1 069 739	15,9%	3 276 115	4 345 854	64,7%
<i>Immobilisations corporelles</i>	9 137 631	2 087 319	22,8%	3 064 142	5 151 461	56,4%
<i>Immobilisations en cours</i>	22 622 337	4 925 573	21,8%	5 454 291	10 379 864	45,9%
Opérations pour compte de tiers	3 692 191	396 447	10,7%	152 896	549 342	14,9%
Subv. d'équ. et fonds de concours	16 449 102	2 738 404	16,6%	7 704 986	10 443 390	63,5%
Participations et créances rattachées à des participations	215 373	215 373	100,0%	0	215 373	100,0%
Autres immobilisations financières	78 856	0	0,0%	0	0	0,0%
Autres	107 286	60 458	56,4%	0	60 458	56,4%
<b>TOTAL inv. réel hors dette</b>	<b>59 014 605</b>	<b>11 493 313</b>	<b>19,5%</b>	<b>19 652 430</b>	<b>31 145 743</b>	<b>52,8%</b>

### A. Les dépenses d'investissement hors dette

Les dépenses d'investissement hors dette se chiffrent à 11 493 313 € en 2020.

€	2019	2020	Variation €	Variation %
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	13 064 811	8 479 078	-4 585 733	-35,10%
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 10,13, 26, 27)	1 103 301	275 831	-827 470	-75,00%
<b>Total Inv. hors fds concours</b>	<b>14 168 112</b>	<b>8 754 909</b>	<b>-5 413 203</b>	<b>-38,21%</b>
Fds de concours & Subv éqpt (c/204)	2 397 231	2 738 404	341 173	14,23%
<b>Dépenses d'inv. hors dette (hors chap 16)</b>	<b>16 565 343</b>	<b>11 493 313</b>	<b>-5 072 030</b>	<b>-30,62%</b>

L'aménagement et les services urbains représentent le premier poste des dépenses d'investissement (34,6%). Viennent ensuite l'action économique et le tourisme (25,4%), les services généraux (17,8%) puis les interventions sociales et la santé (11,3%).



Les principales opérations sont listées ci-après :

- Aménagement et services urbains (3 976 180 €) dont notamment :
  - ✓ Collecte et traitement des ordures ménagères : 1 299 502 €, dont 373 219 € d'acquisition de véhicule de collecte, 215 373 € de titres de participation SPL NORMANTRI
  - ✓ Programme annuel eaux pluviales : 746 792 €
  - ✓ Travaux compétence GEMAPI : 621 797 €, dont 249 254 € de frais d'études, 236 743 € d'aménagement de berges et restauration de végétation
  - ✓ Aménagement du bourg de Siouville-Hague : 359 286 €
  - ✓ Installation d'une station hydrogène : 309 301 €
  
- Action économique, aide au tourisme (2 917 345 €) dont notamment :
  - ✓ Subvention d'équipement développement numérique (réseau FTTH) : 938 762 €
  - ✓ Travaux phase 4 Cité de la Mer : 708 903 €
  - ✓ Subvention d'équipement travaux de rénovation du navire Victor Hugo : 350 000 €
  - ✓ Acquisition de terrain ZA Les Fourches (Cherbourg-en-Cotentin) : 305 670 €
  - ✓ Participation syndicat mixte Ports de Normandie (ex PNA) : 120 000 €
  
- Services généraux (2 043 212 €) dont notamment :
  - ✓ Fonds de concours aux communes membres : 975 405 €
  - ✓ Travaux bâtiment A Hôtel Atlantique : 361 770 €
  - ✓ Matériel informatique : 134 956 €
  
- Interventions sociales et santé (1 298 171 €) dont notamment :

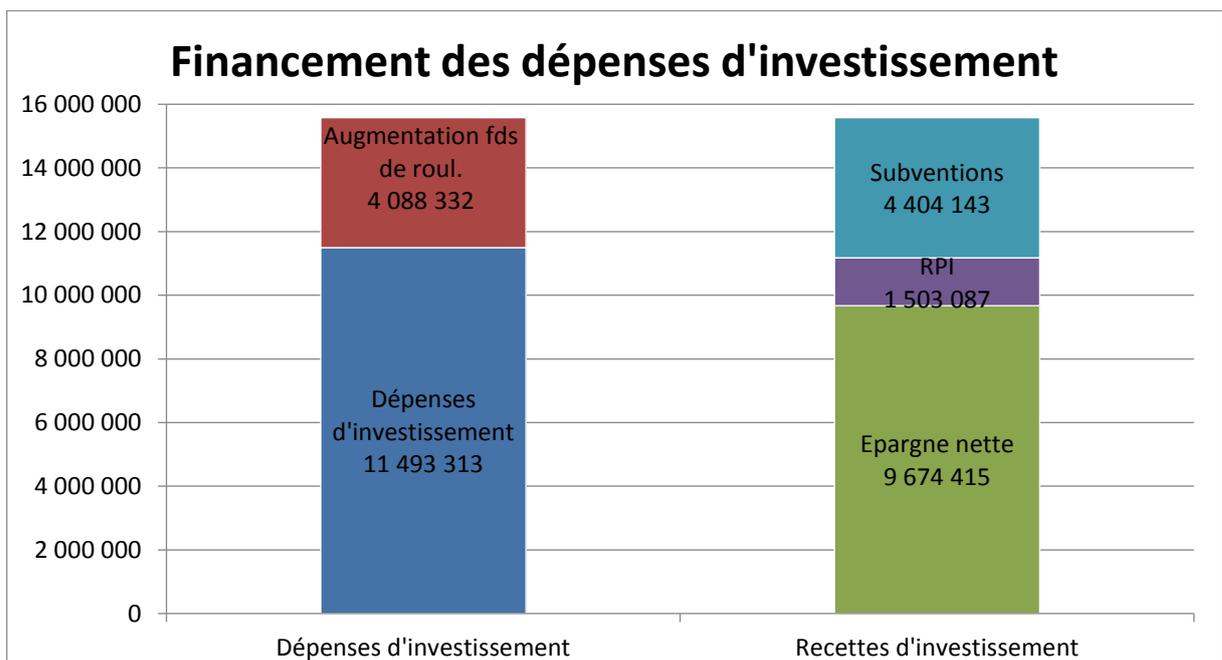
- ✓ Construction pôle de santé Valognes : 1 254 586 €
- Sport et jeunesse (931 481 €) dont notamment :
  - ✓ Honoraires espace aquatique Valognes : 634 612 €
  - ✓ Terrains nus espace aquatique Valognes : 84 155 €
  - ✓ Travaux bassin Saint Sauveur le Vicomte : 54 128 €
  - ✓ Gros entretien Océalis : 42 540 €
- Enseignement formation (320 468 €) dont notamment :
  - ✓ Subvention travaux site universitaire : 226 011 €

### **B. Le financement des dépenses d'investissement**

Le financement de l'investissement est assuré par l'épargne nette (62,09%), les subventions (28,26%), et les ressources propres (9,65%).

€	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Structure</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>11 493 313</b>		
Augmentation fonds roulement	4 088 332		
Epargne nette		9 674 415	62,09%
Ressources propres d'investissement (RPI)		1 503 087	9,65%
Subventions		4 404 143	28,26%
Emprunt		0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>15 581 645</b>	<b>15 581 645</b>	<b>100,00%</b>

Les subventions comprennent les attributions de compensation en investissement versées par les communes à hauteur de 2 066 629 € dont 2 M€ provenant de la ville de Cherbourg-en-Cotentin suite au transfert des eaux pluviales et des régularisations sur des transferts antérieurs (Cité de la Mer, golf, caserne).



La modération des dépenses d'investissement demeure en adéquation avec le niveau d'épargne dégagé par la section de fonctionnement. Ainsi, sans faire appel à l'emprunt, le financement de l'investissement a été entièrement assuré par l'épargne nette, les subventions des partenaires et les ressources propres d'investissement sans compromettre les excédents cumulés réservés au financement des dépenses reportées.

## V. LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2020 se présentent ainsi :

en €	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	26 668 948,30			26 668 948,30	
Investissement (total)	7 094 414,27	19 652 430,35	2 855 359,76		9 702 656,32
<b>Total</b>	<b>33 763 362,57</b>	<b>19 652 430,35</b>	<b>2 855 359,76</b>	<b>16 966 291,98</b>	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser du budget consolidé dégage un excédent de 16 966 292 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses engagées mais non mandatées. En 2020, celles-ci concernent essentiellement les subventions d'équipement à verser (7,7 M€) les immobilisations en cours (5,5 M€), les immobilisations corporelles (3,1 M€) et incorporelles (3,3 M€).

Concernant les recettes, les restes à réaliser correspondent aux titres de recette restant à émettre et destinés à financer les dépenses reportées. Il s'agit essentiellement des subventions d'investissement pour lesquelles les conventions ont été signées et sont en attente de versement (2,7 M€). Aucun emprunt restant à réaliser n'est à constater au 31 décembre 2020.

## VI. LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

### A. Le stock de la dette

Le stock de dette du budget principal comprend 44 emprunts et s'élève à 11 929 875 € au 31 décembre 2020, soit un encours par habitant de 64,56 €, niveau inférieur à la moyenne des communautés d'agglomération de strate équivalente en 2019 (397 €/habitant).

Avec un remboursement de capital de 1,6 M€ et un transfert d'encours à la commune de Flamanville sur la compétence voirie, l'encours a donc diminué de 1,9 M€ au total.

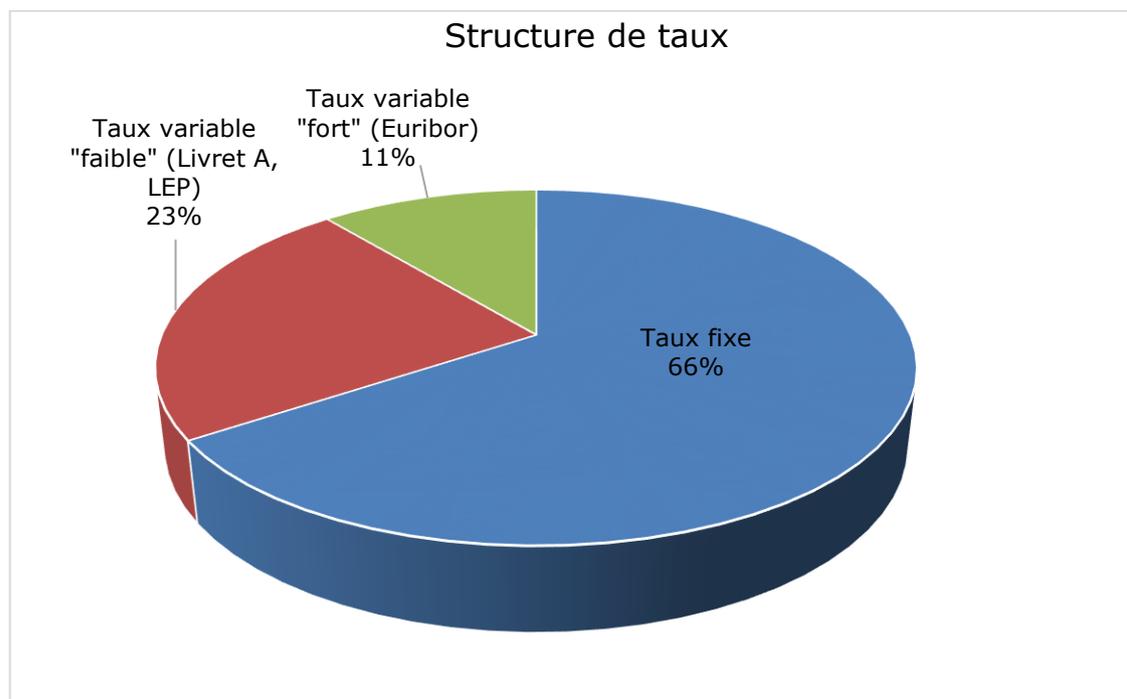
€	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Encours brut au 1er janvier	16 947 007	13 785 373
+ Encours Cité de la Mer	4 404 028	
- Emprunts transférés services communs/communes	5 850 869	208 734
- Remboursement du capital	1 714 793	1 646 764
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-3 161 634	-1 855 497
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>13 785 373</b>	<b>11 929 875</b>

La capacité de désendettement, qui permet de mesurer la solvabilité financière en déterminant le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette grâce à la totalité de l'épargne brute, s'élève à 1 année quand la moyenne de la strate (communauté d'agglomération de 100 000 à 249 999 habitants) affiche une capacité de désendettement de 4,74 années en 2019.

Avec un taux moyen de 2,10%, le coût de la dette est maîtrisé.

### **B. Structure de la dette**

La dette est majoritairement à taux fixe pour 66% de l'encours et 34% sur des taux variables indexés sur le livret A, le LEP ou l'Euribor actuellement à des niveaux très faibles voir négatifs.

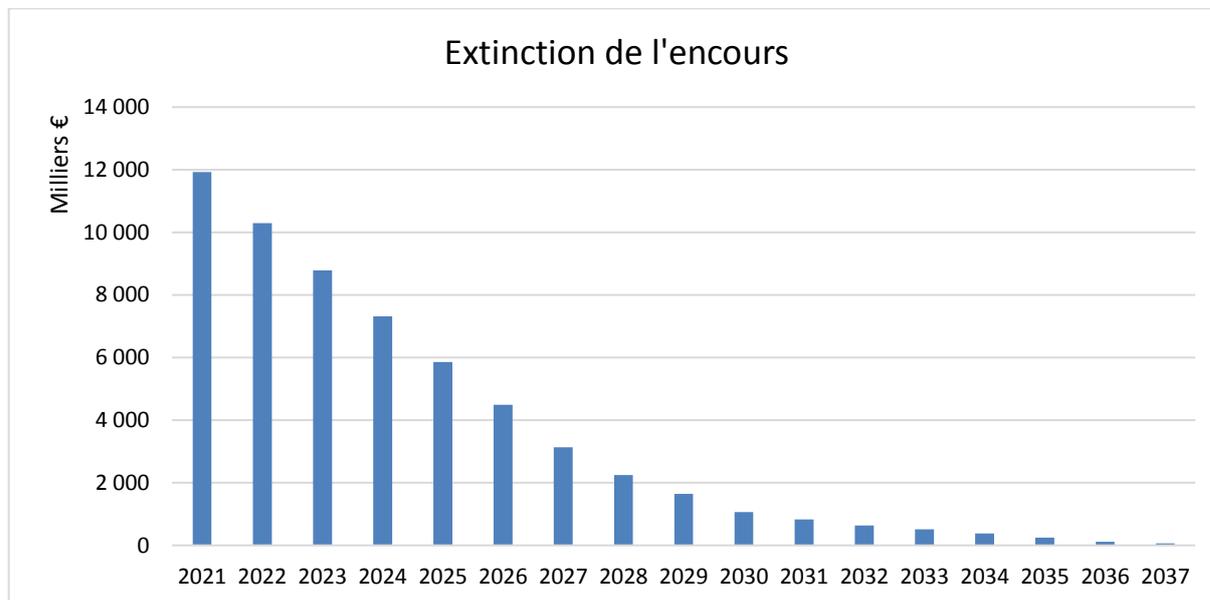


Au regard de la charte Gissler, la dette est entièrement sécurisée avec 100 % de 1A c'est-à-dire des emprunts à taux fixe ou à taux variable.

### **C. Plan d'extinction**

La durée résiduelle moyenne de l'encours est de 8 années et demie.

Sans emprunt nouveau, la dette diminuerait de 6,1 M€, soit 51% de l'encours actuel, sur les 4 prochaines années, et la dette se trouverait éteinte en 2037 :



## VII. ANALYSE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES FINANCES PAR LA TEOM

Dans l'attente de la généralisation de la TEOM sur l'ensemble du périmètre communautaire en 2022, seuls les pôles de la Côte des Isles et de Douve et Divette sont soumis à la REOM intégrée au budget annexe « déchets ménagers et assimilés ». Les dépenses et les recettes relatives à la compétence déchets ménagers et assimilés des autres pôles sont donc intégrées au budget principal et représentent une part importante de ce dernier (32% des dépenses de fonctionnement) qu'il convient d'analyser plus précisément.

### A. La section de fonctionnement

#### 1) Les dépenses de fonctionnement

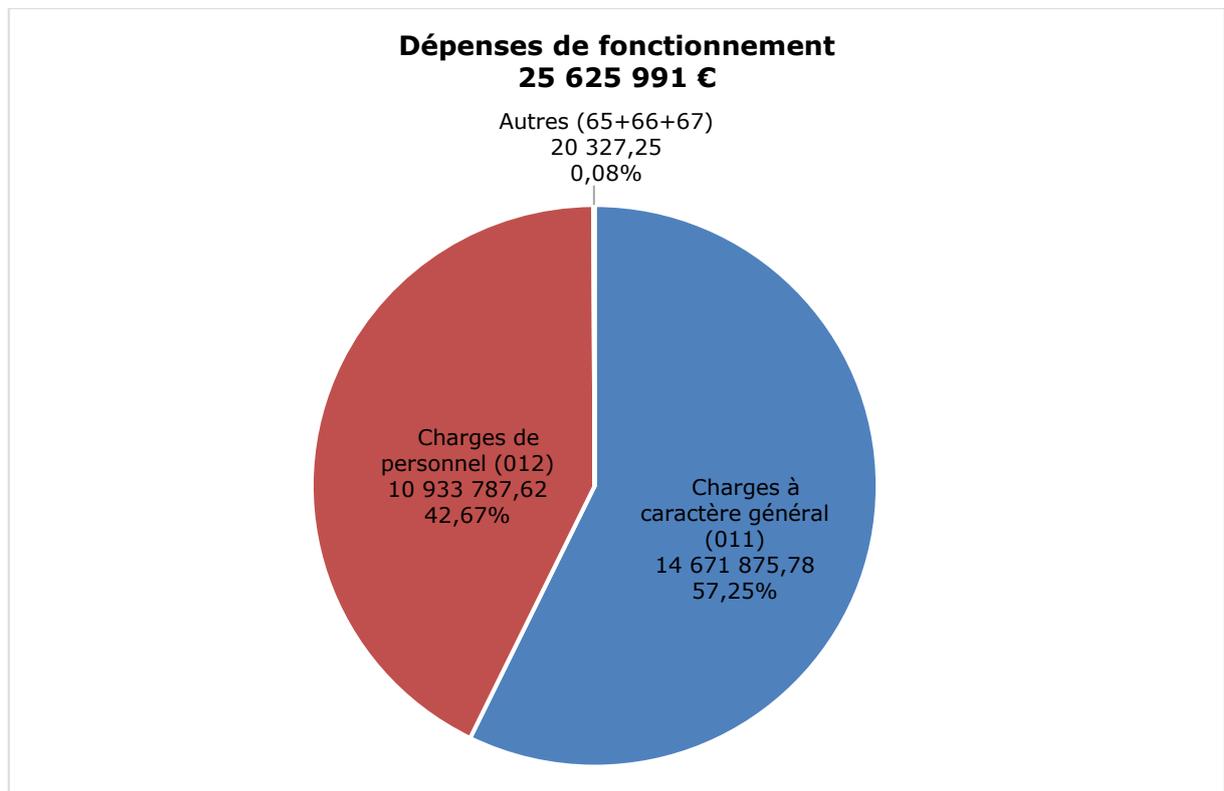
En 2020, les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 95,5 % et s'élèvent à 25,6 M€ en hausse de 1,38%.

K€	2019	2020	Evolution		Poids dans le budget principal(*)
			K€	%	
Charges à caractère général (011)	14 547	14 672	125	0,86%	71,57%
Charges de personnel (012)	10 717	10 934	217	2,03%	34,30%
Charges de gestion courante (65)	4	13	9	232,77%	0,05%
<b>Charges de fonctionnement courantes</b>	<b>25 267</b>	<b>25 619</b>	<b>352</b>	<b>1,39%</b>	<b>32,22%</b>

K€	2019	2020	Evolution		Poids dans le budget principal(*)
			K€	%	
Charges exceptionnelles (67)	3	2	-1	-33,52%	0,14%
<b>Charges de fonctionnement hors intérêts</b>	<b>25 270</b>	<b>25 621</b>	<b>351</b>	<b>1,39%</b>	<b>31,70%</b>
Intérêts nets	6	5	-1	-10,69%	2,4%
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>25 276</b>	<b>25 626</b>	<b>350</b>	<b>1,38%</b>	<b>31,62%</b>

(\*) Hors attribution de compensation et virement au budget services communs

Les principales dépenses de fonctionnement sont constituées des charges à caractère général pour 57% suivies des charges de personnel pour 43%.



L'évolution des charges à caractère général (+125 K€) s'explique notamment par :

- l'augmentation des frais d'acte et de contentieux suite au protocole transactionnel sur l'extension de la déchetterie de Varouville (191 K€),
- l'augmentation du poste autres matières et fournitures comprenant les équipements de protection individuelle (EPI) et la fourniture de sac à déchets (+131 K€)
- la diminution sur le poste carburants (-105 K€),
- la diminution sur le poste contrats prestation de service (-101 K€).

L'augmentation des charges de personnel est notamment liée au surcoût généré par l'embauche de contrats de projet suite à l'incendie du centre de tri de Donville-les-Bains (+335 K€).

## 2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 97,6% et atteignent 21 M€, en baisse de 2,69%.

en K€	2019	2020	Evolution	
			K€	%
Produits des services (70)	1 820	1 293	-527	-28,98%
Produits de gestion (75)	133	272	139	104,82%
Produits d'atténuation (013)	28	15	-12	-44,60%
Impôts et taxes (73)	17 260	17 566	306	1,77%
Dotations et participations (74)	2 291	1 818	-473	-20,63%
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>21 531</b>	<b>20 964</b>	<b>-568</b>	<b>-2,64%</b>
Produits exceptionnels larges (76 net + 77+ 78)	36	23	-13	-36,38%
<b>Produits de fonctionnement (hors cessions)</b>	<b>21 567</b>	<b>20 986</b>	<b>-581</b>	<b>-2,69%</b>

Les recettes de fonctionnement proviennent pour 84 % des recettes fiscales issues de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Si les recettes de TEOM gardent une certaine dynamique, les recettes issues des produits des services et des dotations diminuent fortement sur 2020 du fait :

- du poste autres marchandises comprenant les ventes de matières recyclées (-579 K€) du fait d'une baisse importante des cours des différentes matières,
- une participation moins importante dans le cadre du marché ex-syndicat mixte Cotentin Traitement sur Carentan (-161 K€),
- la baisse des subventions CITEO (-235 K€) du fait d'un fractionnement du versement sur plusieurs exercice.

### **B. Equilibre propre au compte déchets ménagers**

La baisse des recettes couplée à l'augmentation des dépenses vient diminuer l'équilibre du compte déchets ménagers pour atteindre -1 046 K€ en 2020 contre -115 K€ en 2019.

K€	2019	2020	Evolution €
Produits de fonctionnement	21 567	20 986	-581
- Charges de fonctionnement	25 270	25 621	351
+ Attribution de compensation	3 700	3 700	0
<b>= SOLDE DE FONCTIONNEMENT BRUT</b>	<b>-3</b>	<b>-934</b>	<b>-931</b>
- Annuité	112	112	0
<b>= SOLDE DE FONCTIONNEMENT NET</b>	<b>-115</b>	<b>-1 046</b>	<b>-931</b>

Lors du transfert de compétence une attribution de compensation a été calculée sur les communes de Cherbourg-en-Cotentin et La Hague à hauteur de 3 700 205 € pour prendre en

charge le déficit. Sur 2020, si l'augmentation des charges tient compte d'éléments exceptionnels (contentieux, incendie, impact COVID), une vigilance demeure sur les recettes de fonctionnement et notamment sur le niveau des participations et dotations. De plus, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) augmentera à partir de 2021.

### **C. La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 1,3 M€ sur 2020, en baisse de 36,78%.

€	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Variation €</b>	<b>Variation %</b>
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	1 840 174	1 084 090	-756 084	-41,09%
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 10,13, 26, 27)	215 513	215 413	-100	-0,05%
<b>Dépenses d'inv. hors dette (hors chap 16)</b>	<b>2 055 686</b>	<b>1 299 502</b>	<b>-756 184</b>	<b>-36,78%</b>

Les principales dépenses concernent :

- les autres immobilisations corporelles comprenant notamment les conteneurs, composteurs (574 K€)
- l'acquisition véhicule de collecte (373 K€)
- la participation à la SPL NORMANTRI (215 K€)

Le solde de la section de fonctionnement des déchets ménagers et assimilés étant négatif, le budget principal autofinance les investissements des ordures ménagères étant précisé que les amortissements ne sont pas pris en compte.

La dette affectée aux ordures ménagères comprend quatre emprunts pour un capital restant dû de 886 533 € au 31 décembre 2020, indexé à 99% sur des taux variables (Euribor 3M et livret A)

# L'EXECUTION DES BUDGETS ANNEXES

## I. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Le budget annexe transports comprend l'organisation des transports publics urbains de Cherbourg-en-Cotentin, dont la gestion est assurée par la société Kéolis dans le cadre d'une délégation de service public.

Par ailleurs, au titre de sa compétence d'organisation de la mobilité sur son ressort territorial, la CA du Cotentin intervient sur les transports scolaires hors CEC depuis 2017 et les transports de voyageurs non urbains depuis 2018.

Pour les transports scolaires hors CEC et le transport interurbain, une convention entre le Département, la Région et la CA du Cotentin a été signée.

L'exécution du budget transport se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	15 141 754,95	14 945 667,03	-196 087,92	1 020 309,23	824 221,31
Investissement (total)	1 452 396,04	1 022 644,07	-429 751,97	-4 039 513,19	-4 469 265,16
<b>Total</b>	<b>16 594 150,99</b>	<b>15 968 311,10</b>	<b>-625 839,89</b>	<b>-3 019 203,96</b>	<b>-3 645 043,85</b>

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 s'élève à -625 839,89 €. En y intégrant les résultats antérieurs, le résultat s'établit à -3 645 043,85 € contre -3 019 203,96 € en 2019, soit une diminution du fonds de roulement de 626 839,89 €.

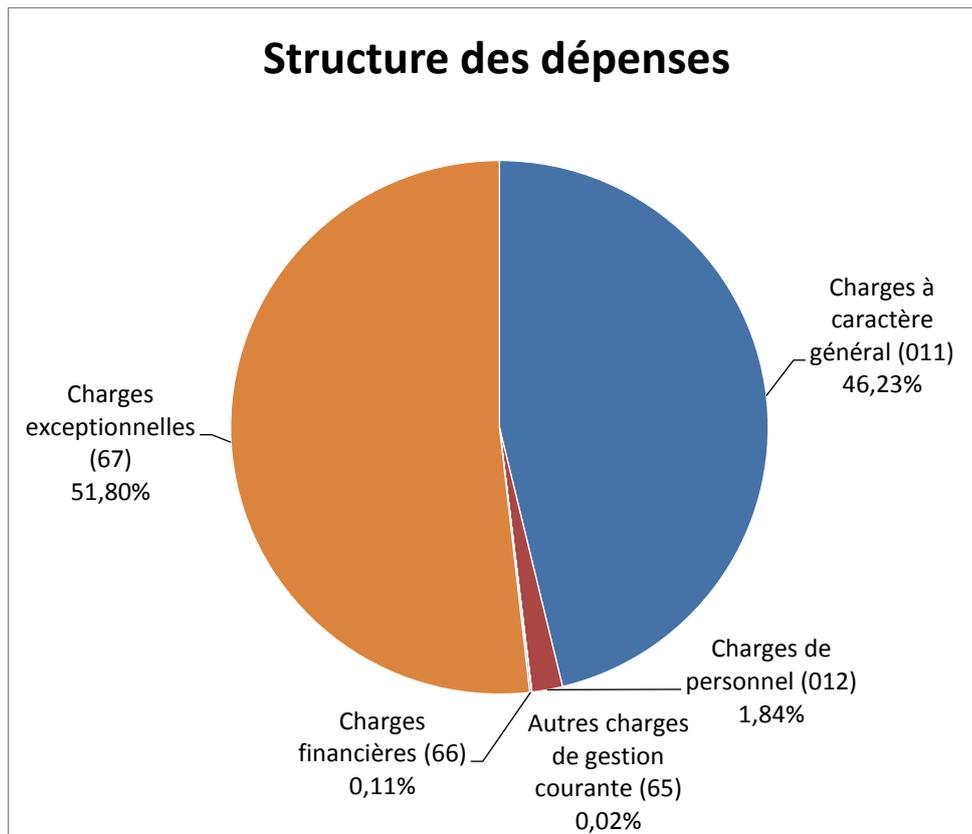
En tenant compte des restes à réaliser en dépenses (4 315 299,38 € notamment frais d'études et matériel de transport) et en recettes (subventions d'investissement pour 14 926 819 € liées au projet du BNG, à l'acquisition de bus hybrides, à la billettique), le résultat est ramené à +6 966 486,77 €.

### A. La section de fonctionnement

#### 1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 92,80% (96,58% en 2019), ont diminué de 0,32%, soit -46 K€.

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Charges à caractère général (011)	7 436 264	6 252 756	6 590 740	337 984	5,41%
Charges de personnel (012)			263 000	263 000	n.s.
Atténuations de produits (014)	1 502	952	327	-625	-65,66%
Autres charges de gestion courante (65)	0	0	2 240	2 240	n.s.
Charges financières (66)	19 546	17 867	16 161	-1 706	-9,55%
Charges exceptionnelles (67)	7 561 623	8 031 812	7 385 341	-646 472	-8,05%
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 018 935</b>	<b>14 303 387</b>	<b>14 257 808</b>	<b>-45 579</b>	<b>-0,32%</b>



Les charges à caractère général sont constituées des dépenses courantes, tels que les fournitures, charges locatives, entretien, honoraires, études, cotisations au GART (Groupement des autorités responsables de transport) ainsi qu'à l'AGIR (Association pour la gestion indépendante des réseaux de transports publics). Elles ont globalement augmenté de 5,41% (+338 K€).

La contribution pour les transports scolaires et de voyageurs non urbains constitue la principale dépense du chapitre 011. Elle s'est élevée à 6,4 M€ en 2020, soit +229 K€, sous l'effet de l'actualisation des prix.

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
contributions transports scolaires et interurbains	7 381 657	6 155 259	6 384 079	228 820	3,72%

En neutralisant cette contribution, le chapitre 011 progresse de 109 K€. On peut noter les variations suivantes :

- Mission accompagnement DSP : 72 K€
- Gilets haute sécurité pour les élèves : 22 K€
- Entretien et réparation des vélos à assistance électrique : + 26 K€.
- Etudes : -22 K€.

Pour 2020, les charges exceptionnelles (chapitre 67) comportent principalement la contribution au délégataire de service public Kéolis. Cette dernière a diminué de 8,05% (-647 K€), conformément au contrat de DSP (-227 K€), à l'actualisation tarifaire et au solde plus faible que l'année précédente (-220 K€). Par ailleurs, les recettes tarifaires concernant le réseau non urbain (334 K€) sont désormais perçues par la CA du Cotentin et non plus par le délégataire (voir infra recettes de fonctionnement).

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Contribution délégataire	7 561 623	8 031 716	7 385 066	-646 650	-8,05%

Jusqu'en 2019, les charges de personnel étaient portées par le budget principal, sans refacturation au budget annexe transports. Suite à la montée en puissance de ce poste et dans le cadre d'une harmonisation des pratiques, il a été porté au chapitre 012 un montant de 263 K€ pour l'année 2020.

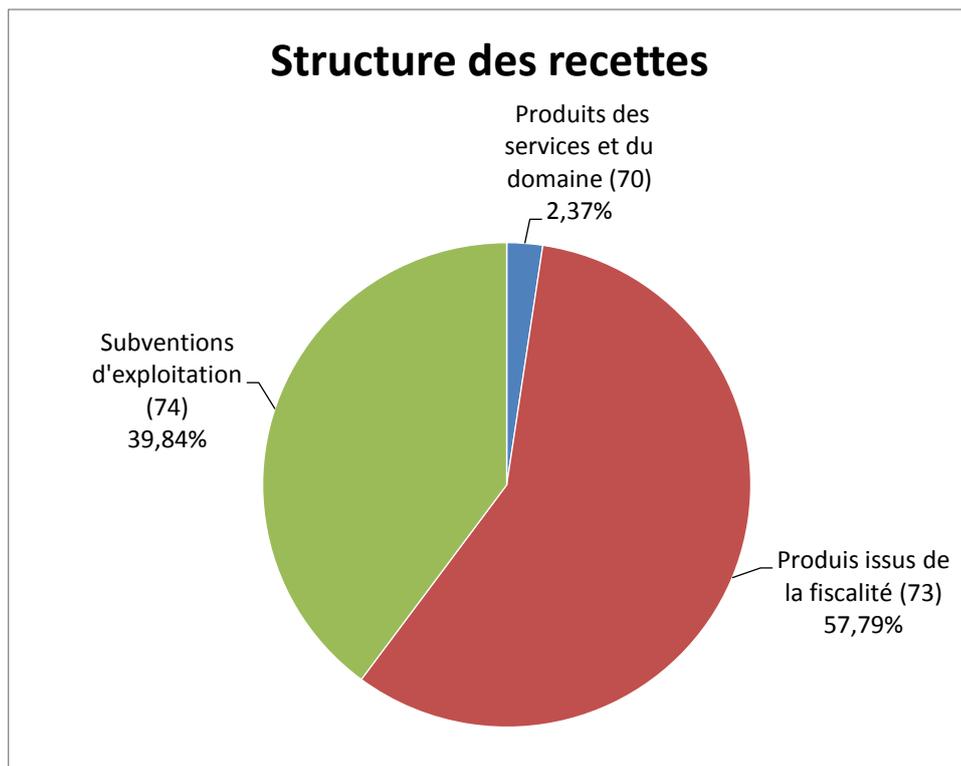
Compte tenu de la diminution de l'encours de la dette du budget transport, les charges financières (chapitre 66) ont baissé de 9,55% (-2 K€).

Les atténuations de produits (chapitre 014) comportent uniquement les restitutions de versement transport. Ces remboursements ont lieu, sur demande de l'établissement public ou privé, en cas notamment de personnel itinérant ou logé. La CA du Cotentin a procédé à des remboursements de personnel logé à hauteur de 327 € en 2020. Cette somme correspond cependant à un seul trimestre, une demande complémentaire aura donc lieu sur l'exercice 2021.

## 2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 95,43% et ont diminué de 3,59%, soit -897 K€.

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits des services et du domaine (70)		7 435	351 774	344 339	4631,33%
Produis issus de la fiscalité (73)	7 942 329	8 999 033	8 590 630	-408 404	-4,54%
Subventions d'exploitation (74)	7 192 651	6 198 036	5 922 734	-275 302	-4,44%
Produits exceptionnels (77) hors cessions	634 251	213 721	0	-213 721	-100,00%
<b>RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)</b>	<b>15 769 231</b>	<b>15 418 225</b>	<b>14 865 138</b>	<b>-897 427</b>	<b>-3,59%</b>



Les recettes sont principalement issues de la fiscalité, et plus précisément du versement mobilité (VM). Le versement mobilité est assis sur la masse salariale des entreprises et des administrations employant plus de 11 salariés dont le lieu effectif de travail est situé sur le périmètre du ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM).

Actuellement au taux de 1,1% sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin, le produit de versement mobilité a atteint 8 590 630 € en 2020, en baisse de 4,54% (-408 K€). Cette baisse, liée à l'épidémie de COVID-19 et à ses répercussions sur l'économie, reste cependant mesurée sur le territoire. Le recours massif au télétravail et au chômage partiel par les principaux employeurs a contribué à ce phénomène.

La CA du Cotentin perçoit une compensation de l'Etat suite au relèvement du seuil d'assujettissement au VM en 2016 (9 à 11 salariés). Conformément à la loi de finances pour 2020, l'enveloppe nationale a été réduite de moitié, la compensation VM de l'agglomération s'est élevée à 55 K€ pour l'année 2020.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
VM constaté au CA	8 999 032	8 590 630	-408 403	-4,54%
dont compensation Etat	103 549	54 707	-48 842	-47,17%

Les produits des services et du domaine (chapitre 70) comportent essentiellement les recettes tarifaires concernant le réseau non urbain. Jusqu'en 2019, ces recettes étaient perçues par le délégataire et elles venaient en déduction du montant de la contribution due à ce dernier. A ce titre, en 2020, la CA du Cotentin a perçu 334 K€ de recettes. A noter que ces dernières sont d'un niveau

moindre que prévu pour des raisons techniques (changement de logiciel). Un rattrapage aura lieu sur l'exercice 2021.

La location de vélos électriques a rapporté 10 K€ en 2020 (7 K€ en 2019).

Concernant les subventions d'exploitation (chapitre 74), la principale recette provient de la compensation de la Région dans le cadre de la convention des transports scolaires et de voyageurs non urbains pour un montant de 5 543 292 € en 2020. Celle-ci est restée stable par rapport à 2019.

Il est à noter une baisse des autres subventions, 2019 ayant comporté des régularisations antérieures datant de 2017 et 2018 :

- DGD transport scolaire : 123 961 € en 2020 (247 922 € en 2019)
- Subventions des communes membres : 255 481 € en 2020 pour les navettes scolaires du RPI (regroupement scolaire intercommunal) (406 823 € en 2019).

Enfin, la dynamique constatée sur le VM avait permis au budget principal d'abaisser sa subvention d'équilibre en 2018 et 2019. En 2020, budgétairement, le budget annexe transports était équilibré. Aucune subvention n'a été budgétée ni versée.

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Subvention d'équilibre	634 251	93 534	0	-93 534	-100,00%

## **B. Les soldes intermédiaires de gestion**

Les soldes intermédiaires de gestion sont les suivants :

€	2018	2019	2020	Evolution N/-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	15 134 981	15 204 505	14 865 138	-339 367	-2,23%
- Charges de fonctionnement courant	7 437 767	6 253 708	6 856 306	602 598	9,64%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>7 697 214</b>	<b>8 950 797</b>	<b>8 008 832</b>	<b>-941 965</b>	<b>-10,52%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	634 251	213 721	0	-213 721	-100,00%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	7 561 623	8 031 812	7 385 341	-646 472	-8,05%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>769 842</b>	<b>1 132 705</b>	<b>623 491</b>	<b>-509 214</b>	<b>-44,96%</b>
- Intérêts	19 546	17 867	16 161	-1 706	-9,55%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>750 296</b>	<b>1 114 838</b>	<b>607 330</b>	<b>-507 508</b>	<b>-45,52%</b>
- Capital	456 895	169 253	103 452	-65 801	-38,88%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>293 401</b>	<b>945 585</b>	<b>503 878</b>	<b>-441 707</b>	<b>-46,71%</b>

Le budget annexe transport présente une diminution de ses niveaux d'épargne, en raison de plusieurs éléments :

- Une hausse des charges d'exploitation, compte tenu de la valorisation des dépenses de personnel pour la première fois en 2020 et la hausse de la contribution pour les transports scolaires et de voyageurs

- Une diminution des ressources, avec la baisse du versement mobilité dans un contexte de crise sanitaire et économique, et un effet conjoncturel sur les subventions et participations, où l'année 2019 avait comporté des régularisations antérieures qui n'ont plus lieu d'être en 2020.

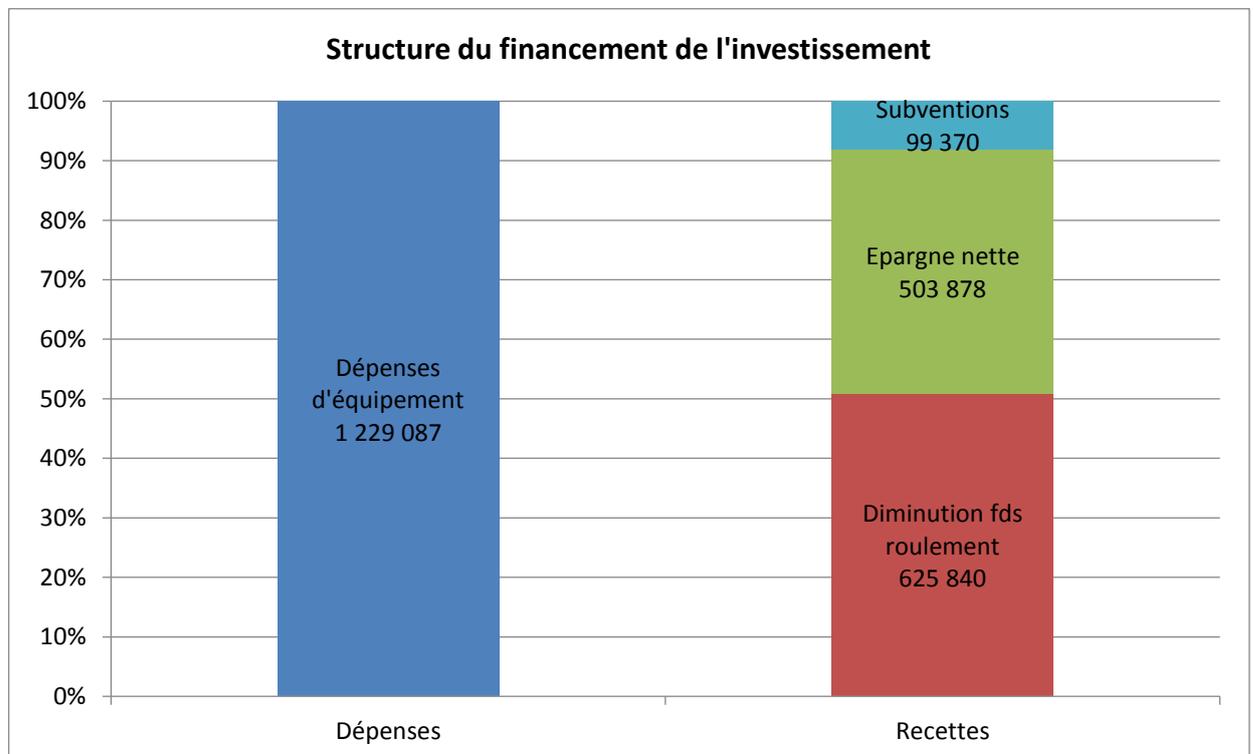
L'épargne nette du budget transport s'établit à 503 878 € en 2020, en diminution de 442 K€ par rapport à 2019.

### **C. La section d'investissement**

Les dépenses d'équipement se sont chiffrées à 1 239 087 €, avec notamment les opérations suivantes :

- Etudes : 592 827 €, dont 558 K€ pour le bus nouvelle génération (BNG)
- Acquisition de matériel de transport : 489 385 €, dont 389 K€ de bus et 77 K€ de vélos à assistance électrique
- Accessibilité bus : 51 564 €
- Billettique : 35 442 €.

Le financement de la section d'investissement est assuré par le fonds de roulement à hauteur de 51%, reportant le recours à l'emprunt aux années futures, l'épargne nette à hauteur de 41% et les subventions à hauteur de 8%.



## D. La dette

Aucun nouvel emprunt n'a été réalisé durant l'année 2020. La dette du budget transport s'élève à 1 487 575 € au 31 décembre 2020, en diminution de 103 K€.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	1 760 280	1 591 027
- Remboursement du capital	169 253	103 452
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-169 253	-103 452
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>1 591 027</b>	<b>1 487 575</b>

Les caractéristiques de la dette sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,20%
- Durée résiduelle : 15 ans et 5 mois
- Structure : 77% de taux variable et 23% de taux fixe
- Charte Gissler : 100% de l'encours sur 1A.

## II. BUDGET ANNEXE DE L'EAU

En 2017, le budget de l'eau regroupait les comptes des communautés de communes ayant intégré la CA du Cotentin au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En 2018, le budget de l'eau a intégré les comptes des communes et des syndicats intercommunaux d'eau et d'assainissement qui avaient conservé la compétence jusqu'au 31 décembre 2017.

Suite au retrait de la CA du Cotentin du Syndicat Département de la Manche (SDEAU 50), la CA a, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, repris la compétence sur les territoires de la commune de Barneville et des syndicats de Portbail et de la Scye.

L'exécution 2020 du budget de l'eau se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation (total)	14 538 736,34	19 261 944,22	4 723 207,88	14 811 475,72	19 534 683,60
Investissement (total)	4 816 636,35	4 011 491,25	-805 145,10	3 040 949,79	2 235 804,69
<b>Total du budget eau</b>	<b>19 355 372,69</b>	<b>23 273 435,47</b>	<b>3 918 062,78</b>	<b>17 852 425,51</b>	<b>21 770 488,29</b>

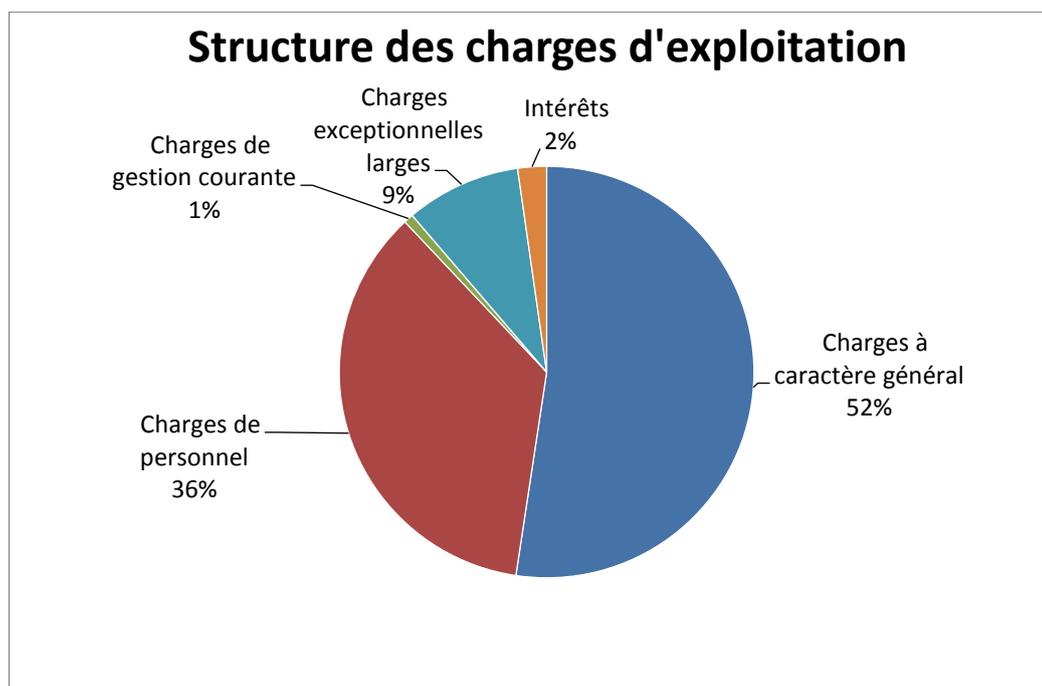
Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à 3 918 062,78 € et le résultat de clôture incluant les résultats antérieurs se chiffre à 21 770 488,29 € contre 17 852 425,51 € en 2019, soit une augmentation du fonds du roulement de 3 918 062,78 €.

## A. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, dont le taux de réalisation par rapport aux crédits budgétés est de 60,59% (48,39% en 2019), ont diminué de 16,09%, soit -2 M€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	5 350 083	5 513 386	163 303	3,05%	2,54%
Charges de personnel (012)	3 810 571	3 752 770	-57 802	-1,52%	-2,01%
Charges de gestion courante (65)	72 414	79 204	6 790	9,38%	8,83%
Charges d'atténuation (014)	2 781 864		-2 781 864	-100,00%	-100,00%
<b>CHARGES COURANTES</b>	<b>12 014 933</b>	<b>9 345 360</b>	<b>-2 669 573</b>	<b>-22,22%</b>	<b>-22,61%</b>
Charges exceptionnelles larges (67 et divers 66)	249 739	946 047	696 308	278,81%	276,93%
<b>CHARGES HORS INTERETS</b>	<b>12 264 672</b>	<b>10 291 407</b>	<b>-1 973 265</b>	<b>-16,09%</b>	<b>-16,51%</b>
Intérêts (66)	240 403	235 839	-4 564	-1,90%	-2,39%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 505 075</b>	<b>10 527 245</b>	<b>-1 977 830</b>	<b>-15,82%</b>	<b>-16,24%</b>

Les charges de personnel et les charges à caractère général représentent les principaux postes de dépenses.



Trois redevances sont recouvrées pour le compte de l'Agence de l'eau et se retrouvent à la fois en dépense et en recette d'exploitation. Toutefois, des décalages importants entre la perception et le reversement perturbent chaque année la présentation globale. Par délibération du 6 octobre 2020, l'Agence de l'eau et la CA du Cotentin ont convenu d'une adaptation des modalités de reversement des deux redevances compte tenu de l'épidémie de COVID-19, cela modifiant le rythme de versement.

Ainsi, en neutralisant ces redevances, l'évolution des charges d'exploitation est ramenée à +4,88% soit +429 K€ par rapport à 2019.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12 505 075</b>	<b>10 527 245</b>	<b>-1 977 830</b>	<b>-15,82%</b>
- redevance pollution (chap.014)	-1 538 548	0	1 538 548	-100,00%
- redevance pour la modernisation de la collecte (chap.014)	-1 243 316	0	1 243 316	-100,00%
- redevance prélèvement (chap.011)	-925 255	-1 300 000	-374 745	40,50%
<b>Charges d'exploitation corrigées</b>	<b>8 797 956</b>	<b>9 227 245</b>	<b>429 289</b>	<b>4,88%</b>

### 1) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent les dépenses courantes du service. Ce chapitre a progressé de 3,05% (+163 K€).

La principale hausse concerne la redevance prélèvement, dont la contrepartie se retrouve en recette (+ 375 K€).

Des augmentations sont constatées sur les postes de dépenses suivants :

- Achat d'études, prestations de services : + 421 K€ (régularisations antérieures concernant les prestations SAUR)
- Redevance, droit de passage, servitudes captage : + 140 K€ (régularisations antérieures sur le secteur de Cherbourg-en-Cotentin)
- Entretien et réparations bâtiments publics : +107 K€ (un marché, qui s'est terminé en milieu d'année 2019, n'a été renouvelé qu'en 2020, régularisations concernant les enrobés à chaud)
- Autres matières et fournitures : + 81 K€.

Il est utile de remarquer également qu'en 2019, le seuil des rattachements des dépenses et des recettes a été relevé passant de 200 à 1 000 € TTC. Cette modification de méthode comptable a entraîné une diminution du montant des rattachements de l'exercice 2019 par rapport à celui de l'année 2018. Ces dépenses ont été reportées sur l'exercice 2020.

En revanche, il est à noter les diminutions suivantes :

- Sous-traitance générale : - 550 K€ (en 2019, ce poste avait comptabilisé deux années pour le territoire de Saint-Pierre-Eglise, soit +555 K€ entre 2018 et 2019)
- Fournitures non stockables : - 81 K€
- Remboursements de frais au budget principal (calculés forfaitairement suivant le montant des recettes) : -175 K€.

### 2) Les autres charges d'exploitation

Les charges de personnel (chapitre 012) atteignent 3,8 M€ et ont diminué de 1,52% en 2020, soit -58 K€.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65), en hausse de 9,38% (+7 K€) par rapport à 2019, ont comptabilisé davantage de créances admises en non-valeur 56 K€ (+24 K€) et moins de créances éteintes 23 K€ (-17 K€).

Enfin, les charges exceptionnelles (chapitre 67 et divers 66) ont augmenté de 696 K€. Il a été rattaché une dépense de 817 000 € en 2020 dans le cadre d'un contrôle fiscal de l'Agence de l'eau sur les redevances 2017 et 2018.

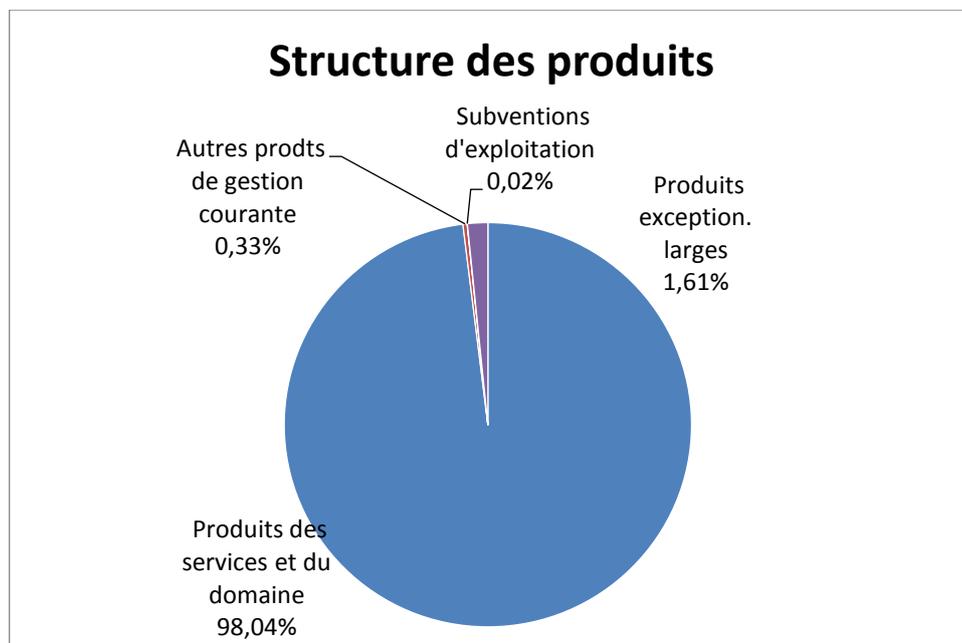
Ce chapitre compte également les titres annulés sur exercices antérieurs (64 K€).

## B. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation, réalisés à hauteur de 92,63%, ont diminué de 3,05%, soit -582 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Produits des services et du domaine (70)	18 339 384	18 116 483	-222 901	-1,22%	-1,71%
Atténuations de charges (013)					
Autres produits de gestion courante (75)	26 221	61 837	35 616	135,83%	134,66%
Subventions d'exploitation (74)		3 509	3 509		
<b>PRODUITS COURANTS</b>	<b>18 365 605</b>	<b>18 181 829</b>	<b>-183 776</b>	<b>-1,00%</b>	<b>-1,49%</b>
Produits exceptionnels larges (77 et divers 76)	694 846	296 840	-398 007	-57,28%	-57,49%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>19 060 452</b>	<b>18 478 669</b>	<b>-581 783</b>	<b>-3,05%</b>	<b>-3,53%</b>

Les recettes d'exploitation sont issues à 98% des produits des services et du domaine (chapitre 70).



Après retraitement des trois redevances de l'Agence de l'eau, les recettes d'exploitation affichent une diminution de 4,03%, soit -654 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>19 060 452</b>	<b>18 478 669</b>	<b>-581 783</b>	<b>-3,05%</b>
- redevance pollution (chap.70)	-1 533 321	-1 554 272	-20 951	1,37%
- redevance pour la modernisation de la collecte (chap.70)	-941 917	-981 120	-39 203	4,16%
- redevance prélèvement (chap.70)	-374 535	-386 475	-11 940	3,19%
<b>RECETTES D'EXPL. CORRIGÉES</b>	<b>16 210 679</b>	<b>15 556 801</b>	<b>-653 877</b>	<b>-4,03%</b>

### 1) Les produits des services et du domaine

Les produits des services et du domaine ont globalement diminué de 1,22%, soit -223 K€.

La vente d'eau, qui évolue en fonction des volumes d'eau vendus et des tarifs des redevances, constitue la principale ressource du budget de l'eau.

Dans l'attente d'une harmonisation des tarifs à l'échelle communautaire, les tarifs appliqués antérieurement à la création de la CA du Cotentin continuent de prévaloir. Ils ont été actualisés au niveau de l'inflation prévisionnelle.

Avec un produit total de près de 14 M€ en 2020, la vente d'eau est en progression de 1,79%, soit un produit supplémentaire de 246 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
<b>Vente d'eau</b>	13 719 477	13 965 708	246 230	1,79%

Le chapitre 70 comporte également les redevances de l'Agence de l'eau avec la redevance pollution pour 1,6 M€, la redevance pour la modernisation de la collecte à hauteur de 981 K€ ainsi que la redevance prélèvement pour 386 K€.

Les recettes annexes ont évolué de la manière suivante :

- Vente de produits résiduels 162 951 € (secteur de Montebourg), -107 K€ par rapport à 2019 (changement d'imputation comptable du compte 703 vers le compte 70111).
- Vente de travaux 259 025 € en 2020, soit -73 K€ par rapport à 2019 (absence de marchés effectifs en 2020)
- Locations de compteurs 404 808 €, soit -202 K€ (décalages de facturation sur le secteur SIAEP Saint-Sauveur -169 K€)
- Autres prestations de services 181 166 €, soit -57 K€ (2019 comportait une régularisation de 102 K€)
- Autres produits d'activités annexes 211 806 €, -65 K€ (secteur SIAEP Bricquebec - 57 K€).

### 2) Les autres recettes d'exploitation

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) ont augmenté de 36 K€ en 2020.

- revenus des immeubles (+ 9 K€)
- produits divers (+26 K€), comprenant la refacturation de l'affranchissement à la DDFIP (29 K€ en 2020).

Enfin, les produits exceptionnels (chapitre 77) ont diminué de 398 K€ en 2020. La reprise des résultats du SDEAU 50 a été effectuée sur 2 années. Il a été repris un montant de 536 287 € en 2019 et un montant de 196 362 € en 2020.

Le chapitre 77 comprend également la subvention de l'Agence de l'eau pour la coopération décentralisée (35 000 €) que l'on retrouve en dépense au chapitre 67.

### **C. Les soldes intermédiaires de gestion**

Les soldes intermédiaires de gestion du budget de l'eau se présentent comme suit :

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits fonctionnement courants	18 365 605	18 181 829	-183 776	-1,00%
- charges fonctionnement courantes	12 014 933	9 345 360	-2 669 573	-22,22%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>6 350 673</b>	<b>8 836 469</b>	<b>2 485 797</b>	<b>39,14%</b>
+ produits exceptionnels larges	694 846	296 840	-398 006	-57,28%
- charges exceptionnelles larges	249 740	946 047	696 307	278,81%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>6 795 779</b>	<b>8 187 262</b>	<b>1 391 483</b>	<b>20,48%</b>
- intérêts	240 403	235 839	-4 564	-1,90%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>6 555 377</b>	<b>7 951 424</b>	<b>1 396 047</b>	<b>21,30%</b>
- capital	1 013 662	1 075 978	62 316	6,15%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>5 541 714</b>	<b>6 875 446</b>	<b>1 333 731</b>	<b>24,07%</b>

L'épargne nette du budget de l'eau présente une progression de plus de 1,3 M€ en 2020.

Cette évolution favorable doit cependant être nuancée. En effet, après retraitement des trois redevances de l'Agence de l'eau (pour deux d'entre elles, aucun reversement n'a été imputé sur l'exercice 2020, reportant la dépense sur l'exercice 2021), l'épargne nette corrigée du budget de l'eau s'élèverait à 5,3 M€ par rapport aux 6,4 M€ de 2019, soit une diminution de 1,1 M€. Cette diminution est pour grande partie liée à la somme rattachée de 817 K€ dans le cadre du contrôle fiscal de l'Agence de l'eau.

€	2019 corrigé*	2020 corrigé*	Evolution €	Evolution %
Produits fonctionnement courants	15 515 832	15 259 961	-255 871	-1,65%
- charges fonctionnement courantes	8 307 814	8 045 360	-262 454	-3,16%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>7 208 019</b>	<b>7 214 602</b>	<b>6 583</b>	<b>0,09%</b>
+ produits exceptionnels larges	694 846	296 840	-398 006	-57,28%
- charges exceptionnelles larges	249 740	946 047	696 307	278,81%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>7 653 125</b>	<b>6 565 395</b>	<b>-1 087 731</b>	<b>-14,21%</b>
- intérêts	240 403	235 839	-4 564	-1,90%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>7 412 723</b>	<b>6 329 556</b>	<b>-1 083 167</b>	<b>-14,61%</b>
- capital	1 013 662	1 075 978	62 316	6,15%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>6 399 061</b>	<b>5 253 578</b>	<b>-1 145 482</b>	<b>-17,90%</b>

\*hors redevances de l'Agence de l'eau

Par ailleurs, compte tenu des transferts opérés depuis 2017 (écritures de reprise de résultats, régularisations de dépenses et de recettes antérieures qui perdurent), le budget annexe de l'eau n'est pas encore stabilisé.

De plus, sur le territoire communautaire, il y a autant de pratiques et de modes de gestion qu'il en existait avant la fusion, requérant un travail d'harmonisation qui s'étalera sur plusieurs années.

### **D. Les restes à réaliser**

L'équilibre du compte administratif s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser.

Les restes à réaliser de l'exercice 2020 sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	19 534 683,60			19 534 683,60	
Investissement (total)	2 235 804,69	4 345 595,11	3 240 437,00	1 130 646,58	
<b>Total</b>	<b>21 770 488,29</b>	<b>4 345 595,11</b>	<b>3 240 437,00</b>	<b>20 665 330,18</b>	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 20 665 330,18 €.

Les restes à réaliser en dépenses engagées d'investissement sont constitués des immobilisations en cours (4 000 765 €), des immobilisations corporelles (213 131 €), des immobilisations incorporelles (131 699 €).

De l'autre côté, les restes à réaliser en recettes d'investissement sont composés de subventions à recouvrer (3 240 437 €).

### **E. Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements**

L'obligation de couvrir les dotations nettes aux amortissements et aux provisions par l'épargne brute est bien respectée. En augmentation, le ratio est satisfaisant, il s'élève à 246,31%.

€	2019	2020
Epargne Brute	6 555 377	7 951 424
Dotation nette Amort. & Prov.	3 267 183	3 228 216
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>200,64%</b>	<b>246,31%</b>

### **F. Les dépenses d'investissement**

Le budget de l'eau totalise 2 957 383 € de dépenses d'équipement en 2020.

Les dépenses ont porté principalement sur les travaux de réseaux d'eau potable :

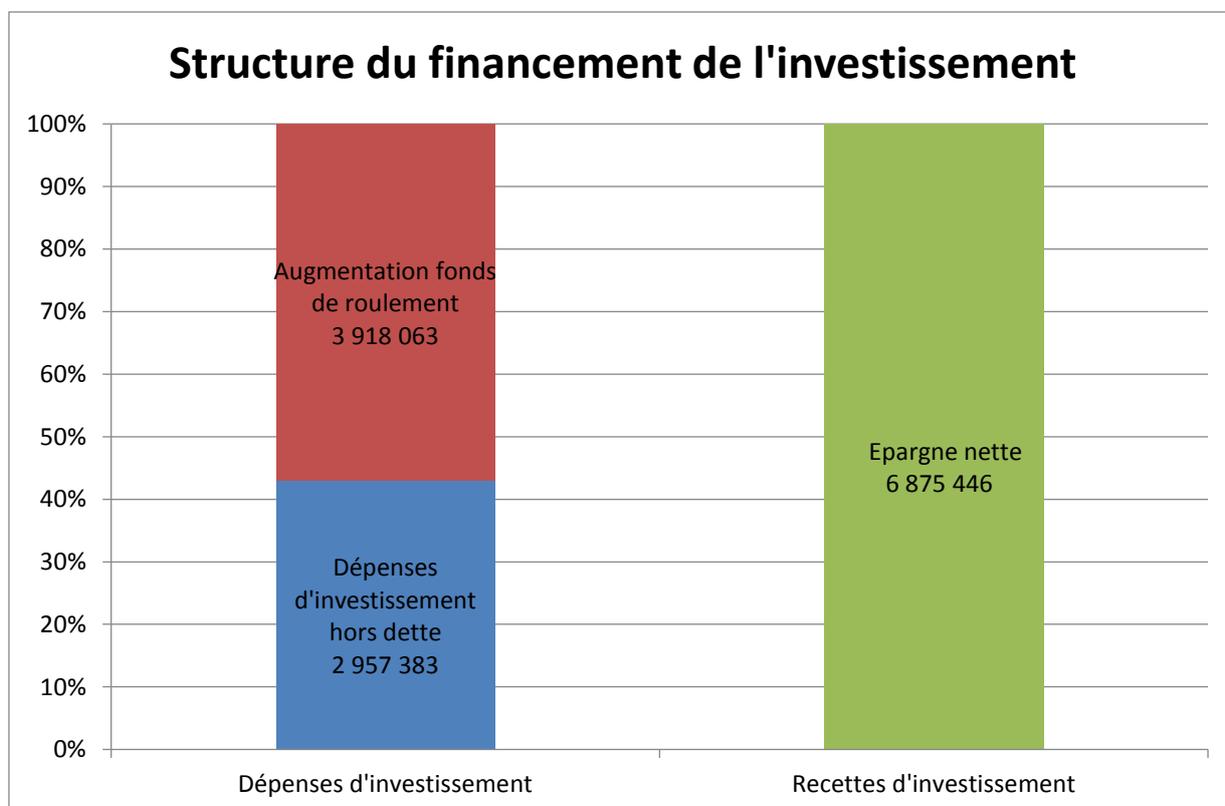
- AEP programme et hors programme CEC : 687 602 €

- Renouvellement de conduites : 655 434 €
- Installations matériel et outillage technique : 434 691 €
- Travaux de réseaux : 213 647 €
- Refonte réservoirs : 160 388 €
- Travaux de branchements : 140 529 €
- Aménagement bourgs : 129 927 €
- Achat de compteurs 114 949 €.

Le plan de financement de l'investissement est le suivant :

€	Dépenses	Recettes	Structure
<b>Total</b>	<b>6 875 446</b>		
<b>Dépenses d'invest.</b>	<b>2 957 383</b>		
<b>Augmentation fonds de roulement</b>	<b>3 918 063</b>		
<b>Total recettes d'invest.</b>		<b>6 875 446</b>	<b>100,00%</b>
dont épargne nette		6 875 446	100,00%

Les dépenses d'investissement sont couvertes exclusivement par l'épargne nette. Compte tenu d'un effet conjoncturel sur la section de fonctionnement (redevances de l'Agence de l'eau) et une moindre réalisation des travaux, le fonds de roulement constitué en 2020 permettra de couvrir les dépenses à venir en évitant le recours à l'emprunt.



## G. La dette

L'encours de la dette du budget de l'eau s'établit à 9 526 708 € au 31 décembre 2020, en baisse de 1,1 M€ par rapport à 2017

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	11 462 542	10 642 070
- Remboursement du capital	1 013 662	1 022 698
- Capital payé non mandaté (SDEAU)	175 229	92 664
+ Emprunt	368 419	0
= Variation de l'encours	-820 472	-1 115 362
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>10 642 070</b>	<b>9 526 708</b>

La CA du Cotentin s'est vue transférer un encours de 1,2 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2019 détenu antérieurement par le SDEAU 50. L'amortissement du capital 2019 et 2020 (175 229 € et 92 664 €) seront à régulariser sur l'exercice 2021. Les procès-verbaux de mise à disposition des biens et de transferts avec la commune et les syndicats concernés ont été signés au début de l'année 2021.

Les caractéristiques principales sont les suivantes :

- taux moyen : 2,49%
- Durée résiduelle : 10 ans
- structure de taux : 86% de taux fixe et à 14% de taux variable.
- 100% de 1A, au sens de la charte Gissler.

## III. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (TOUTES TAXES COMPRISES)

Dans le cadre de l'harmonisation du régime de TVA du budget annexe de l'assainissement, le budget assainissement TTC et le budget assainissement option TVA ont fusionné depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, excepté les écritures liées au SPANC qui demeurent non assujettis à la TVA.

Ces seules écritures continuent de figurer dans ce budget.

L'exécution 2020 est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	991 359,89	278 477,93	-712 881,96	732 082,73	19 200,77
Investissement	771 170,00	755 016,00	-16 154,00	605 597,00	589 443,00
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 762 529,89</b>	<b>1 033 493,93</b>	<b>-729 035,96</b>	<b>1 337 679,73</b>	<b>608 643,77</b>

Le résultat 2020 se chiffre à -729 035,96 €, et en tenant compte des résultats antérieurs, ce dernier est ramené à 608 643,77 €, contre 1 337 679,73 € en 2019, soit une diminution du fonds de roulement de 729 035,96 €.

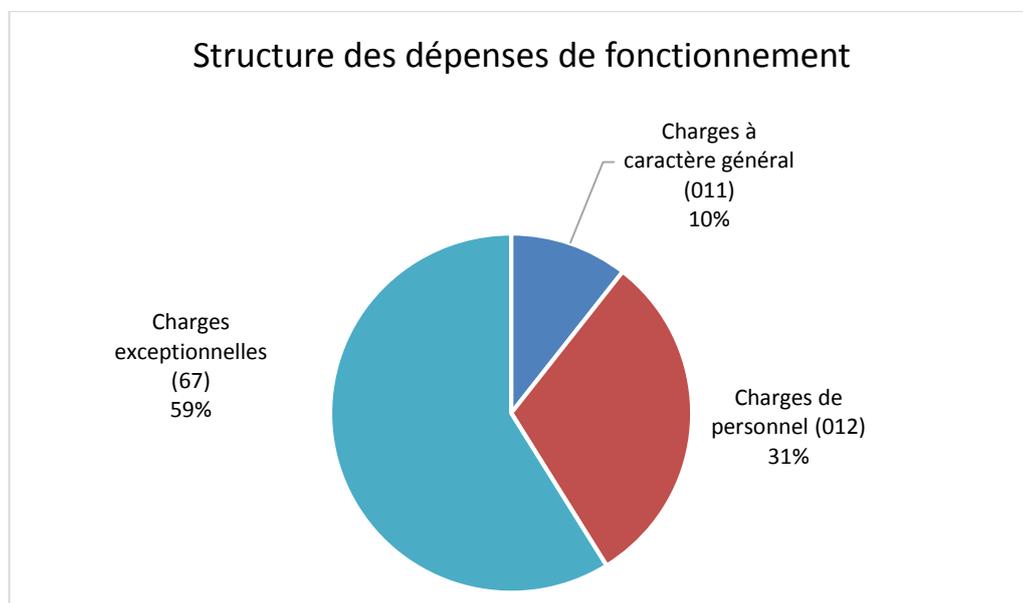
## A. La section d'exploitation

### 1) Les charges d'exploitation

Les dépenses d'exploitation ont plus que triplé avec une augmentation de 704 K€..

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Charges à caractère général (011)	54 620	104 761	50 141	91,80%
Charges de personnel (012)	226 700	303 282	76 582	33,78%
Autres charges de gestion courante (65)	3 732	0	-3 732	-100,00%
Charges exceptionnelles (67)	1 851	583 317	581 466	n.s.
<b>TOTAL CHARGES D'EXPL.</b>	<b>286 903</b>	<b>991 360</b>	<b>704 457</b>	<b>245,54%</b>

Les dépenses sont dominées par les charges exceptionnelles (59%) suivies des charges de personnel (31%), et des charges à caractère général (10%).



Les charges exceptionnelles correspondent au transfert de résultat à hauteur de 582 340 € vers le budget annexe assainissement collectif sur les périmètres des Pieux, du Val de Saire et de Saint-Pierre-Eglise.

Corrigées de cette opération exceptionnelle, les dépenses de fonctionnement se répartissent entre les charges de personnel (74%) et les charges à caractère général (26%).

Les charges de personnel ont progressé de 34% (+77 K€), suite à des transferts d'agents entre le SPANC et le SPAC.

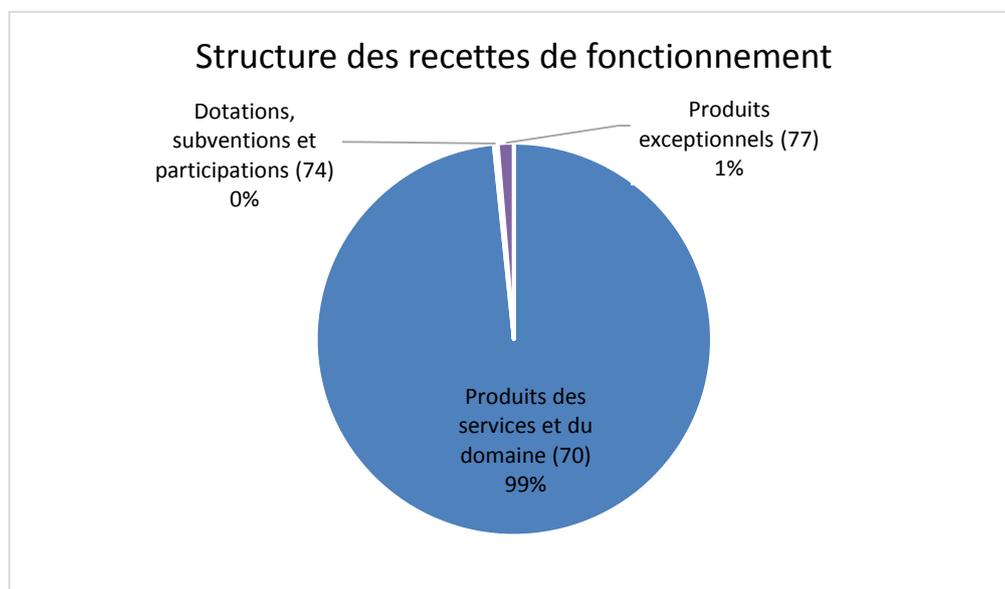
Les charges à caractère général ont augmenté de 92% (+50 K€) du fait des contrats de prestations de service (+59 K€) qui comprennent des dépenses des exercices 2018 et 2019.

## 2) Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont diminué de moitié pour atteindre 278 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits des services et du domaine (70)	318 768	273 939	-44 829	-14,06%
Dotations, subventions et participations (74)	35 970	900	-35 070	-97,50%
Produits exceptionnels (77)	69 511	3 639	-65 872	-94,77%
Reprises sur prov pour risques et charges (78)	112 000	0	-112 000	-100,00%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPL.</b>	<b>536 249</b>	<b>278 478</b>	<b>-257 771</b>	<b>-48,07%</b>

Une reprise sur provision pour risques et charges a été enregistrée sur 2019. Les ressources sont issues des produits des services et du domaine à 99%.



Les produits du service et du domaine ont diminué de 45 K€. La principale ressource est issue de la redevance pour assainissement non collectif. Celle-ci s'est élevée à 268 239 € en 2020, soit une diminution de 7 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Redevance pour assainiss. non collectif (7062)	275 019	268 239	-6 779	-2,47%

Les autres recettes du chapitre 70 sont les remboursements de frais de dossiers par les usagers 6 K€ (-25 K€). Des recettes de travaux avait été enregistrées sur 2019 (-19 K€)

Les dotations et participations ont diminuée de 35 K€ en raison des participations de l'Agence de l'eau.

La baisse des produits exceptionnels (-66 K€) s'explique principalement par les aides de l'Agence de l'eau (-56 K€) et des régularisations d'écritures négatives (-10 K€).

## B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget assainissement TTC se présente ainsi :

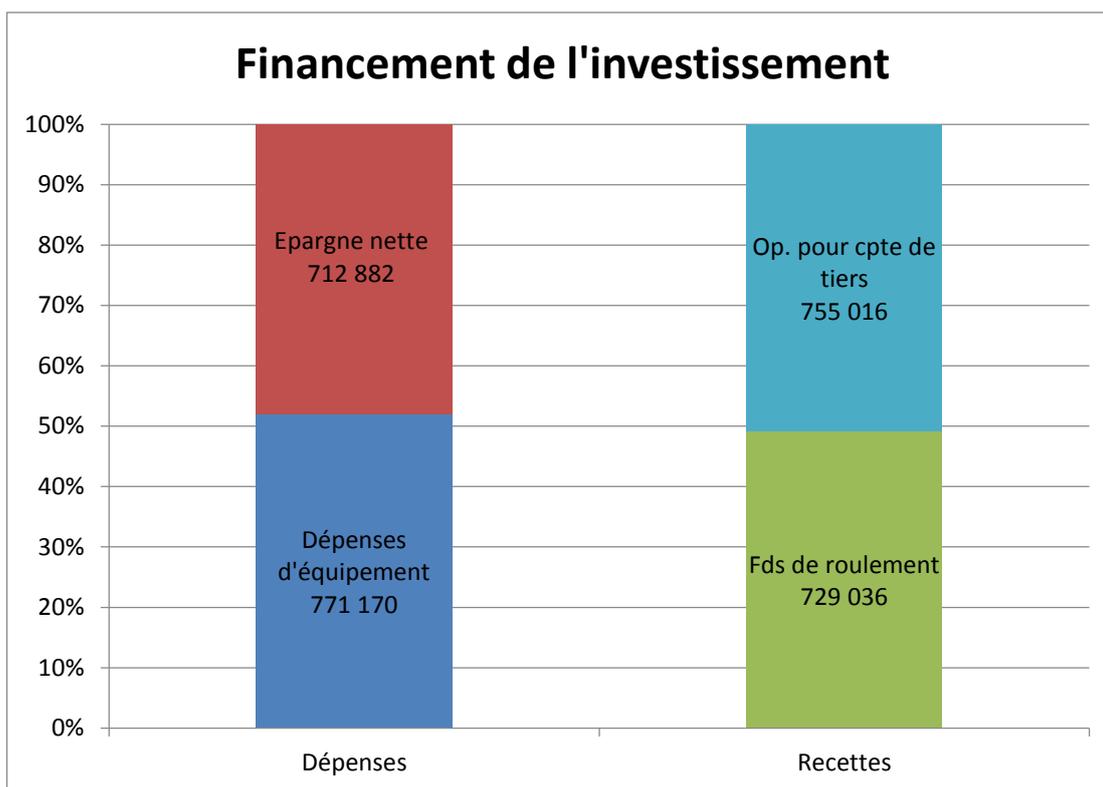
€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	354 738	274 839	-79 899	-23%
- Charges de fonctionnement courant	285 052	408 043	122 991	43%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>69 686</b>	<b>-133 204</b>	<b>-202 890</b>	<b>-291%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	181 511	3 639	-177 872	-98%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	1 851	583 317	581 466	31414%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>249 346</b>	<b>-712 882</b>	<b>-962 228</b>	<b>-386%</b>
- Intérêts				
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>249 346</b>	<b>-712 882</b>	<b>-962 228</b>	<b>-386%</b>
- Capital				
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>249 346</b>	<b>-712 882</b>	<b>-962 228</b>	<b>-386%</b>

L'épargne nette devient négative sur 2020 notamment du fait du transfert de résultat au budget annexe assainissement collectif (582 K€) impactant les charges, et un niveau d'aide moins important en recette. Le niveau d'épargne de 2019 est également à relativiser du fait de produits exceptionnels.

## C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées intégralement des opérations pour compte de tiers pour un montant total de 771 170 €. Les participations de l'Agence de l'eau pour la réalisation de travaux de raccordement d'habitations au réseau public d'assainissement sont présentes en dépenses et en recettes, avec cependant parfois des décalages entre la recette et la dépense.

Les recettes d'investissement sont constituées des opérations pour compte de tiers (subventions de l'Agence de l'eau) ainsi que la diminution du fonds de roulement.



Ce budget ne possède pas de dette.

## IV. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT OPTION TVA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la quasi-totalité du budget assainissement TTC a intégré le budget annexe assainissement option TVA, comme vu précédemment.

L'exécution 2020 se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	17 720 647,13	17 400 388,02	-320 259,11	7 223 898,85	6 903 639,74
Investissement (total)	7 927 866,32	6 064 361,20	-1 863 505,12	12 641 493,87	10 777 988,75
<b>Total du budget assainissement</b>	<b>25 648 513,45</b>	<b>23 464 749,22</b>	<b>-2 183 764,23</b>	<b>19 865 392,72</b>	<b>17 681 628,49</b>

Le résultat de l'exercice 2020 présente un déficit de 2 183 764,23 €, dont -320 259,11 € en fonctionnement et -1 863 505,12 € en investissement.

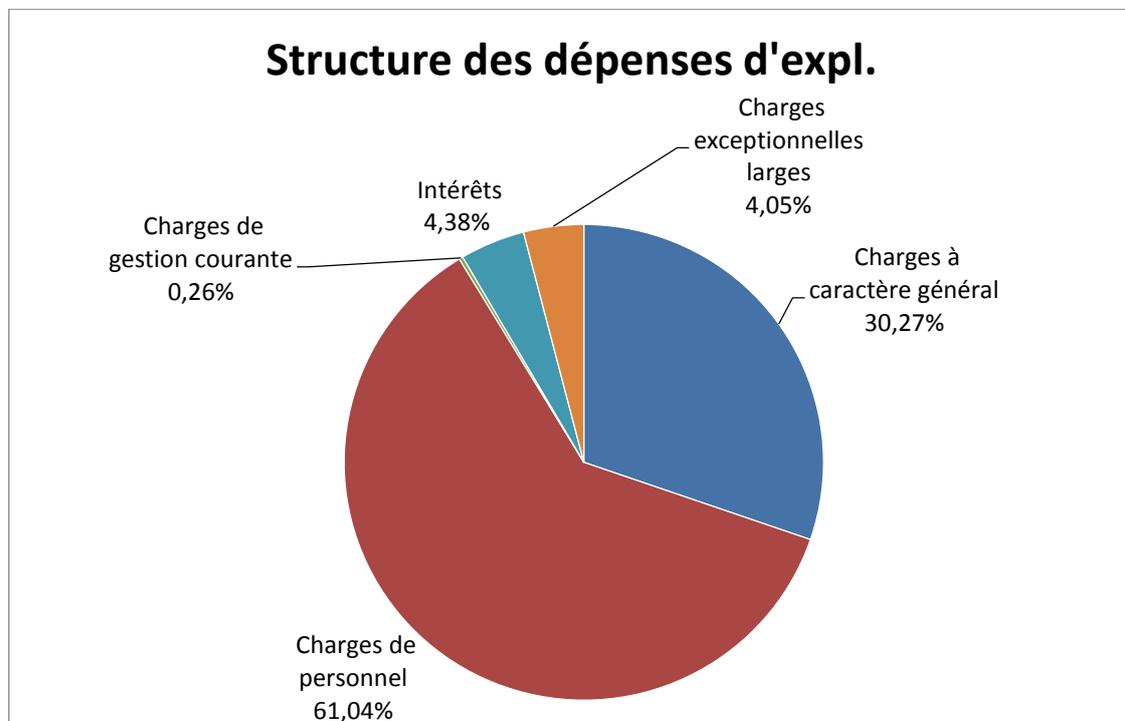
En y intégrant les excédents antérieurs, le résultat de clôture s'établit à 17 681 628,49 € contre 19 865 392,72 € en 2019, soit une diminution du fonds de roulement de 2 183 764,23 €.

## A. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 12,5 M€ et ont progressé de 5,32%, soit +631 K€..

€	2019	2020	Evolution	
			€	%
Charges à caractère général (011)	3 933 119	3 787 740	-145 379	-3,70%
Charges de personnel (012)	7 564 270	7 638 349	74 080	0,98%
Charges de gestion courante (65)	15 990	32 545	16 556	103,54%
<b>CHARGES COURANTES</b>	<b>11 513 378</b>	<b>11 458 635</b>	<b>-54 744</b>	<b>-0,48%</b>
Charges exceptionnelles (67)	41 740	507 191	465 451	n.s.
<b>CHARGES HORS INTERETS</b>	<b>11 555 118</b>	<b>11 965 826</b>	<b>410 708</b>	<b>3,55%</b>
Intérêts (66)	327 165	548 104	220 939	67,53%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>11 882 283</b>	<b>12 513 930</b>	<b>631 647</b>	<b>5,32%</b>

Les charges de personnel occupent le premier poste de dépenses (61%), suivies des charges à caractère général (30%).



### 1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général ont diminué de 3,70% (-145 K€).

Les diminutions concernent plus particulièrement les postes suivants :

- Fournitures non stockables : -181 K€ (baisse conjoncturelle, report d'une partie des dépenses sur 2021 notamment concernant l'électricité)
- Commissions et courtages sur achats : -344 K€ (suite au rejet par la trésorerie du mandat relatif au reversement à la SAUR en fin d'année)

- Remboursements de frais au budget principal (calculés forfaitairement en fonction des recettes) : -88 K€
- Autres matières et fournitures : -38 K€
- Etudes et recherches : -35 K€.

Cependant, quelques postes apparaissent en progression :

- Sous-traitance générale : +449 K€ (rattrapages années antérieures)
- Achat d'études, prestations de service : +32 K€
- Fourniture d'entretien et petit équipement : + 23 K€.

## 2) Les autres charges d'exploitation

Les charges de personnel (chapitre 012) ont progressé de 0,98%, soit +74 K€. L'effectif s'établit à 172,89 ETP au 31 décembre 2020, contre 164,86 ETP l'année précédente.

Les charges de gestion courante ont progressé de 16 K€, il a été constaté en 2020 davantage de créances admises en non-valeur 22 K€ (+11 K€) et de créances éteintes 11 K€ (+5 K€).

Les charges exceptionnelles ont progressé de manière importante +465 K€. Elles sont essentiellement constituées des titres annulés sur exercices antérieurs qui se sont élevées à 506 K€ en 2020 contre 42 K€ en 2019. Ces écritures de régularisations sont très fluctuantes d'un exercice à un autre.

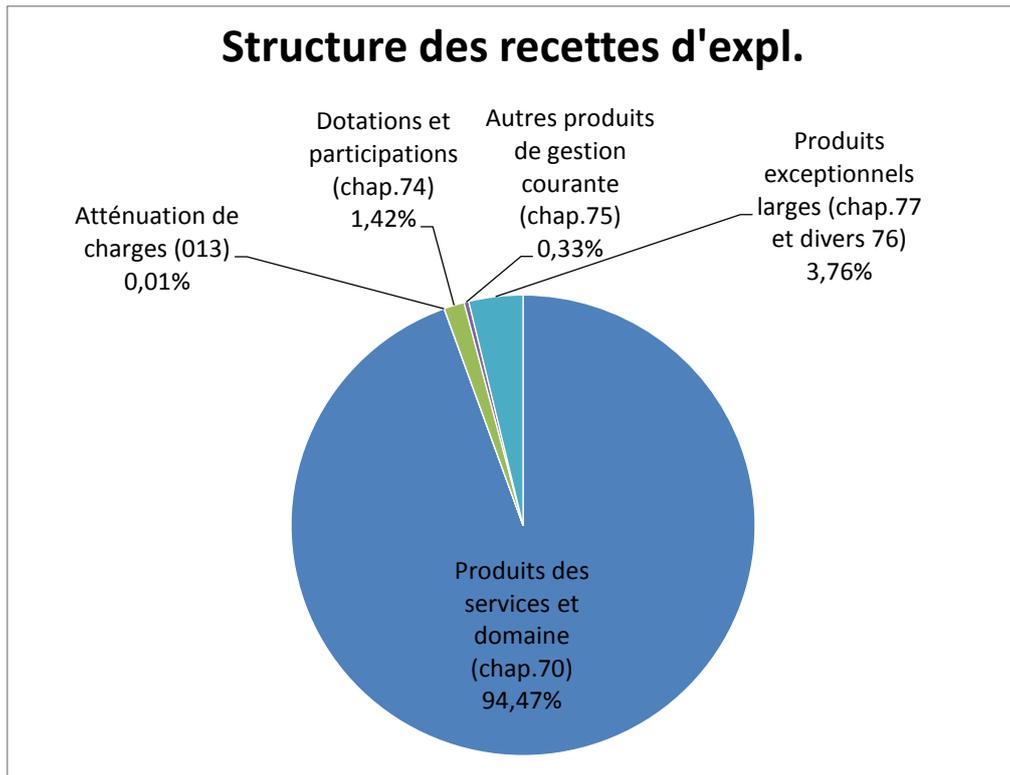
Les charges financières ont augmenté de 222 K€. Il a été régularisé les échéances 2019 et 2020 des emprunts transférés du budget assainissement non collectif (SPANC) vers le budget assainissement collectif. Le mandatement n'a pu être effectué qu'après la signature du procès-verbal, fin 2020. Le montant régularisé représente un montant de 162 K€.

## B. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation ont diminué de 9,32% soit -1,6 M€.

€	2019	2020	Evolution	
			€	%
Produits des services et domaine (chap.70)	15 767 464	14 706 615	-1 060 849	-6,73%
Atténuation de charges (013)	3 242	1 660	-1 582	-48,80%
Dotations et participations (chap.74)	892 161	221 374	-670 787	-75,19%
Autres produits de gestion courante (chap.75)	96 321	51 640	-44 681	-46,39%
<b>PRODUITS COURANTS</b>	<b>16 759 188</b>	<b>14 981 289</b>	<b>-1 777 899</b>	<b>-10,61%</b>
Produits exceptionnels larges (chap.77 et divers 76)	407 023	585 549	178 527	43,86%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>17 166 211</b>	<b>15 566 838</b>	<b>-1 599 373</b>	<b>-9,32%</b>

Les recettes du budget assainissement sont principalement issues des produits des services et du domaine à 94%.



#### 1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les produits des services et du domaine ont diminué de 6,73% (-1,1 M€).

La redevance assainissement constitue la principale recette du budget, elle évolue en fonction des volumes vendus et des tarifs. Comme pour le budget de l'eau, les tarifs antérieurs continuent de préexister et une actualisation du niveau de l'inflation prévisionnelle est appliquée annuellement.

La recette a atteint 9 757 128 € en 2020, en diminution de près de 1,1 M€ par rapport à 2019.

Suite à la création de la communauté d'agglomération, les exercices 2017 et 2018 ont dû être clôturés de manière anticipée compte tenu des transferts, reportant la constatation des recettes sur l'année suivante, soit 2018 et 2019.

Par ailleurs, dans le cadre d'une harmonisation des pratiques, il a été fait application sur tout le territoire communautaire d'une facturation des parts fixes à terme échu. Cela a un impact pour les secteurs hors Cherbourg-en-Cotentin sur deux ans, en 2020 sur les non mensualisés et de manière moindre en 2021 sur les mensualisés.

La mise en œuvre d'un nouveau calendrier de facturation crée également des décalages de facturations sur certains territoires.

Des effets conjoncturels vont donc perdurer en 2021, cependant de moindre importance que les deux années précédentes. La recette liée à la redevance assainissement va progressivement se stabiliser (hors effet volume ou tarifs).

€	2017	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	évolution N/N-1%
Redevance assainissement	506 688	11 094 149	10 845 034	9 757 128	-1 087 907	-10,03%

Le budget de l'assainissement porte les dépenses de personnel du budget de l'eau et du budget de l'assainissement non collectif (SPANC), il se fait rembourser par ces derniers. Les montants des remboursements sont identiques à la dépense au chapitre 012 sur ces deux budgets (voir supra).

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Mise à disposition du personnel (7084) (budget eau)	3 810 571	3 752 770	-57 802	-1,52%
Mise à disposition du personnel (7084) (SPANC)	226 700	303 282	76 582	33,78%

Concernant les recettes annexes, la réorganisation des services suite à la fusion de différentes structures n'a pas permis d'assurer immédiatement une continuité dans l'accomplissement de certaines tâches.

Concernant la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC), dont le montant est déterminé en fonction de la surface constructible en m<sup>2</sup>, il est attendu une recette annuelle de 150 K€. Les recettes liées à la PFAC 2020 seront constatées sur l'exercice 2021.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
PRE/PFAC c/70613	127 143	3 160	-123 983	-97,51%
Travaux sur réseaux c/704	281 563	206 819	-74 745	-26,55%
Vente électricité c/7078	243 047	512 391	269 344	110,82%

## 2) Les autres produits d'exploitation

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) comportent les redevances versées par les fermiers et les concessionnaires pour 50 K€ (-46 K€).

Les dotations et participations (chapitre 74), comprenant notamment la prime pour épuration de l'Agence de l'eau, ont diminué de 671 K€ par rapport à 2019. Cette prime, d'un montant de 783 K€, n'a pas été perçue en 2020, elle sera constatée sur l'exercice 2021.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) ont globalement progressé de 179 K€. Les autres produits ont augmenté de 481 K€, comprenant notamment la reprise du résultat du SPANC pour un montant de 582 340 €. De plus, il a été perçu des débits et pénalités d'un montant de 286 K€ en 2019, non reconduits en 2020.

### C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion du budget assainissement se présentent comme suit :

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	16 759 188	14 981 289	-1 777 899	-10,61%
- Charges de fonctionnement courant	11 513 378	11 458 635	-54 744	-0,48%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>5 245 810</b>	<b>3 522 654</b>	<b>-1 723 156</b>	<b>-32,85%</b>
+ Produits except. et fin. hs intérêts	407 023	585 549	178 527	43,86%
- Charges except. et fin. hs intérêts	41 740	507 191	465 451	1115,12%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>5 611 093</b>	<b>3 601 012</b>	<b>-2 010 081</b>	<b>-35,82%</b>
- Intérêts	327 165	548 104	220 939	67,53%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>5 283 928</b>	<b>3 052 908</b>	<b>-2 231 019</b>	<b>-42,22%</b>
- Capital	2 046 313	2 979 722	933 409	45,61%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>3 237 614</b>	<b>73 186</b>	<b>-3 164 429</b>	<b>-97,74%</b>

La section d'exploitation présente un effet ciseaux lié à :

- Une hausse des dépenses, en raison notamment d'un volume important de régularisations antérieures (contrats de prestations, titres annulés sur exercices antérieurs, intérêts de la dette, ...)
- Une baisse conjoncturelle des recettes 2020 suite aux transferts de compétences et aux changements organisationnels et comptables, reportant leur constatation sur le prochain exercice.

Compte tenu d'éléments essentiellement conjoncturels qui ont impacté les exercices 2019 et 2020, le budget de l'assainissement présente une épargne nette en forte baisse passant de 3 237 614 € à 73 186 € en 2020. Une vigilance particulière devra être portée sur ce budget, le niveau de l'épargne nette déterminant la capacité d'investissement.

### D. Les restes à réaliser

Les restes à réaliser sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	6 903 639,74			6 903 639,74	
Investissement (total)	10 777 988,75	2 219 041,94	406 179,27	8 965 126,08	
<b>Total</b>	<b>17 681 628,49</b>	<b>2 219 041,94</b>	<b>406 179,27</b>	<b>15 868 765,82</b>	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 15 868 765,82 €.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement concernent essentiellement les immobilisations en cours (1 479 262,13 €), les immobilisations corporelles (67 661,12 €), les immobilisations incorporelles (118 111,04 €), et les opérations pour compte de tiers (548 845,65 €).

Les restes à réaliser en recettes comportent les opérations pour compte de tiers (406 179,27 €).

### **E. Le taux de couverture des dotations aux amortissements et provisions**

Le niveau de l'épargne brute ne permet pas de couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Le ratio s'établit à 90,51%.

Les résultats antérieurs (+7,2 M€ en fonctionnement) permettent de combler le déficit.

€	2019	2020
Epargne Brute	5 283 928	3 052 908
Dotation nette amortissement et provisions	3 318 095	3 373 140
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>159,25%</b>	<b>90,51%</b>

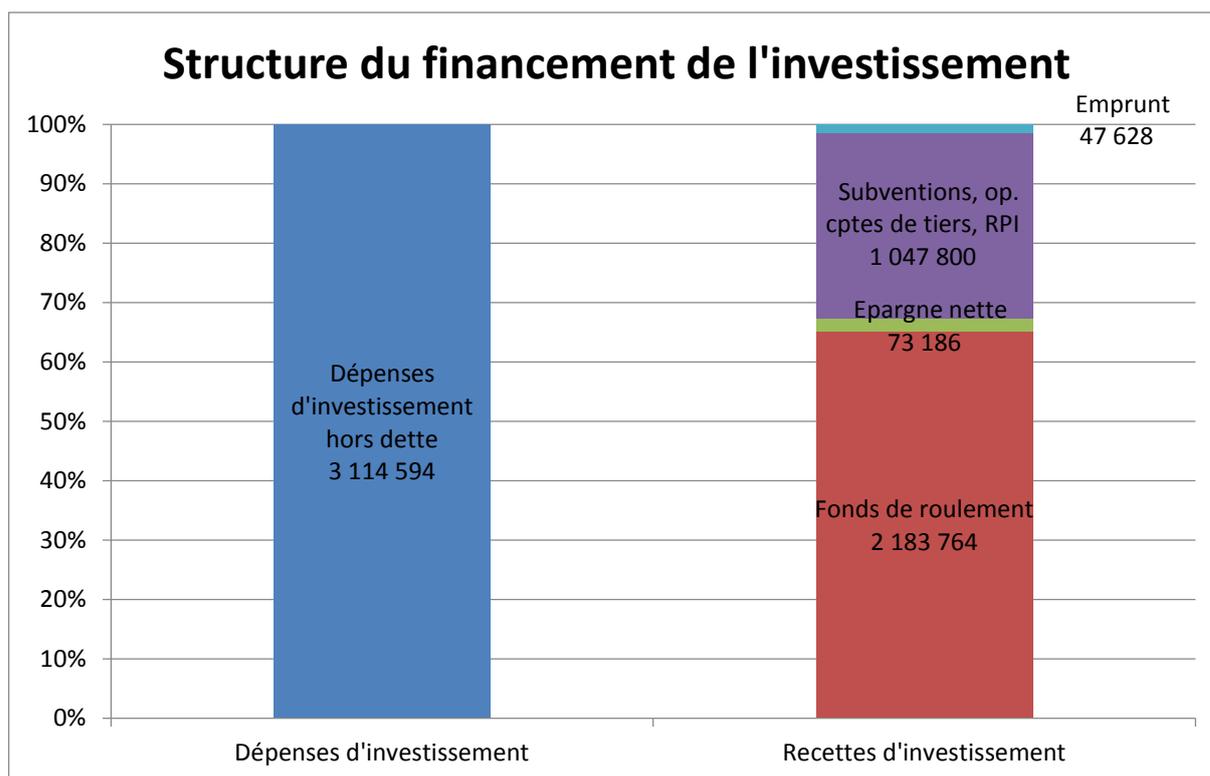
### **F. Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 114 594 € pour l'année 2020 :

- Travaux de réseaux EU (eaux usées) programme et hors programme sur Cherbourg-en-Cotentin : 1 204 640 €
- Diagnostics aménagement de bourgs : 188 229 €
- Aménagement de bourgs : 127 620 €
- Réhabilitation réseaux Valognes : 124 282 €
- Travaux de branchements et réseaux : 68 261 €.

Le financement de l'investissement est principalement assuré par la diminution du fonds de roulement (70%) dans l'attente du recouvrement des recettes notamment, et les opérations pour compte de tiers (14%). L'épargne nette ne contribue au financement qu'à hauteur de 2%.

€	dépenses invt	recettes invt	structure
<b>Total investissement hors dette</b>	<b>3 114 594</b>		
Dépenses d'équipement	3 114 594		
<b>Total recettes</b>		<b>3 114 594</b>	
dont diminution fonds de roulement		2 183 764	70,11%
dont Subv. Et RPI		376 341	12,08%
dont Op compte de tiers		433 675	13,92%
dont épargne nette		73 186	2,35%
dont emprunt		47 628	1,53%



## G. La dette

L'encours de la dette du budget assainissement s'établit à 22 027 966 € au 31 décembre 2020, en diminution de 2,3 M€. Des emprunts à taux zéro de l'Agence de l'eau ont été encaissés pour un montant total de 47 628 €.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	25 969 270	24 300 364
- Remboursement du capital	2 046 313	2 320 026
- Capital payé non mandaté	659 697	
+ Emprunt	1 037 104	47 628
= Variation de l'encours	-1 668 906	-2 272 398
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>24 300 364</b>	<b>22 027 966</b>

Les caractéristiques principales de la dette sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,74%
- Durée résiduelle : 12 ans et 1 mois
- Structure de taux : 87% et 13% de taux variable
- 100% de 1A au regard de la charte Gissler.

## V. BUDGET ANNEXE DMA M4

Le budget déchets ménagers et assimilés (DMA) sous nomenclature M14 a été intégré au budget principal au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le budget déchets ménagers géré en M4 continue d'exister, et

concerne les anciens territoires ayant instauré la REOM (pôle de Côte des Isles ainsi que Douve et Divette) dans l'attente de l'harmonisation des régimes d'imposition.

Son exécution se présente ainsi :

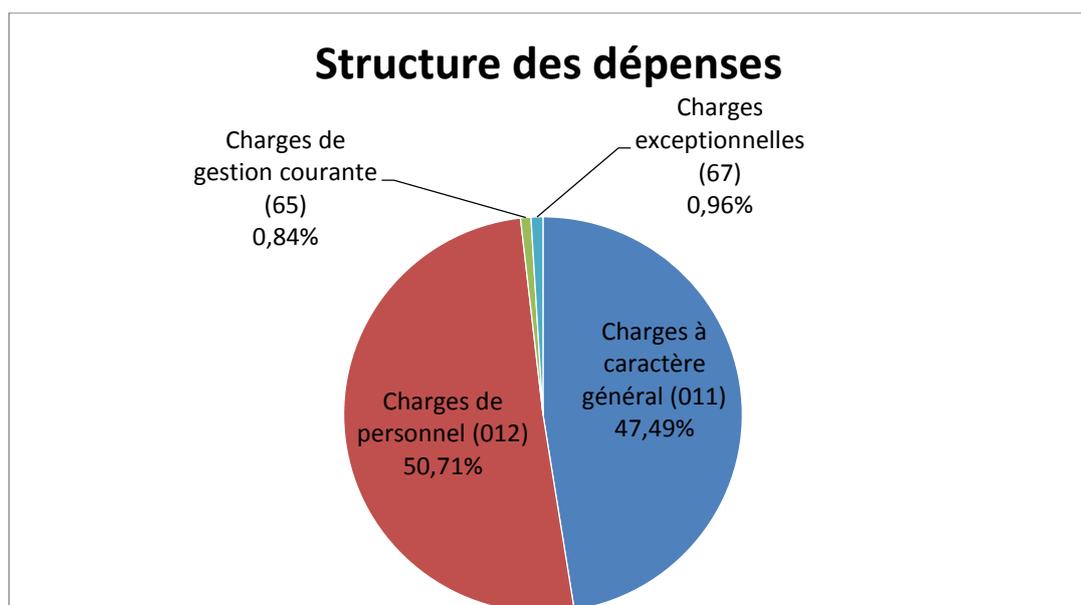
€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	1 579 558,20	2 068 127,14	488 568,94	196 680,89	685 249,83
Investissement (total)	182 997,59	323 430,14	140 432,55	826 593,32	967 025,87
<b>Total</b>	<b>1 762 555,79</b>	<b>2 391 557,28</b>	<b>629 001,49</b>	<b>1 023 274,21</b>	<b>1 652 275,70</b>

Le résultat de l'exercice 2020 s'élève à 629 001,49 €. En tenant compte des résultats antérieurs, il s'établit à 1 652 275,70 € contre 1 023 274,21 € en 2019, soit une augmentation du fonds de roulement de 629 001,49 €.

### A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 65,11%. Elles ont diminué de 21,81% (-350 K€).

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Charges à caractère général (011)	946 043	596 525	-349 518	-36,95%
Charges de personnel (012)	640 597	636 922	-3 675	-0,57%
Charges de gestion courante (65)	9 168	10 592	1 424	15,53%
Charges exceptionnelles (67)	10 719	12 090	1 370	12,78%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 606 528</b>	<b>1 256 128</b>	<b>-350 399</b>	<b>-21,81%</b>



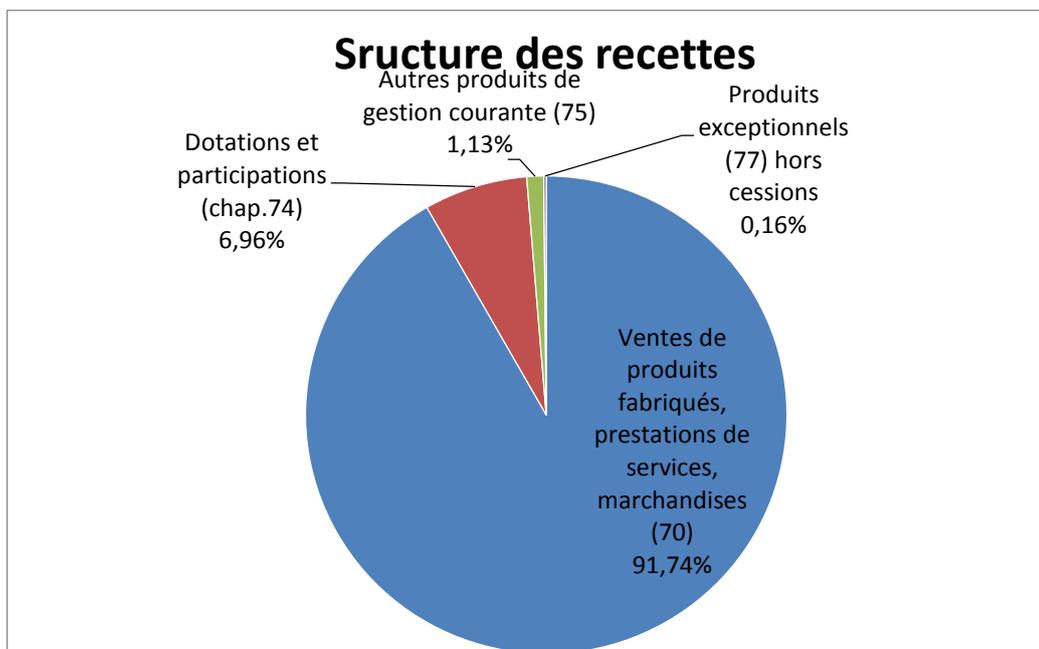
Les charges à caractère général ont diminué de 36,95% principalement en raison des contrats de sous-traitance générale (-329 K€) qui connaissent des problématiques de rattachement sur des

années antérieures. Corrigées des rattachements, ces dépenses restent relativement stables sur l'exercice.

Les charges de personnel sont stables pour s'établir à 636 922 € en 2020.

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 96,95%, ont augmenté de 3,22% (+61 592 €).

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises (70)	1 723 747	1 812 408	88 661	5,14%
Dotations et participations (chap.74)	168 254	137 452	-30 802	-18,31%
Autres produits de gestion courante (75)	16 501	22 394	5 893	35,71%
Produits exceptionnels (77) hors cessions	5 416	3 257	-2 159	-39,87%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 913 919</b>	<b>1 975 511</b>	<b>61 592</b>	<b>3,22%</b>



Le budget est équilibré par le produit de la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères). Par délibération du 11 avril 2019, les tarifs des redevances sont dorénavant revalorisés chaque année sur la base du coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, soit 1,2% pour 2020. Le produit de la REOM a atteint 1 770 098 € en 2020, soit une hausse de 3,2% (+54 467 €) par rapport à 2019.

Les dotations s'élèvent à 137 452 € sur 2020. La baisse s'explique notamment par le fait qu'une partie des subventions enregistrées sur l'année 2019 concernait en réalité l'exercice 2018.

## B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

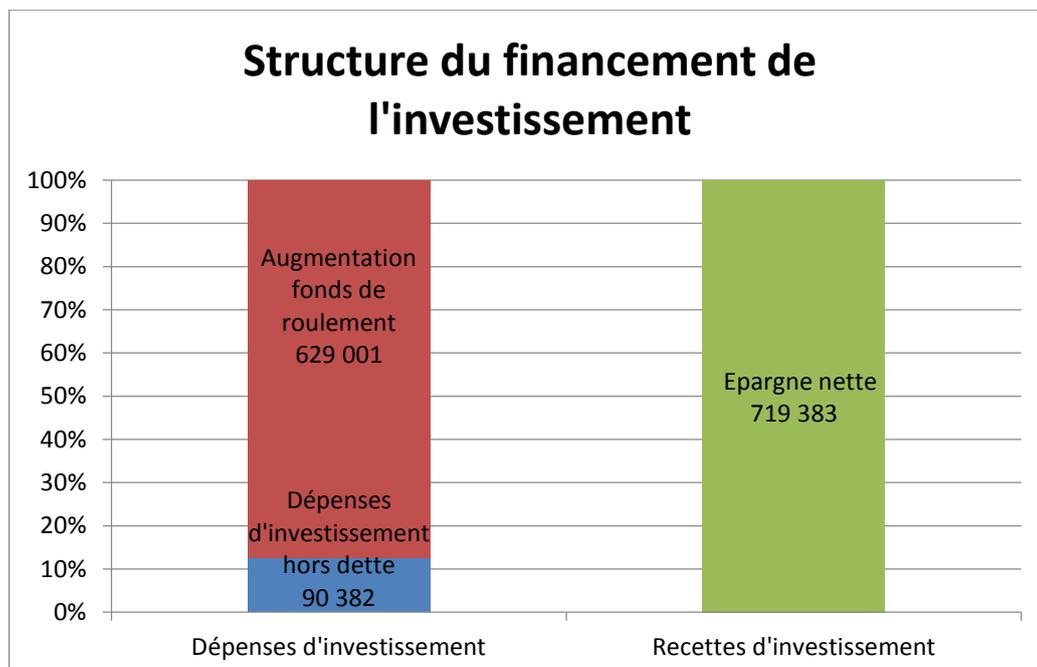
€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	1 908 502	1 972 254	63 752	3,34%
- Charges de fonctionnement courant	1 595 808	1 244 038	-351 770	-22,04%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>312 694</b>	<b>728 216</b>	<b>415 521</b>	<b>132,88%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	5 416	3 257	-2 159	-39,87%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	10 719	12 090	1 370	12,78%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>307 391</b>	<b>719 383</b>	<b>411 992</b>	<b>134,03%</b>
- Intérêts				
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>307 391</b>	<b>719 383</b>	<b>411 992</b>	<b>134,03%</b>
- Capital				
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>307 391</b>	<b>719 383</b>	<b>411 992</b>	<b>134,03%</b>

Du fait d'une baisse importante des charges, l'épargne nette a plus que doublé pour atteindre 719 383 €. Toutefois, la baisse des charges est liée à des problématiques de rattachement sur 2019 qui viennent surévaluer l'épargne nette en 2020.

## C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement se sont chiffrées à 90 382 €, dont 58 805 € pour du matériel et outillage.

Ces dépenses sont financées par l'épargne nette.



Ce budget ne comporte pas de dette.

## VI. BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### VENTE

Le budget développement économique vente supporte les opérations d'aménagement de lotissements, zones d'activités économiques et parcs d'activités économiques.

Son exécution 2020 se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	3 561 771,83	3 952 525,06	390 753,23	-460 165,38	-69 412,15
Investissement (total)	3 741 630,42	3 112 916,58	-628 713,84	-317 986,83	-946 700,67
<b>Total</b>	<b>7 303 402,25</b>	<b>7 065 441,64</b>	<b>-237 960,61</b>	<b>-778 152,21</b>	<b>-1 016 112,82</b>

Le résultat de l'exercice s'établit à -237 960,61 € quand le résultat de clôture intégrant les résultats antérieurs atteint -1 016 112,82 €, contre -778 152,21 € en 2019, soit une baisse du fonds de roulement de -237 960,61 €.

#### A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 19,31%, ont diminué de 19,32% (-104 K€).

€	2019	2020	Evolution		Structure
			€	%	
Charges à caractère général (011)	521 915	421 833	-100 082	-19,18%	96,89%
Autres charges de gestion courante (65)					
Charges financières (66)	17 743	13 560	-4 183	-23,58%	3,11%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>539 658</b>	<b>435 392</b>	<b>-104 265</b>	<b>-19,32%</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses à caractère général, représentant 96,89% des dépenses, ont diminué de 19,18% (-100 K€) avec une baisse de plus de 304 K€ sur les terrains à aménager ainsi que sur les achats d'études (-37 K€) et parallèlement une hausse de 233 K€ sur les achats de matériels d'équipement et travaux.

Sans encours nouveau, les charges financières diminuent en bénéficiant du faible niveau des taux variables.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 81 K€ sur 2020 (+9,68%).

€	2019	2020	Evolution		Structure
			€	%	
Ventes diverses (70)	536 141	263 418	-272 723	-50,87%	28,64%
Autres produits de gestion courante (75)	35 100	64 350	29 250	83,33%	7,00%
Produits exceptionnels (77)	267 486	592 123	324 636	121,37%	64,37%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>838 727</b>	<b>919 891</b>	<b>81 163</b>	<b>9,68%</b>	<b>100,00%</b>

Les ventes diverses (chapitre 70) varient en fonction des ventes de terrains réalisées ou non sur une année. Les produits des ventes de terrains aménagés ont diminué de moitié sur 2020.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) concernent la subvention sur les emprunts EDF.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) correspondent principalement à des opérations de régularisations sur la zone Mont Kaine du fait que des affectations de résultats ont été portées aux comptes 1068 et 1323, au lieu d'être affectées en compte de stocks, d'où une reprise pour un montant total de 565 K€.

## ***B. Les soldes intermédiaires de gestion***

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

€	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Evolution €</b>	<b>Evolution %</b>
Produits fonctionnement courants	571 241	327 768	-243 473	-42,62%
- charges fonctionnement courantes	521 915	421 833	-100 082	-19,18%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>49 326</b>	<b>-94 065</b>	<b>-143 391</b>	<b>-290,70%</b>
+ produits exceptionnels larges	267 486	592 123	324 636	121,37%
- charges exceptionnelles larges	0	0	0	
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>316 812</b>	<b>498 058</b>	<b>181 246</b>	<b>57,21%</b>
- intérêts	17 743	13 560	-4 183	-23,58%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>299 070</b>	<b>484 498</b>	<b>185 429</b>	<b>62,00%</b>
- capital	155 246	157 336	2 091	1,35%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>143 824</b>	<b>327 162</b>	<b>183 338</b>	<b>127,47%</b>

Si l'épargne nette est excédentaire de 327 162 € sur 2020, cela tient essentiellement aux produits exceptionnels de régularisation.

A noter que ce budget annexe est un budget de stocks. Dans l'attente de la vente des terrains, le budget peut présenter un déficit. Les excédents du budget principal viennent combler celui-ci jusqu'à ce que les ventes aient lieu.

## ***C. La section d'investissement***

Les dépenses d'investissement concernent les écritures de régularisation sur la zone du Mont Kaine pour 565 K€.

Il n'y a pas de recettes d'investissement sur 2020.

## ***D. La dette***

L'encours est constitué d'un seul emprunt pour le financement du parc d'activité d'Armanville à Valognes et s'établit à 1 337 418 € au 31 décembre 2020.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	1 650 000	1 494 754
- Remboursement du capital - Remboursement anticipé + Emprunt	155 246	157 336
= Variation de l'encours	155 246	157 336
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>1 494 754</b>	<b>1 337 418</b>

Les caractéristiques principales de la dette sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,18%
- Durée résiduelle : 8 ans
- Structure de taux : 100% de taux variable
- Charte Gissler : 100% sur 1A.

## VII. BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M14

Le budget développement économique locations géré en M14 supporte la construction et la gestion de bâtiments mis à la disposition des entreprises.

	Hauts de Quincampoix	Louis Lumière	La Hague	Montebourg	Saint Sauveur le Vicomte	Les Pieux
Surface commercialisable des bâtiments	1351,80 m <sup>2</sup>	4465 m <sup>2</sup>	7692 m <sup>2</sup>	679 m <sup>2</sup>	747 m <sup>2</sup>	564 m <sup>2</sup> + parcelle
Nbre d'entreprises	31	28	8	4	1	4

Son exécution se présente comme suit :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	1 445 775,89	1 690 313,69	244 537,80	789 691,65	146 792,31
Investissement (total)	802 876,55	1 158 959,53	356 082,98	212 487,11	-318 867,05
<b>Total</b>	<b>2 248 652,44</b>	<b>2 849 273,22</b>	<b>600 620,78</b>	<b>1 002 178,76</b>	<b>1 602 799,54</b>

Le résultat 2020 s'établit à 600 620,78 €, et à 1 602 799,54 € avec la reprise des résultats antérieurs, contre 1 002 178,76 € en 2019, soit une augmentation du fonds de roulement de 600 620,78 €.

### **A. La section de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement, réalisées à hauteur de 70,88%, ont augmenté de 73 144 € (+24%).

€	2019	2020	Evolution		Structure
			€	%	
Charges à caractère général (011)	297 861	242 801	-55 060	-18,48%	64,03%
Autres charges de gestion courante (65)	1 471	663	-808	-54,90%	0,17%
Charges financières (66)	6 586	4 762	-1 825	-27,71%	1,26%
Charges exceptionnelles (67)	164	131 000	130 836	n.s.	34,54%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>306 082</b>	<b>379 226</b>	<b>73 144</b>	<b>23,90%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges à caractère général, représentant 64% des dépenses totales, ont diminué de 18,48% principalement en raison des remboursements de taxe foncière à la ville de Cherbourg-en-Cotentin (-64 K€) imputées sur le chapitre charges exceptionnelles pour 131 K€ comprenant également une régularisation de 2019.

Concernant les recettes de fonctionnement, elles ont été réalisées à hauteur de 118,04% hors produit de cessions et ont augmenté de 2,74 % (+25 K€)

€	2019	2020	Evolution		Structure
			€	%	
Pdts des services, domaine et ventes diverses (70)	286 037	250 196	-35 840	-12,53%	26,25%
Dotations, subv et participations (74)	248	610	362	145,81%	0,06%
Autres produits de gestion courante (75)	600 988	677 641	76 653	12,75%	71,09%
Produits exceptionnels (77)	40 528	24 750	-15 778	-38,93%	2,60%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>927 801</b>	<b>953 198</b>	<b>25 397</b>	<b>2,74%</b>	<b>100,00%</b>

Le chapitre des ventes diverses (chapitre 70) est essentiellement constitué des recettes liées à la facturation de services pour 112 634 € (-26 K€) ainsi que les remboursements de frais pour 137 562 € (-10 K€).

Les autres produits de gestion courante concernent principalement les loyers à hauteur de 675 055 € (+77 K€).

Les produits exceptionnels pour 24 750 € sont des régularisations antérieures.

## **B. Les soldes intermédiaires de gestion**

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

€	2019	2020	Evolution %	Evolution €
Produits fonctionnement courants	887 273	928 448	41 175	4,64%
- charges fonctionnement courantes	299 332	243 465	-55 867	-18,66%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>587 941</b>	<b>684 983</b>	<b>97 042</b>	<b>16,51%</b>
+ produits exceptionnels larges	40 528	24 750	-15 778	-38,93%
- charges exceptionnelles larges	5 279	131 000	125 721	n.s.
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>623 190</b>	<b>578 733</b>	<b>-44 457</b>	<b>-7,13%</b>
- intérêts	1 471	4 762	3 290	223,68%

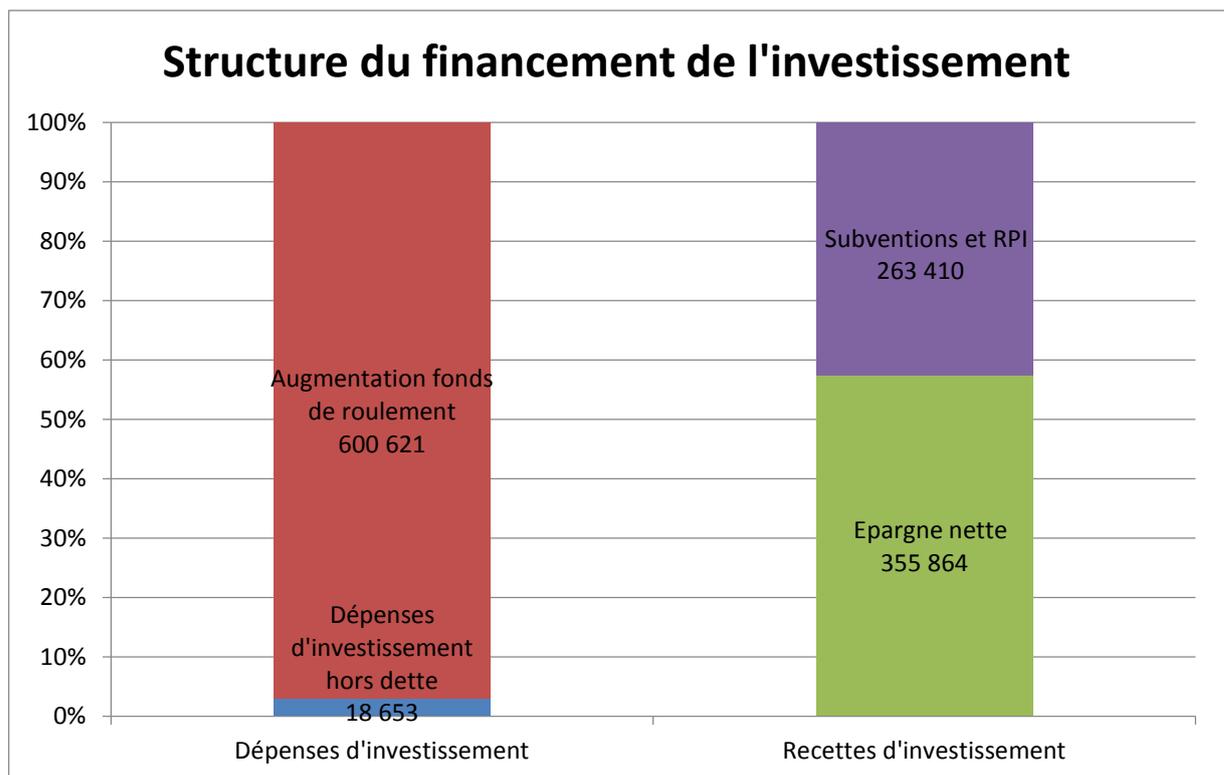
€	2019	2020	Evolution %	Evolution €
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>621 719</b>	<b>573 971</b>	<b>-47 748</b>	<b>-7,68%</b>
- capital	243 110	218 108	-25 002	-10,28%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>378 609</b>	<b>355 864</b>	<b>-22 746</b>	<b>-6,01%</b>

Avec une évolution plus forte des dépenses, l'épargne nette diminue sur 2020 pour atteindre 355 864 €, soit une baisse de 22 746 € par rapport à 2019.

### C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent 18 653 €, et concernent principalement des travaux dans la zone d'activité de la Hague (pose de portes industrielles motorisées).

L'épargne nette couvre les dépenses d'investissement à hauteur de 53% et les subventions d'investissements et ressources propres (dont produit de cession) à 47%.



### D. La dette

En l'absence d'emprunt nouveau, l'encours de la dette s'établit à 806 297 € au 31 décembre 2020.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	1 267 514	1 024 404
- Remboursement du capital	243 110	218 108
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-243 110	-218 108
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>1 024 404</b>	<b>806 297</b>

Les caractéristiques de l'encours sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,24%
- Durée résiduelle : 7 ans et 9 mois
- Structure de taux : 88,54% de taux variable et 11,46% de taux fixe
- Charte Gissler : 100% de l'encours classé 1A.

## VIII. BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATION M4

Ce budget regroupe les bâtiments des Vindits et de l'Espace d'Activité de l'Amont-Quentin à Cherbourg-en-Cotentin ainsi que l'atelier de location sur la zone d'activités de Martinvast et l'atelier relais sur le port de plaisance Chantereyne.

	Hôtel d'entreprises Amont-Quentin	Bâtiment des Vindits	Atelier location ZA Martinvast	Atelier port de plaisance Chantereyne
Surface commercialisable des bâtiments	780,19 m <sup>2</sup>	1 770,42 m <sup>2</sup>	139 m <sup>2</sup>	443 m <sup>2</sup> + 8 box de 13.9 m <sup>2</sup>
Nbre d'entreprises	8	9	1	6

L'exécution du budget développement économique location M4 est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	236 105,50	393 150,25	157 044,75		157 044,75
Investissement	196 817,61	301 729,69	104 912,08	-419 508,00	-314 595,92
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>432 923,11</b>	<b>694 879,94</b>	<b>261 956,83</b>	<b>-419 508,00</b>	<b>-157 551,17</b>

Le résultat de l'exercice 2020 s'élève à 261 956,83 € mais la reprise des résultats antérieurs entraine un résultat de clôture déficitaire de 157 551,17 € contre -251 240,27 € en 2019 soit une hausse du fonds de roulement de 93 689,10 €.

## A. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 73,59% et augmentent de 33 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Charges à caractère général (011)	59 125	97 945	38 820	65,66%	95,42%
Autres charges de gestion courante (65)	2 871		-2 871	-100,00%	
Charges financières (66)	6 296	4 699	-1 598	-25,38%	4,58%
Charges exceptionnelles (67)	1 556		-1 556	-100,00%	
<b>TOTAL CHARGES DE FONCT.</b>	<b>69 849</b>	<b>102 644</b>	<b>32 795</b>	<b>46,95%</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement issues des charges à caractère général (95%). L'augmentation de ces dernières s'explique par le remboursement de la taxe foncière à la ville de Cherbourg-en-Cotentin pour 37 K€.

Les recettes, réalisées à hauteur de 81,9%, ont augmenté de 18 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Produits des services et du domaine (70)	258 655	288 105	29 450	11,39%	83,33%
Produits de gestion courante (75)	62 459	57 582	-4 877	-7,81%	16,66%
Produits exceptionnels (77)	6 647	40	-6 607	-99,40%	0,01%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCT.</b>	<b>327 762</b>	<b>345 727</b>	<b>17 966</b>	<b>5,48%</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des locations, dont le produit a augmenté de 29 K€. Les produits de gestion courante correspondent aux charges refacturées aux locataires.

## B. Les soldes intermédiaires de gestion

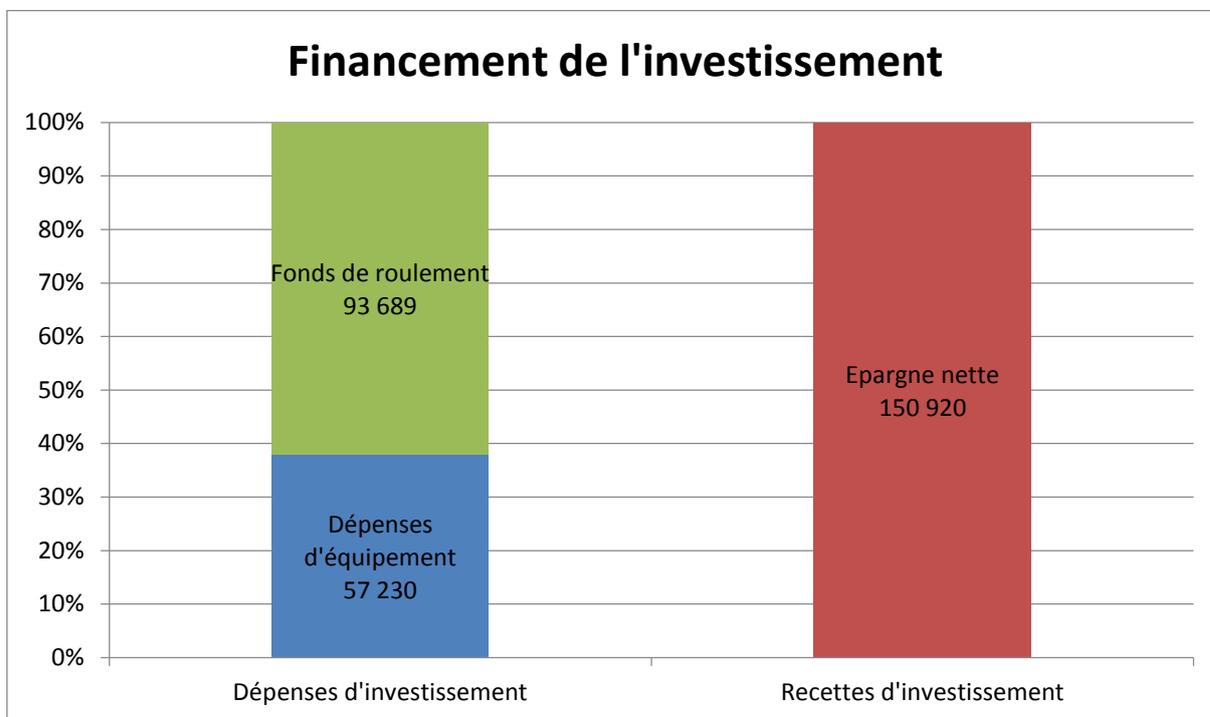
La chaîne de l'épargne du budget développement économique location M4 se présente ainsi :

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	321 114	345 687	24 573	8%
- Charges de fonctionnement courant	61 997	97 945	35 948	58%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>259 117</b>	<b>247 742</b>	<b>-11 375</b>	<b>-4%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	6 647	40	-6 607	-99%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	1 556		-1 556	-100%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>264 208</b>	<b>247 782</b>	<b>-16 426</b>	<b>-6%</b>
- Intérêts	6 296	4 699	-1 598	-25%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>257 912</b>	<b>243 084</b>	<b>-14 828</b>	<b>-6%</b>
- Capital	97 034	92 164	-4 870	-5%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>160 878</b>	<b>150 920</b>	<b>-9 958</b>	<b>-6%</b>

L'augmentation plus importante des dépenses vient diminuer l'épargne nette qui atteint 150 920 €.

### C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 57 230 €, dont 51 022 € pour la construction d'un atelier relais sur le port de plaisance de Cherbourg-en-Cotentin. Les dépenses d'équipement sont couvertes par l'épargne nette.



### D. La dette

Sans emprunt nouveau, l'encours s'établit à 343 798 € au 31 décembre 2020.

	€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier		532 996	435 962
- Remboursement du capital		97 034	92 164
- Remboursement anticipé			
+ Emprunt			
= Variation de l'encours		-97 034	-92 164
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>		<b>435 962</b>	<b>343 798</b>

L'encours est composé de trois emprunts, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen : 2,57%
- Durée résiduelle moyenne : 3 ans et 4 mois
- Structure de taux : 100% sur taux variable LEP
- Charte Gissler : 100% 1A.

Un emprunt de 890 000 € a été contractualisé fin 2020 et mobilisé en février 2021 pour financer l'acquisition d'un bâtiment dans la zone d'Armanville. Le prêt s'amortira sur 20 ans sur la base d'un taux fixe de 0,62 %.

## IX. BUDGET ANNEXE ABATTOIR

Ce budget concerne l'abattoir de Cherbourg-en-Cotentin. Sa fermeture définitive est programmée courant 2021, le nouvel abattoir à Carentan devant prendre la relève une fois sa construction achevée.

Une délégation de service public avec la société SMANCO organisait la gestion de l'équipement.

Son exécution 2020 se présente comme suit :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	118 413,79	95 302,93	-23 110,86	14 905,27	-8 205,59
Investissement (total)	18 200,00	65 439,19	47 239,19	-28 751,70	18 487,49
<b>Total</b>	<b>136 613,79</b>	<b>160 742,12</b>	<b>24 128,33</b>	<b>-13 846,43</b>	<b>10 281,90</b>

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à 24 128,33 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture s'établit à 10 281,90 € contre 46 283,76 € en 2019, soit une diminution du fonds de roulement de 36 001,86 €.

### A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 37 K€.

	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Charges à caractère général (011)	36 140	113 105	76 965	212,96%	100,00%
Charges financières (66)	0	0	0		0,00%
Charges exceptionnelles (67)	40 000	0	-40 000	-100,00%	0,00%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>76 140</b>	<b>113 105</b>	<b>36 965</b>	<b>48,55%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges à caractère général ont augmenté du fait du contrôle de la DSP pour 26 K€, d'une hausse sur le poste « entretien et des réparations de l'abattoir » (+18 K€) ainsi que du remboursement de la taxe foncière à la ville de Cherbourg-en-Cotentin (45 K€).

Les produits de fonctionnement ont augmenté de 43 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Produits des services et du domaine (70)		19 341	19 341		20,29%
Produits de gestion courante (75)	7 753	27 587	19 834	255,84%	28,95%
Produits exceptionnels (77)	44 314	48 375	4 061	9,16%	50,76%
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>52 066</b>	<b>95 303</b>	<b>43 236</b>	<b>83,04%</b>	<b>100,00%</b>

Le solde 2018 de la redevance d'usage a été perçu sur 2020 pour 19 341 € ainsi que les loyers du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018 au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 pour 27 586 €.

Une subvention du budget principal a été versée à hauteur de 48 375 €.

## B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

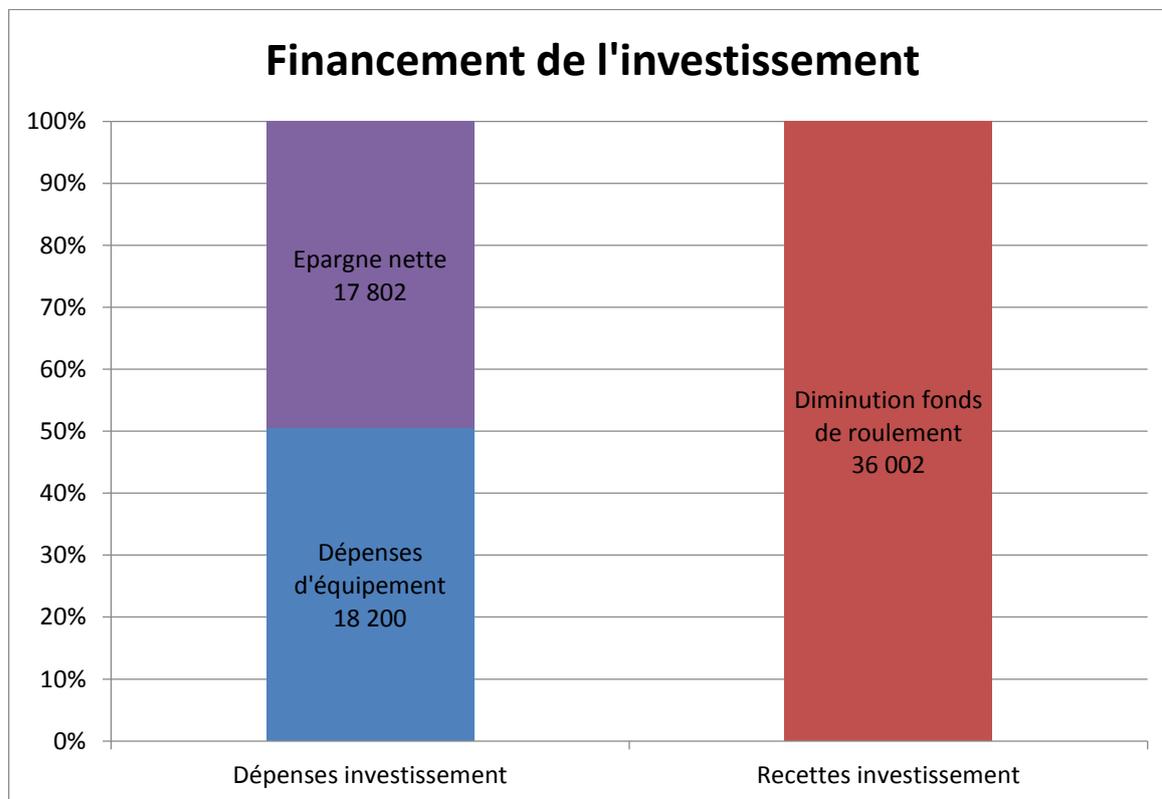
€	2019	2020	Evolution €
Produits fonctionnement courants	7 753	46 928	39 176
- charges fonctionnement courantes	36 140	113 105	76 965
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>-28 387</b>	<b>-66 177</b>	<b>-37 789</b>
+ produits exceptionnels larges	44 314	48 375	4 061
- charges exceptionnelles larges	40 000	0	-40 000
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>-24 074</b>	<b>-17 802</b>	<b>6 272</b>
- intérêts			
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>-24 074</b>	<b>-17 802</b>	<b>6 272</b>
- capital	42 843	0	-42 843
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>-66 917</b>	<b>-17 802</b>	<b>49 115</b>

L'épargne nette s'améliore mais reste déficitaire pour atteindre -17 802 €.

## C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 18 200 € et concernent une étude d'opportunité de création d'un centre d'allotement.

Ces dépenses sont financées par le fonds de roulement.



## X. BUDGET ANNEXE ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME

Le budget activité commerciale tourisme comprend la gestion du Moulin de Fierville (pôle de proximité de Côte des Isles) ainsi que l'activité de la boutique Ludiver.

L'exécution du budget activité commerciale tourisme est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	184 858,73	188 903,73	4 045,00	3 277,60	7 322,60
Investissement	10 392,43	29 574,55	19 182,12	45 099,95	64 282,07
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>195 251,16</b>	<b>218 478,28</b>	<b>23 227,12</b>	<b>48 377,55</b>	<b>71 604,67</b>

Le résultat 2020 s'élève à 23 227,12 €, en tenant compte des résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à 71 604,67 €, contre 48 377,55 € en 2019, soit une augmentation du fonds de roulement de 23 227,12 €.

### A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, qui ont été réalisées à hauteur de 75,59%, ont progressé de 2,64% soit +4 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Charges à caractère général (011)	55 931	72 530	16 599	29,68%	46,71%
Charges de personnel (012)	94 518	82 000	-12 518	-13,24%	52,81%
Autres charges de gestion courante (65)		1	1		0,00%
Charges financières (66)	829	752	-77	-9,26%	0,48%
Charges exceptionnelles (67)	16		-16	-100,00%	0,00%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCT.</b>	<b>151 293</b>	<b>155 284</b>	<b>3 991</b>	<b>2,64%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges à caractère général ont progressé de 29,68% soit +17 K€ du fait de l'augmentation des achats de marchandises.

Les charges de personnel, représentant 53% des dépenses, ont diminué de 13,24% pour atteindre 82 K€ en 2020 du fait de la crise sanitaire avec un recours moins important aux emplois saisonniers.

Les recettes de fonctionnement, qui ont été réalisées à hauteur de 77,66%, ont augmenté de 2,24% soit 4 K€..

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Produits des services et du domaine (70)	106 959	71 756	-35 203	-32,91%	38,98%
Dotations, subventions et participations (74)	64 043	107 313	43 270	67,56%	58,30%
Produits de gestion courante (75)	6 001	5 000	-1 001	-16,68%	2,72%
Produits exceptionnels (77)	3 029	1	-3 028	-99,97%	0,00%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCT.</b>	<b>180 032</b>	<b>184 070</b>	<b>4 037</b>	<b>2,24%</b>	<b>100,00%</b>

Les produits des services et du domaine représentent 39% des recettes globales, et subissent les effets des fermetures liées à la crise sanitaire avec une baisse de 35 K€. Les ventes de produits finis du moulin de Fierville (entrées moulin et atelier) ont diminué de 18 K€ et les ventes de marchandises de 17 K€. Concernant ces dernières recettes, une partie concerne la boutique Ludiver.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Vente de marchandises Moulin Fierville	52 628	43 885	-8 743	-16,61%
Vente de marchandises Boutique Ludiver	22 325	14 170	-8 155	-36,53%

Le chapitre 74 contient uniquement la participation du budget principal passée de 64 043 € en 2019 à 107 313 € en 2020, soit une hausse de 43 K€ pour compenser la perte de recettes.

Le chapitre 75 comprend les loyers de l'auberge du moulin pour 5 K€ sur 2020.

## **B. Les soldes intermédiaires de gestion**

L'évolution de la chaîne de l'épargne du budget activité commerciale tourisme se présente ainsi :

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	177 003	184 069	7 065	3,99%
- Charges de fonctionnement courant	150 449	154 532	4 083	2,71%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>26 555</b>	<b>29 537</b>	<b>2 982</b>	<b>11,23%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	3 029	1	-3 028	-99,97%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	16	0	-16	-100,00%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>29 568</b>	<b>29 538</b>	<b>-30</b>	<b>-0,10%</b>
- Intérêts	829	752	-77	-9,26%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>28 739</b>	<b>28 786</b>	<b>47</b>	<b>0,16%</b>
- Capital	4 000	4 000	0	0,00%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>24 739</b>	<b>24 786</b>	<b>47</b>	<b>0,19%</b>

La subvention du budget principal venant compenser les pertes enregistrées, l'épargne nette se maintient à 24 786 € sur 2020.

### C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 558 € sur 2020 principalement pour l'acquisition d'un chauffe-eau sur le site du moulin de Fierville

### D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget activité commerciale tourisme s'élève à 37 000 € au 31 décembre 2020, soit une baisse de 4 000 €.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	45 000	41 000
- Remboursement du capital	4 000	4 000
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-4 000	-4 000
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>41 000</b>	<b>37 000</b>

L'encours est composé d'un seul emprunt, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,94%
- Durée résiduelle : 9 ans et 2 mois
- Structure de taux : 100% sur taux fixe
- Charte Gissler : 100% sur 1A.

## XI. BUDGET ANNEXE PORT DIELETTE

L'exécution du budget port Dielette est présentée ci-après :

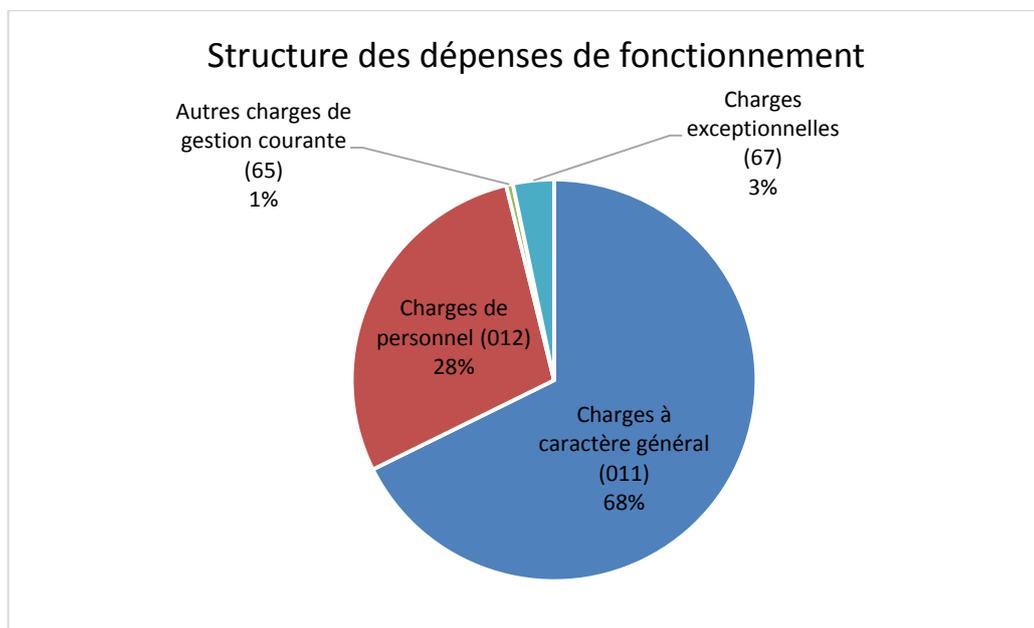
€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	990 045,56	1 162 541,89	172 496,33		172 496,33
Investissement	810 821,00	496 386,37	-314 434,63	-1 217 025,20	-1 531 459,83
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 800 866,56</b>	<b>1 658 928,26</b>	<b>-141 938,30</b>	<b>-1 217 025,20</b>	<b>-1 358 963,50</b>

Le résultat 2020 est déficitaire de 141 938,30 €, en tenant compte des résultats antérieurs ce déficit se creuse à 1 358 963,50 €. Le résultat est négatif de 880 649,36 € en 2019, soit une baisse du fonds de roulement de 478 314,14 €.

## A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 80,94% et ont diminué de 119 288 € par rapport à 2019.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Charges à caractère général (011)	780 283	620 704	-159 579	-20,45%
Charges de personnel (012)	246 289	261 445	15 155	6,15%
Autres charges de gestion courante (65)	9 876	4 950	-4 926	-49,88%
Charges exceptionnelles (67)		30 062	30 062	
<b>TOTAL CHARGES DE FONCT.</b>	<b>1 036 448</b>	<b>917 160</b>	<b>-119 288</b>	<b>-11,51%</b>



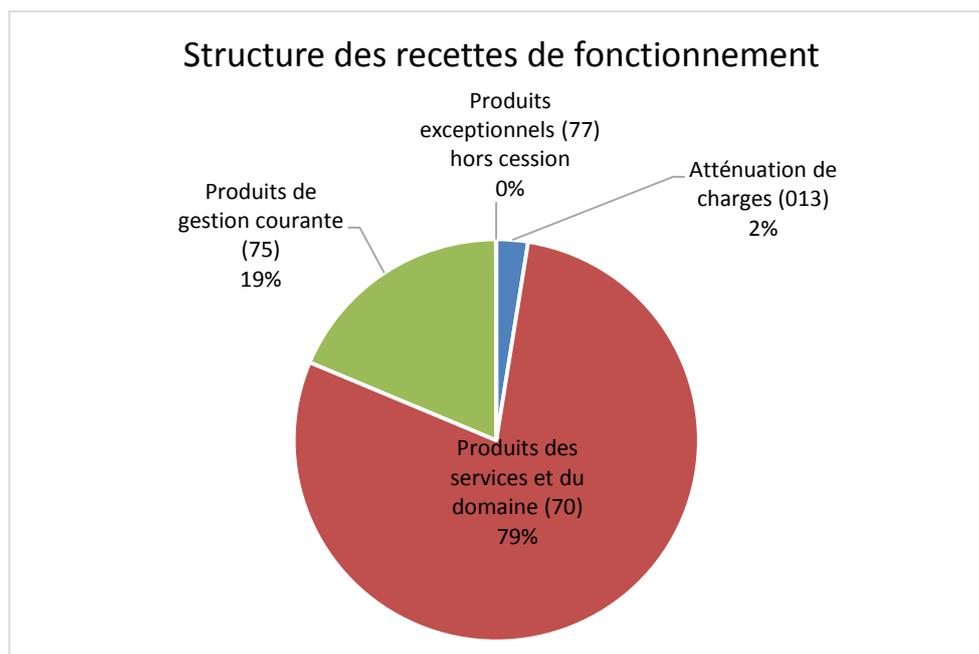
Les charges à caractère général, représentant 68% des dépenses, ont diminué de plus de 20% en raison du poste « entretien autres bâtiments » (-183 148 €) pour lequel il n'y a pas eu de charge de dragage sur 2020.

Les charges de personnel ont augmenté de 15 K€.

Les charges exceptionnelles sont composées de remise sur loyers du fait des confinements liés à la crise sanitaire à hauteur de 26 K€ et du déficit de la régie du port pour 3 300 €.

Les recettes ont été réalisées à hauteur de 88,09% et ont diminué de 43 397 €.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Atténuation de charges (013)	19 466	18 522	-943	-4,85%
Produits des services et du domaine (70)	607 962	579 594	-28 367	-4,67%
Produits de gestion courante (75)	147 606	136 959	-10 648	-7,21%
Produits exceptionnels (77) hors cession	3 664	225	-3 439	-93,86%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCT.</b>	<b>778 697</b>	<b>735 300</b>	<b>-43 397</b>	<b>-5,57%</b>



Les produits des services et du domaine, représentant 79% des recettes, ont diminué de 28 367 € notamment du fait d'une baisse des ventes de marchandises (-15 819 €) et des prestations de services visiteurs et saisonniers (-13 775 €).

Les produits de gestion courante sont constitués des redevances de loyer en baisse de 10 649 €.

### **B. Les soldes intermédiaires de gestion**

La chaîne de l'épargne du budget port Dielette se présente ainsi :

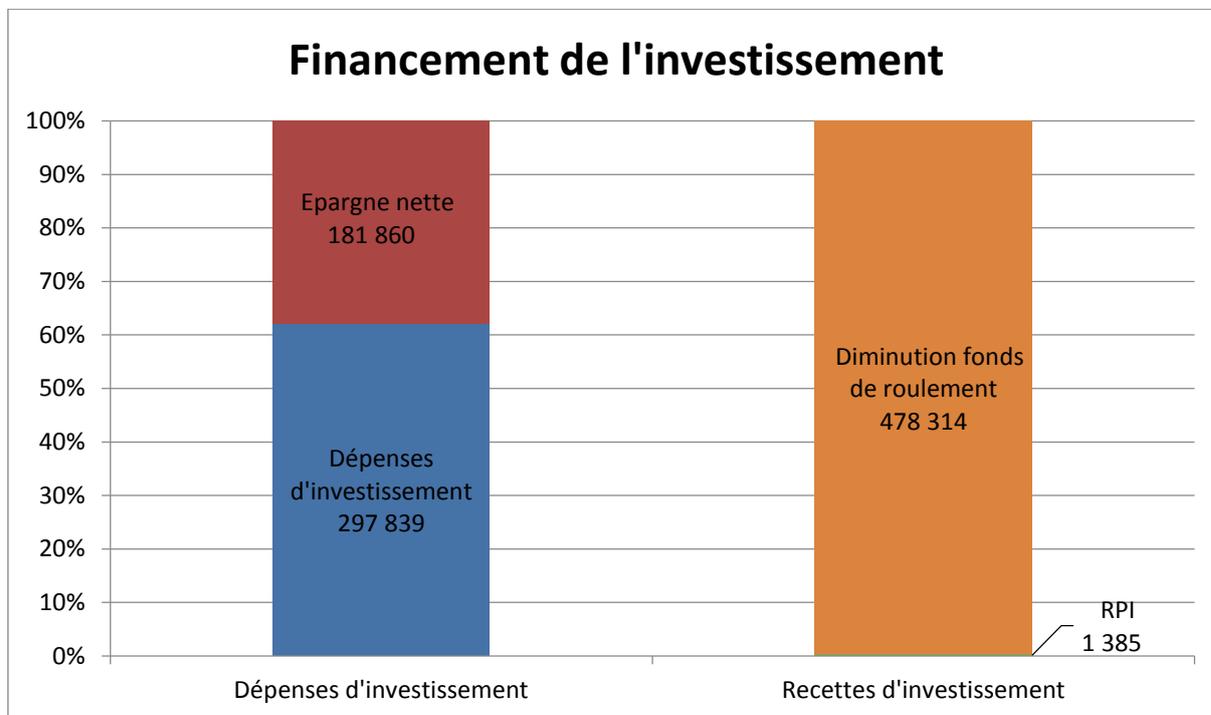
€	2019	2020	Evolution €
Produits de fonctionnement courant	775 033	735 075	-39 958
- Charges de fonctionnement courant	1 036 448	887 098	-149 350
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>-261 415</b>	<b>-152 023</b>	<b>109 392</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	3 664	225	-3 439
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0	30 062	30 062
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>-257 751</b>	<b>-181 860</b>	<b>75 891</b>
- Intérêts	0	0	0
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>-257 751</b>	<b>-181 860</b>	<b>75 891</b>
- Capital	0	0	0
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>-257 751</b>	<b>-181 860</b>	<b>75 891</b>

L'épargne nette présente un déficit de 181 860 €.

### C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement se chiffrent à 297 839 € dont 149 903 € de matériel industriel (élévateur à bateau) et 91 595 € de constructions (pose d'anodes, borne de pesée, bornes supplémentaires ponton O) :

Sans recours à l'emprunt, les recettes d'investissement proviennent du fonds de roulement.



## XII. BUDGET ANNEXE CINEMA

Ce budget concerne le cinéma de Réville (pôle de proximité du Val de Saire). L'exploitation du cinéma a été confiée à la Société Cinéode fin 2018 dans le cadre d'une délégation de service public.

L'exécution du budget cinéma est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	52 175,39	56 752,39	4 577,00		4 577,00
Investissement	58 580,51	84 321,49	25 740,98	-96 079,32	-70 338,34
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>110 755,90</b>	<b>141 073,88</b>	<b>30 317,98</b>	<b>-96 079,32</b>	<b>-65 761,34</b>

Le résultat 2020 se chiffre à 30 317,98 € et en tenant compte des résultats antérieurs, il atteint -65 761,34 € contre -94 102,83 € en 2019 soit une diminution de fonds de roulement de 28 341,49 €.

## A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 68,38% et ont diminué de 6 539 €.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Charges à caractère général (011)	18 369	11 830	-6 539	-35,60%	39,66%
Autres charges de gestion courante (65)	18 000		-18 000	-100,00%	
Charges financières (66)					
Charges exceptionnelles (67)		18 000	18 000		60,34%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCT.</b>	<b>36 369</b>	<b>29 830</b>	<b>-6 539</b>	<b>114,37%</b>	<b>100,00%</b>

Le cinéma a connu une première fermeture administrative du fait des confinements de mars à juin puis une deuxième depuis fin octobre.

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 13,55%, ont diminué de 10 043 €.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	Structure
Produits des services et du domaine (70)	6 157	3 921	-2 236	-36,31%	13,96%
Dotations, subventions et participations (74)	27 955	21 928	-6 026	-21,56%	78,09%
Produits de gestion courante (75)	1 000	2 233	1 233	123,26%	7,95%
Produits exceptionnels (77)	3 014		-3 014	-100,00%	0,00%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCT.</b>	<b>38 125</b>	<b>28 082</b>	<b>-10 043</b>	<b>-26,34%</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes 2020 sont constituées d'une subvention du budget principal pour 21 928 €, de remboursements de frais pour 3 921 € et des redevances du délégataire à hauteur de 2 233 €.

## B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget cinéma se présente ainsi :

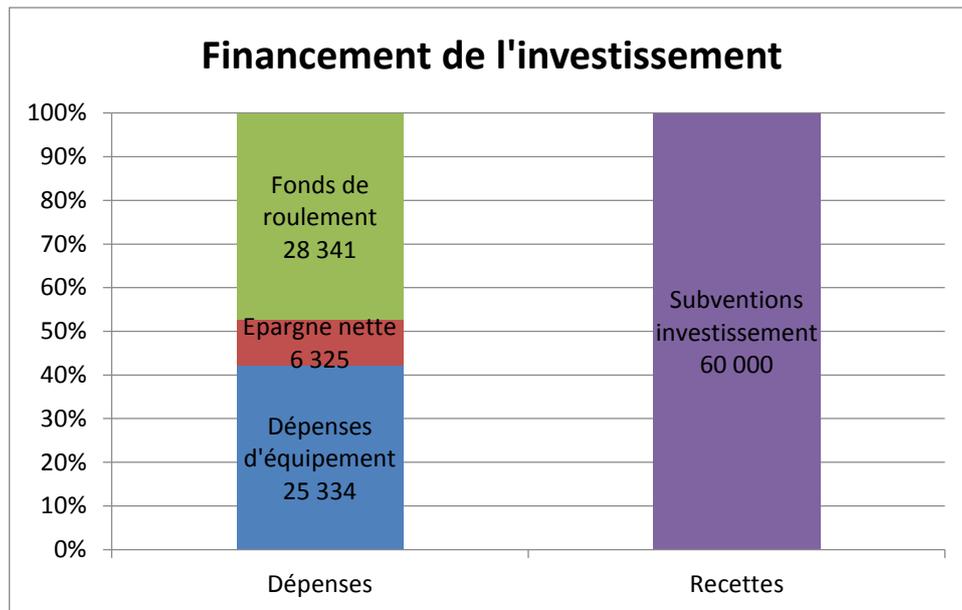
€	2019	2020	Evolution €
Produits de fonctionnement courant	35 111	28 082	-7 029
- Charges de fonctionnement courant	36 369	11 830	-24 539
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>-1 258</b>	<b>16 252</b>	<b>17 510</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	3 014		-3 014
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		18 000	18 000
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>1 756</b>	<b>-1 748</b>	<b>-3 504</b>
- Intérêts	0	0	0
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>1 756</b>	<b>-1 748</b>	<b>-3 504</b>
- Capital	9 154	4 577	-4 577
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>-7 398</b>	<b>-6 325</b>	<b>1 073</b>

L'épargne nette demeure négative et s'élève à -6 325 € en 2020.

### C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 25 334 € et concernent des études (9 880 €) et une avance forfaitaire (15 454 €) dans le cadre des travaux d'extension et de rénovation énergétique du cinéma.

Elles sont financées par des subventions de l'Etat (dotation équipement territoires ruraux).



### D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget cinéma s'élève à 13 735 € au 31 décembre et correspond à une avance accordée en 2012 par le Centre National du Cinéma pour les travaux de numérisation des salles.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	27 466	18 312
- Remboursement du capital	9 154	4 577
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-9 154	-4 577
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>18 312</b>	<b>13 735</b>

Les caractéristiques de la dette sont les suivantes :

- Taux moyen : 0%
- Durée résiduelle : 2 ans et 7 mois
- Structure : 100% de taux fixe
- Charte Gissler : 100% de l'encours sur 1A.

Un emprunt de 310 000 € a été contractualisé fin 2020 et mobilisé en février 2021 pour financer les travaux d'extension et de rénovation énergétique du cinéma ainsi que le remplacement

de la sonorisation et divers équipements. Le prêt s'amortira sur 20 ans sur la base d'un taux fixe de 0,62 %.

### XIII. BUDGET ANNEXE GOLF

Ce budget concerne le golf de Fontenay sur Mer (pôle de proximité de Montebourg).

Son exécution 2020 se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	13 919,85	21 860,57	7 940,72		7 940,72
Investissement	7 940,72	7 578,47	-362,25	-10 826,67	-11 188,92
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>21 860,57</b>	<b>29 439,04</b>	<b>7 578,47</b>	<b>-10 826,67</b>	<b>-3 248,20</b>

Le résultat 2020 s'élève à 7 578,47 € et le résultat de clôture se chiffre à -3 248,20 €, du même montant que l'année précédente.

#### A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 99,05%, ont augmenté de 229 € (+1,67%).

€	2019	2020	évolution €	évolution %	structure
Charges à caractère général (011)	6 035	6 627	593	9,82%	47,61%
Charges financières (66)	7 656	7 293	-364	-4,75%	52,39%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCT.</b>	<b>13 691</b>	<b>13 920</b>	<b>229</b>	<b>1,67%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges financières sont en diminution du fait de la diminution de l'encours de la dette.

Les produits de fonctionnement ont augmenté de 591 € (+2,78%).

€	2019	2020	évolution €	évolution %	structure
Produits de gestion courante (75)	18 753	19 479	727	3,88%	89,11%
Produits exceptionnels (77)	2 517	2 381	-136	-5,39%	10,89%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCT.</b>	<b>21 270</b>	<b>21 861</b>	<b>591</b>	<b>2,78%</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes propres sont issues essentiellement des loyers qui se sont élevés à 19 479 € (+3%). Le budget principal a versé une subvention de 2 381 € (-5,39%).

Hors subvention d'équilibre, les recettes ont augmenté de 727 €.

## B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget golf se présente ainsi :

€	2019	2020	évolution €	évolution %
Produits de fonctionnement courant	18 753	19 479	727	4%
- Charges de fonctionnement courant	6 035	6 627	593	10%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>12 718</b>	<b>12 852</b>	<b>134</b>	<b>1%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	2 517	2 381	-136	-5%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0	0	0	
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>15 235</b>	<b>15 233</b>	<b>-2</b>	<b>0%</b>
- Intérêts	7 656	7 293	-364	-5%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>7 578</b>	<b>7 941</b>	<b>362</b>	<b>5%</b>
- Capital	7 578	7 941	362	5%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Le budget golf présente une épargne nulle.

## C. La section d'investissement

La section d'investissement ne comporte pas de dépenses hormis le remboursement du capital de la dette.

## D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget golf s'élève à 145 332 € au 31 décembre 2020, soit une baisse de 7 941 €.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	160 851	153 272
- Remboursement du capital	7 578	7 941
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-7 578	-7 941
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>153 272</b>	<b>145 332</b>

L'encours est composé d'un seul emprunt, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen : 4,78%
- Durée résiduelle : 12 ans et 11 mois
- Structure de taux : 100% sur taux fixe
- Charte Gissler : 100% sur 1A.

## XIV. BUDGET ANNEXE SERVICES COMMUNS

Ce budget a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 suite à la restitution d'équipements et de compétences aux communes (scolaire, enfance-jeunesse-petite enfance, équipements sportifs et nautiques, maison de santé, cuisines centrales...).

Son exécution 2020 se présente comme suit :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	12 189 117,97	14 257 876,02	2 068 758,05	1 869 893,37	3 938 651,42
Investissement (total)	1 821 320,49	2 237 782,67	416 462,18	-656 746,29	-240 284,11
<b>Total</b>	<b>14 010 438,46</b>	<b>16 495 658,69</b>	<b>2 485 220,23</b>	<b>1 213 147,08</b>	<b>3 698 367,31</b>

Le résultat 2020 s'élève à 2 485 220,23 € et en tenant compte des résultats antérieurs, le résultat de clôture atteint 3 698 367,31 € contre 1 993 420,17 € en 2019, soit une augmentation du fond de roulement de 1 704 947,14 €.

### A. La section de fonctionnement

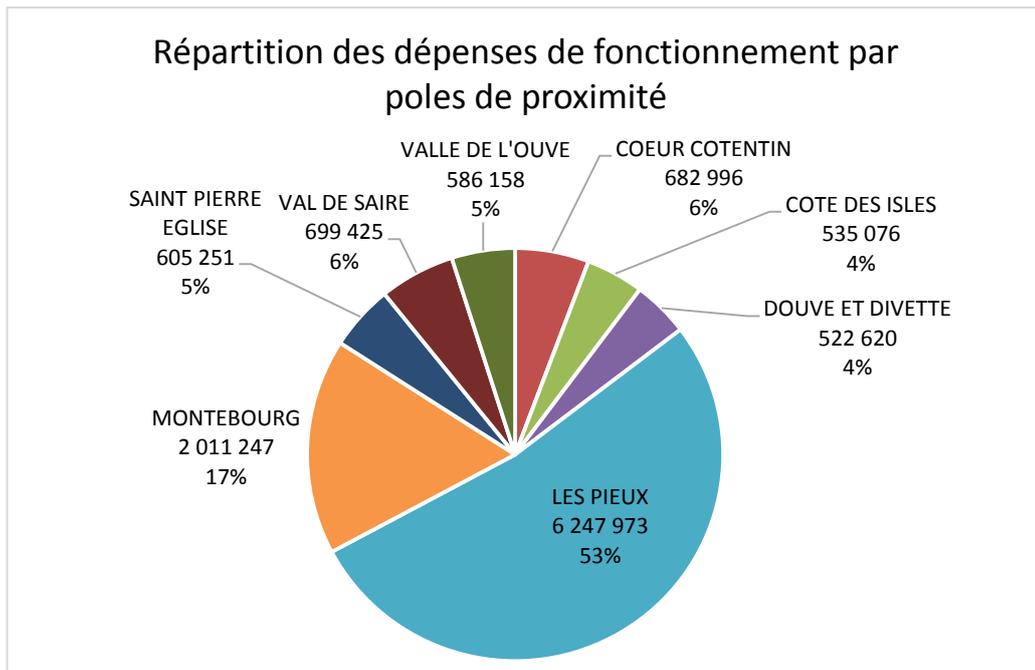
#### 1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 78,19% et s'élèvent à 11,9 M€ tous pôles de proximité confondus soit en baisse de 5,9% par rapport à 2019.

€	2019	2020	Evolution		Structure
			€	%	
Charges à caractère général (011)	4 794 598	3 903 473	-891 124	-18,59%	32,83%
Charges de personnel (012)	7 709 170	7 927 011	217 841	2,83%	66,67%
Autres charges de gestion courante (65)	45 470	3 082	-42 388	-93,22%	0,03%
Charges financières (66)	83 818	55 026	-28 792	-34,35%	0,46%
Charges exceptionnelles (67)	3 251	2 154	-1 097	-33,75%	0,02%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 636 306</b>	<b>11 890 746</b>	<b>-745 560</b>	<b>-5,90%</b>	<b>100,00%</b>

Les charges de personnel représentent le poste de dépenses le plus important (67%) suivies des charges à caractère général (33%).

Les dépenses de fonctionnement se concentrent principalement sur le pôle de proximité des Pieux pour 53% (6,2 M€) suivi du pôle de proximité de Montebourg pour 17% (2 M€).



Le personnel mis à disposition étant supporté par le budget principal, les charges de personnel sont remboursées par le budget annexe services communs.

Parmi les charges à caractère général, les principales dépenses sont affectées aux postes :

- Produits courants et des fournitures stockables et non stockables (1,4 M€ en baisse de 140 K€ par rapport à 2019) :

- ✓ Alimentation : 421 454 € (-65 K€)
- ✓ Energie, électricité : 358 489 € (+29 K€)
- ✓ Combustibles : 133 449 € (-53 K€)
- ✓ Fournitures scolaires : 132 337 € (-6 K€)
- ✓ Fournitures de petits équipements : 125 345 € (+2 K€)
- ✓ Fournitures d'entretien : 60 388 € (-10 K€)

- Entretien, réparations (voies, réseaux, bâtiments), locations, maintenance et assurance (1,1 M€ en baisse de 196 K€ par rapport à 2019) :

- ✓ Contrats de prestation de service (accueil de loisirs, crèche, RAM) : 422 295 € (-149 K€)
- ✓ Voiries : 115 396 € (+104 K€)
- ✓ Entretien, réparations bâtiments : 109 988 € (-12 K€)
- ✓ Maintenance : 104 916 € (-10 K€)
- ✓ Frais divers (activités et sorties scolaires, extrascolaires) : 90 397 € (-97 K€)
- ✓ Entretien, réparations réseaux : 76 310 € (-13 K€)

- Honoraires, frais d'actes et de contentieux, dépenses diverses (1,4 M€ en baisse de 556 K€ par rapport à 2019) :

- ✓ Remboursements de frais (au budget principal) : 499 072 € (-314 K€)

- ✓ Services extérieurs (restauration scolaire...) : 487 365 € (-190 K€)
- ✓ Frais nettoyage des locaux : 72 293 € (+8 K€)
- ✓ Remboursement de frais à d'autres organismes : 62 514 € (-15 K€)
- ✓ Transports collectifs : 35 862 € (-60 K€)

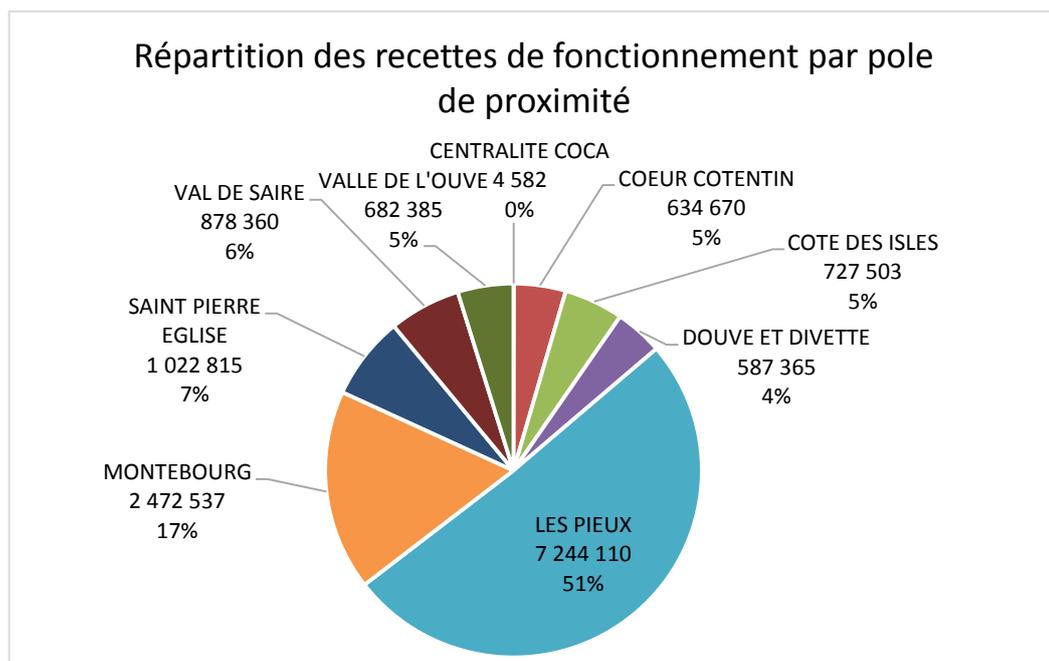
## 2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 93,49%, s'élèvent à 14,2 M€ tous pôles de proximité confondus en baisse de 8,72% par rapport à 2019.

€	2019	2020	Evolution		Structure
			€	%	
Pdts des services, domaine et ventes diverses (70)	2 560 935	2 096 793	-464 142	-18,12%	14,71%
Atténuations de charges (013)	52 591	12 333	-40 258	-76,55%	0,09%
Dotations, subv et participations (74)	2 388 872	1 860 341	-528 531	-22,12%	13,05%
Autres produits de gestion courante (75)	9 735 055	10 017 834	282 778	2,90%	70,28%
Produits financiers (76)	22 921	18 640	-4 281	-18,68%	0,13%
Produits exceptionnels (77)	855 292	248 386	-606 906	-70,96%	1,74%
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 615 665</b>	<b>14 254 326</b>	<b>-1 361 339</b>	<b>-8,72%</b>	<b>100,00%</b>

Les principales recettes proviennent des autres produits de gestion courante (70%) suivis des produits des services (15%) et des dotations et subventions (13%).

Les recettes de fonctionnement se concentrent principalement sur le pôle de proximité des Pieux pour 51% (7,2 M€) suivi du pôle de Montebourg pour 17% (2,5 M€).



Les produits des services et du domaine comprennent notamment les redevances et droits des services perçus au titre des équipements sociaux, culturels, et de loisirs et s'élèvent à 1,9 M€ en 2020. Le confinement strict du printemps avec la fermeture des établissements scolaires et périscolaires génère une perte de recette de plus de 522 K€.

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Redevances et droits de services à caractère culturel (7062)	68 063	52 080	-15 983	-23,48%
Redevances à caractère de loisirs (70632)	109 998	93 715	-16 284	-14,80%
Redevances et droits de services à caractère social (7066)	282 537	230 022	-52 515	-18,59%
Redevances et droits de services périscolaires et d'enseignement (7067)	1 746 212	1 259 380	-486 831	-27,88%
Redevance petite enfance (70688)	232 554	281 359	48 805	20,99%
<b>Total</b>	<b>2 439 365</b>	<b>1 916 556</b>	<b>-522 809</b>	<b>-21,43%</b>

Les dotations et participations sont principalement issues des organismes CAF, MSA, pour 1 802 592 € en baisse de 452 K€ par rapport à 2019. Une aide exceptionnelle COVID a été versée par la CAF pour 49 754 €.

Les autres produits de gestion courante comprennent la contribution du budget principal à hauteur de 9 990 835 € (y compris régularisation des refus des attributions de compensation libres), elle-même prélevée sur les attributions de compensation des communes membres conformément aux dispositions prévues par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Enfin, les produits exceptionnels comprennent des aides exceptionnelles COVID de la CAF à hauteur de 163 905 €.

## **B. Les soldes intermédiaires de gestion**

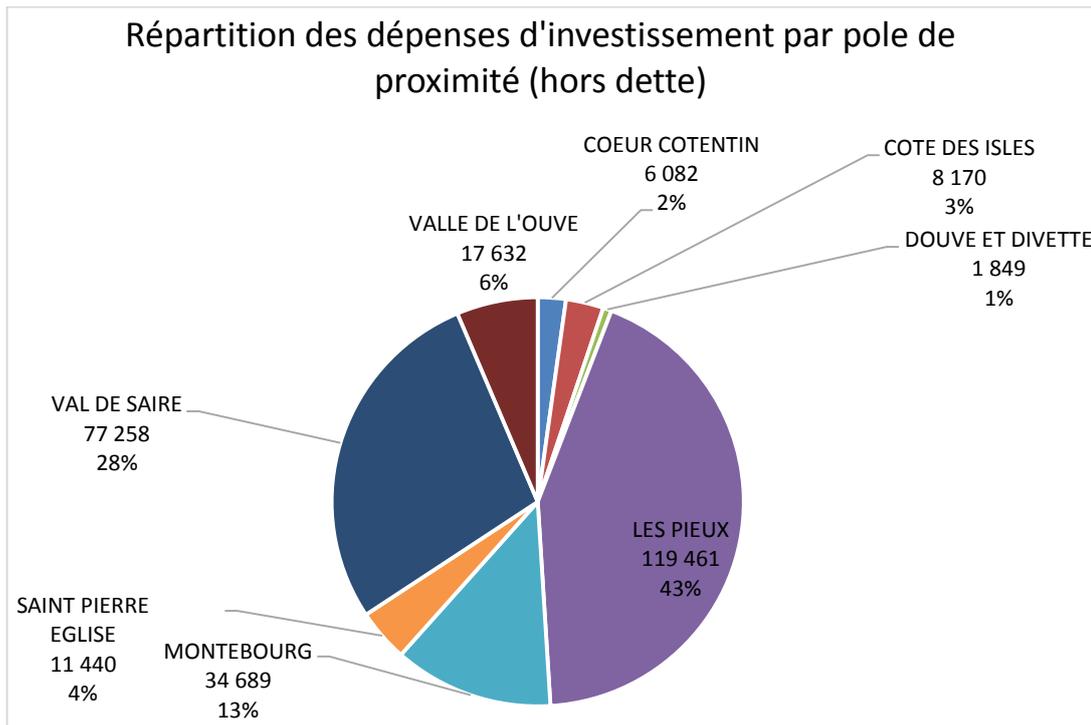
La chaîne de l'épargne du budget annexe services communs se présente ainsi :

€	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Produits de fonctionnement courant	14 737 452	13 987 301	-750 152	-5,09%
- Charges de fonctionnement courant	12 548 938	11 833 567	-715 371	-5,70%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>2 188 515</b>	<b>2 153 734</b>	<b>-34 781</b>	<b>-1,59%</b>
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	878 212	267 025	-611 187	-69,59%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	3 251	2 154	-1 097	-33,75%
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>3 063 476</b>	<b>2 418 605</b>	<b>-644 871</b>	<b>-21,05%</b>
- Intérêts	83 818	55 026	-28 792	-34,35%
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>2 979 658</b>	<b>2 363 580</b>	<b>-616 079</b>	<b>-20,68%</b>
- Capital	668 319	695 035	26 717	4,00%
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>2 311 340</b>	<b>1 668 544</b>	<b>-642 795</b>	<b>-27,81%</b>

Le budget annexe services communs est fortement impacté par la crise sanitaire et la fermeture des services publics lors du confinement du printemps générant une baisse importante de recettes mais également des dépenses non réalisées. L'épargne nette diminue de plus de 27% pour atteindre 1,7 M€.

### C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 356 184 € dont 43% sur le pôle des Pieux et 28% sur celui du Val de Saire :



Les principales opérations concernent :

- Sols salle de Tennis Val de Saire : 71 351 €
- Cuisine centrale Les Pieux : 39 480 €
- Ecole musique Les Pieux : 31 876 €

Les recettes d'investissement atteignent 392 587 € dont 162 238 € de subventions EDF Grand Chantier sur le pôle des Pieux.

## D. La dette

Sans emprunt nouveau, l'encours s'élève à 3 008 880 € au 31 décembre.

€	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	4 220 043	3 551 724
- Remboursement du capital	668 319	550 311
- Remboursement anticipé (166)		144 724
+ Emprunt (166)		144 724
+ Indemnité remboursement anticipé		7 467
= Variation de l'encours	-668 319	-542 844
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>3 551 724</b>	<b>3 008 880</b>

Un emprunt a fait l'objet d'un réaménagement sur le pôle du Val de Saire.

Les caractéristiques de la dette sont les suivantes :

- Taux moyen : 2,01%
- Durée résiduelle : 6 ans et 11 mois
- Structure : 64,60% de taux fixe et 35,40% de taux variable (Euribor)
- Charte Gissler : 100% de l'encours sur 1A.

L'encours est principalement affecté aux pôles des Pieux (55%), de la Vallée de l'Ouve (21%) et de Montebourg (13%).

